Roy P.C., MUSEE DE La PROVINCE, X
Parc des Champs de Bataille, Québec,

Le Saint-Laurent

Numéro 19 — 64ème Année | Jeudi le 12 Mars 1959 | Rivière-du-Loup, Qué.

rafraîchit sans alourdir
PEPSI COLA

Ouverture de la campagne du Timbre de Pâques

Première assemblée de la Ligue des Proprios

Campagne de recrutement en cours

Une assemblée de la Ligue des Propriétaires de Rivière-du-Loup aura lieu mardi soir prochain à l'Hôtel de Ville.

La réunion, qui débutera à 8 heures 15, sera en fait, la première à être tenue par ce corps public depuis sa réorganisation, le 7 mars.

A date, la Ligue, qui avait cessé ses activités en 1951, compte une centaine de membres. Dès samedi dernier, à l'issue de la rencontre au cours de laquelle la Ligue a été reformée, les quarante contribuables-propriétaires présents avaient versé la cotisation de $2. requise des membres de l'association précitée.

Une campagne ayant pour but de recruter de nouveaux adhérents a débuté lundi, et tout semble indiquer qu'elle va se révéler un succès, sa durée exacte n'ayant pas été déterminée.

Servir les intérêts de la ville

Interrogé sur le programme d'action qu'entend réaliser la nouvelle Ligue des Propriétaires, M. J. Hermel Desmeules, qui en assume provisoirement la présidence, a déclaré que l'objectif premier du groupement est de promouvoir les meilleurs intérêts de la collectivité que constitue la Cité de Rivière-du-Loup.



M. J. Hermel Desmeules

"Notre mouvement veut être un corps public de plus à aider au progrès de la ville et nous serons en tout temps, heureux de collaborer dans ce but avec les autorités municipales et les autres associations existantes à Rivière-du-Loup" a ajouté ce dernier, qui a tenu à préciser que la Ligue n'entend entraver en aucune manière les activités de quelque groupement que ce soit.

Soulignant toutefois que la Ligue veillera de manière particulière à faire valoir les intérêts et droits des contribuables-propriétaires, M. Desmeules a confié qu'il n'existait aucune raison pour que pareille association, qui a déjà bien fonc-

(suite à la page 4)



Conférence de M. Alph. Lebel à Trois-Pistoles

M. Alphonse Lebel, Inspecteur d'Ecoles, de Montmagny, était le conférencier invité, le 5 mars dernier à l'Hôtel Victoria, au dîner offert par le Richelieu Trois-Pistoles au corps enseignant de cette localité, en marge de la Semaine de l'Education.

M. Lebel, qui assume également la charge de président du Richelieu-Montmagny, avait intitulé sa causerie "Le civisme à l'Ecole".

A titre de président du Richelieu Trois-Pistoles, M. C.-E. Pelletier, C.A., a souhaité la bienvenue au conférencier ainsi qu'à l'assistance, à la suite de quoi, M. Marc Martin, ex-président local et commissaire de la Commission Scolaire Municipale No 1, a accueilli officiellement les membres du personnel enseignant de Trois-Pistoles présents au dîner.

Au cours de la conférence-éclair qu'il a prononcée, M. Siméon Lavoie, président de la Commission Scolaire a présenté un rapport sur les revenus et les dépenses de cet organisme. Mlle Rita Tremblay, institutrice, présidente du Syndicat des Institutrices a remercié au nom de l'association, le Richelieu Trois-Pistoles de son invitation. M. Maurice Desjardins, dentiste, agissait comme maître de cérémonies.

Parmi les invités à ce dîner mentionnons Mme J. Théo. D'Amours, secrétaire du Comité des Parents et Maîtres; Mme Louis Jean, présidente locale de l'Amicale Jésus-Marie et vice-présidente générale de toutes les Amicales de Jésus-Marie, qui compte plus de 25 années d'enseignement; le Dr J.-Paul Langlais, M.D.; M .Elisée Rioux, secrétaire de la municipalité Scolaire Nos 2 et 3 de Trois-Pistoles; M. Maurice Raymond, commissaire de la municipalité scolaire No 1; M. Marcel Belzile, gérant de La Familiale Co-Op de Trois-Pistoles.

A la table d'honneur on remarquait M. Jean Thériault, inspecteur d'écoles; Mlle Marcienne Pelletier, institutrice et

(suite à la page 9)

Organisée par le Club Rotary

La campagne annuelle du Timbre de Pâques, destinée à recueillir des fonds pour venir en aide aux enfants infirmes dans le besoin, a débuté le 12 mars dernier dans la ville et la région, sous les auspices du Club Rotary de Rivière-du-Loup.

Depuis environ dix ans, le Rotary local assume la responsabilité de cette campagne pour la région s'étendant de Trois-Pistoles aux limites de Ste-Anne de la Pocatière, et englobant en profondeur de larges portions des comtés de Kamouraska et Rimouski, la totalité du comté de Rivière-du-Loup, de même que la ville du même nom et celle de Trois-Pistoles.

(suite à la page 9)

Clôture de la Semaine de l'Education à Ste-Rose du Dégelé

A Ste-Rose du Dégelé, samedi le 7 mars, un grand souper-causerie réunissait une centaine d'invités, clôturant magnifiquement la Semaine de l'Education dans le secteur du Témiscouata.

M. Rosaire Plourde, professeur au collège St-Pierre de Ste-Rose agissait comme maître de cérémonies.

Le conférencier d'honneur, M. l'abbé Léonard Belzile, principal de l'Ecole Normale de Ste-Rose, avait intitulé sa causerie: "Civisme, Justice et Charité".

Présenté par Mlle Francine Soucy, de St-Juste du Lac, il fut remercié par Mlle Jacqueline Tremblay, de Ste-Rose, toutes deux anciennes élèves du conférencier.

Plusieurs autres dignitaires prirent la parole, parmi lesquels il nous fait plaisir de mentionner: M. Antoine Fréchette, député fédéral de Témiscouata; M. Robert Gagnon, inspecteur

(suite à la page 9)

Félicitations du Conseil de Comté de Rivière-du-Loup à l'hon. Duplessis

Réunis en assemblée hier à l'Hôtel de Ville, les maires siégeant sous la présidence de M. Adélard Michaud, préfet du comté et maire de la paroisse de Cacouna, au Conseil du Comté de Rivière-du-Loup ont adopté à l'adresse de l'hon. Maurice Duplessis, une résolution demandant à ce dernier d'en appeler de la décision de la Cour Suprême du Canada, en rapport avec l'affaire Roncarelli, devant le Conseil Privé de Londres, félicitant le premier ministre de son attitude courageuse, et lui offrant des voeux de succès dans la lutte qu'il a entreprise contre la secte des Témoins de Jéhovah.

Voici le texte intégral de cette résolution:

ATTENDU le jugement de la Cour Suprême du Canada condamnant l'hon. Maurice L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec à payer personnellement une somme considérable à F. Roncarelli:

ATTENDU que l'hon. Maurice L .Duplessis a tout tenté pour enrayer la campagne de haine et de sédition menée par les témoins de Jéhovah au point d'encourir une condamnation personnelle;

ATTENDU que dans l'exercice des droits que lui conférait la loi, l'hon. Maurice L. Duplessis a été condamné pour son attitude par la Cour Suprême du Canada;

ATTENDU que depuis le jugement de la Cour Suprême du Canada, les Témoins de Jéhovah ont repris leur campagne de sédition et de haine dans la province de Québec avec enco-

(suite à la page 4)

Biographies Témiscouataines

Tel sera le titre d'un recueil de biographies des dirigeants religieux et civils, hommes publics, hommes d'affaires et autres personnalités de la région, dont la parution est prévue pour le milieu de l'été.

Ce volume constituera une source très utile d'information et de référence, en plus de contribuer à faire connaître ceux des nôtres qui se sont distingués et se distinguent présentement dans le monde professionnel, industriel, commercial, agricole et ouvrier des régions de Rivière-du-Loup et du Témiscouata.

"Biographies Témiscouataines" sera aussi un ouvrage de nature à démontrer à l'extérieur que sur la scène régionale, nous possédons des figures de premier plan dans toutes les sphères de l'activité sociale.

Les souscripteurs de "Biographies Témiscouataines" auront eux-mêmes avantage à encourager cette initiative, appelée à rendre service à leur patelin en aidant à mettre en évidence ceux dont la carrière est une inspiration et un exemple de civisme, de patriotisme et d'esprit d'entreprise.

"Biographies Témiscouataines" sera édité par l'Imprimerie du "Saint-Laurent" Limitée, 193 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

NOUS LANCONS UN APPEL

(LIRE EN PAGE 24)

Le Saint-Laurent

Fondé en 1898

Journal hebdomadaire publié et imprimé par l'Imprimerie du "Saint-Laurent" Limitée, 193, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Québec.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada — Membre de la Key French Weekly — Membre de Central Press Canadian.

ABONNEMENT: CANADA: 2.00 — ETATS-UNIS: $2.50

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERE D'YOUVILLE...

"Mère d'Youville", c'était le titre d'une précieuse petite brochure de la collection "Ville-Marie", publiée à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Montréal, en 1942. Le P. René Girard, auteur de la plaquette, désignait la fondatrice des Soeurs de la Charité par le nom d'affectueux respect qui était d'usage du vivant même de Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, — les noms et prénoms de **la première personne d'origine canadienne à acquérir le titre de "Bienheureuse"...**

Nous savons depuis quelques jours que Mère d'Youville sera béatifiée à Rome le 3 mai prochain. Il s'agit pour nous, du Canada français, d'un événement historique du plus grand intérêt. Si nous avons nos saints canonisés avec les Saints Martrys Jésuites bien connus, et une bienheureuse dans la personne de Marguerite Bourgeoys, il importe de noter que ces glorieux "saints du Canada, dont la vie et les oeuvres appartiennent à l'Amérique française, sont cependant nés outremer, dans la Mère-Patrie, alors que Mère d'Youville est complètement de chez nous, étant née au Canada et n'en étant jamais sortie.

Notre joie et notre fierté s'expliquent donc aisément. Ce qui est moins facile à expliquer, c'est que tant des nôtres savent si peu de la vie et des vertus de Mère d'Youville. Si les choses se passent à Québec et à Montréal comme présentement dans nos coins de province, les libraires doivent être assiégés de compatriotes avides de posséder quelque ouvrage sur la future bienheureuse... Ces bons mouvements sont à l'honneur de nos contemporains, à qui il nous sera peut-être permis de conseiller de s'attacher davantage à connaître nos origines françaises...

En passant on peut noter un fait intéressant. Thomas Costain, écrivain américain de renom, mais né au Canada, a publié, il y a un an ou deux, un ouvrage, **"The White and the Gold"** (Blanc et Or), qui nous paraît bien être en langue anglaise la plus exacte représentation de l'histoire de notre XVIIème siècle canadien. Le succès de ce livre indique que désormais les lecteurs anglo-canadiens ou américains en savent probablement plus que la grande moyenne de nos compatriotes sur "nos débuts". Nous avons même rencontré un grand liseur canadien-français qui nous a avoué que le livre de Costain lui avait ouvert les yeux sur l'époque héroïque de la fondation de la Nouvelle-France! On n'ose insister...

C'est donc le moment de nous renseigner sur "Mère d'Youville". Et nous espérons que nos maisons d'édition québécoises trouveront le moyen de satisfaire nos curiosités légitimes, sinon en nous donnant des ouvrages nouveaux, au moins en rééditant des biographies solides comme le beau livre de Madame Albertine Ferland-Angers, paru en 1945 chez Beauchemin.

Il faut redire ici que le lecteur moyen a bien tort de se figurer que les biographies des "fondateurs de l'Eglise canadienne" sont —comme on avait coutume de dire en parlant des "vies de saints"— des livres sans intérêt. Qu'il y ait eu, dans le passé, des "vies de saints" mal composées et dépourvues de sens critique, ne fait rien à l'affaire. Notre époque s'est montrée à juste titre plus exigeante que celle de nos ancêtres sur la qualité de l'hagiographie. Et nous possédons aujourd'hui, dans toutes les langues du monde, sur ces êtres supérieurs que furent les saints, des ouvrages qui ne laissent rien à désirer, et dont quelques-uns même sont de véritables chefs-d'oeuvre d'histoire et de littérature.

Ceux que nous appelons "nos fondateurs" sont tous des personnages de premier plan. Ignorer leur vie et leur oeuvre, c'est ignorer l'explication de notre existence, aussi bien sur le simple plan historique que sous les aspects sociologiques de notre nationalité. Mais nous y perdons encore même du simple point de vue du pittoresque des temps écoulés, qui revivent sous leur véritable couleur dans le récit de l'existence de ces grands personnages de chez nous.

La carrière de Mère d'Youville a ceci d'intéressant qu'elle se déroule dans le second siècle de la Nouvelle-France, après la disparition de la plupart de grands noms mieux connus du grand public.

Lorsqu'elle naît, en 1701, notre dix-septième siècle et ses héros ou héroïnes sont tous disparus; les Martrys, Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin, Jeanne Mance, la bienheureuse Marguerite Bourgeoys ne sont plus. Seul survit encore, jusqu'en 1708, le vénérable Mgr de Laval. Mais cette petite fille va relever le flambeau de l'héroïsme humain dans un milieu qu'il est instructif au premier chef de connaître, l'ancienne Ville-Marie, plus connue dès lors sous son nom moderne de Montréal.

C'est le lieu géographique le plus important du pays, promis à une réputation prestigieuse, et qui connaît l'activité inquiète et ardente des futures métropoles du progrès humain. Ce petit bourg, bien inférieur encore à la capitale du pays, Québec, déborde de vie. Il lui reste une tradition vénérable de mysticisme religieux, mais déjà se remarque la fièvre humaine des grandes affaires en marche; et on y coudoie tous les jours des personnages singuliers, explorateurs de grande classe comme La Vérendrye, oncle de Mère d'Youville, ou aventuriers de caractère suspect comme le propre mari de Mère d'Youville, ce Francois-Madeleine d'Youville, fils du Sieur You de la Découverte, compagnon de Lasalle.

Marguerite de La Jemmerais est fille d'officier, son père ayant été commandant de Cataracoui (Kingston). Mais sa mère, soeur de la Vérendrye, est aussi la petite-fille d'un des anciens Canadiens les plus illustres, Pierre Boucher, arrivé de France à douze ans, et qui mourrut à 95 ans, après avoir été "donné" chez les Jésuites de Huronnerie, commandant de garnison à Québec, gouverneur et sauveur des Trois-Rivières, avant de devenir le "patriarche" de la seigneurie de Boucherville.

Elle est donc de bonne famille, et même de rang distingué. Mais elle connaîtra, comme un peu tout le monde de ce temps, les épreuves de la vie. Orpheline à sept ans par la mort de son père, elle sera dès cet âge tendre, aînée de six enfants, l'aide et le soutien de sa mère. De dix à douze ans, probablement protégée par les plus fortunés de sa famille, elle est pensionnaire aux Ursulines de Québec. Puis elle retourne auprès de sa mère, pour connaître la réputation d'une jeune fille bien élevée et charmante, courtisée par les meilleurs gens de Montréal. Mariée à vingt ans à François d'Youville, elle est épouse vaillante et malheureuse, mère de six enfants à la mort prématurée de son mari, alors qu'elle a vingt-neuf ans. Son mari prodigue ayant dilapidté son bien, la veuve d'Youville a deux enfants à élever (les quatre autres étant morts en bas âge) et ...dix mille livres de dettes à payer; voilà l'héritage du sieur d'Youville!

Pendant qu'elle travaille et réussit à sa tâche — parvenant même à conduire ses deux fils au sacerdoce — **elle s'occupe de charité**, avec d'autres personnes de son entourage. Il y a déjà à Montréal, qui attire tant de monde, de nombreux pauvres. Les besoins sociaux sont grands dans ce centre en pleine expansion: toutes les misères se trouvent à portée de la main... Et c'est ainsi, dans son dévouement aux "oeuvres de charité", qu'elle rencontre un directeur spirituel qui éclaire son âme et lui révèle sa vocation définitive, celle de fondatrice d'une nouvelle congrégation religieuse, les Soeurs de la Charité, ou "Soeurs Grises", de l'Hôpital-Général.

A partir de ce moment, l'histoire de Mme d'Youville est une suite de faits extraordinaires. Difficultés inouïes, suscitées par la calomnie et le mépris, avec les autorités religieuses et civiles de Québec, avec les autorités locales de Montréal, puis apaisées graduellement au prix d'humiliations incroyables. Fondation reconnue de son Institut, mais dont les débuts, surtout de 1755 à 1770, sont une suite de travaux surhumains et d'épreuves crucifiantes. En une vingtaine d'années, l'incendie détruit deux fois les établissements et les espoirs de la fondatrice de l'Hôpital-Général. On a cité —et on citera toujours— le geste sublime que Mère d'Youville posa pendant l'incendie de 1765, récitant le "Te Deum" à genoux à la lueur du brasier qui anéantissait son oeuvre...

Mais sa confiance est aussi héroïque que sa faculté de souffr,r. Et l'Hôptal-Général ressuscite de ses cendres. La fondatrice avait "promis" que cet incendie serait le dernier; la promesse a été tenue jusqu'à nos jours! Cependant, après le rétablissement définitif de sa maison, Mère d'Youville a atteint la limite de ses forces physiques, et elle meurt en 1771, à soixante-dix ans, ayant épuisé ses forces physiques "au service des pauvres et au soulagement de toutes les infortunes".

Il suffit de ce résumé rapide pour souligner les grandes lignes de cette vie extraordinaire à tous égards, vie de courage et de dévouement, vie de sacrifice et de sainteté, carrière qui excite aussi bien l'admiration que la sympathie et la compassion!

Oui, une femme de chez nous a accompli tout cela... Et aujourd'hui l'Eglise la glorifie comme elle le méritait. Comment ne pas être touché au coeur et rempli de fierté devant cette sorte d'apothéose, l'octroi de la gloire des saints?

Mais il y a plus encore à remarquer. De la congrégation originale sont sortis six autres branches, autant de familles religieuses issues de l'âme et du coeur de la Bienheureuse. Sept mille religieuses se réclament de leur glorieuse Mère, et portent aux quatre coins du monde les bienfaits de la charité, fidèles à la consigne de "Mère d'Youville"...

Il y aura loin, certes, du "Te Deum" de mai 1765 au "Te Deum" de mai 1959! Mais l'un est bien la suite de l'autre — comme la gloire de la béatification est bien la suite du sacrifice total consenti par "le plus grand amour" et la plus grande confiance en Dieu!

Précurseurs sans le savoir...

En acceptant de se rencontrer et de travailler ensemble à susciter l'intérêt des jeunes de Rivière-du-Loup pour la musique, le Cercle local des Jeunesses Musicales du Canada et notre Commission Scolaire **ont posé un geste qui a devancé** l'une des principales recommandations du congrès semi-provincial des JMC tenu à Chicoutimi au début du mois.

En effet, à ces assises, auxquelles étaient représentés les centres des régions de Montréal, Québec, Trois-Rivières, de la Beauce, des Cantons de l'Est, de l'Abitibi et du Lac St-Jean, le problème de l'initiation à la musique dans les écoles a fait l'objet d'une discussion assez longue et, fait digne de mention, le mode d'action proposé pour le solutionner a correspondu, à peu de changements près, à celui convenu entre nos JM et la Commission Scolaire.

Après avoir constaté que les premières notions musicales devraient être données à l'école, les délégués en sont venus à la conclusion **que chaque Centre JMC devrait travailler de concert avec les Commissions Scolaires,** afin que nos jeunes aient à l'école une notion générale de ce qu'est la musique.

Ici, comme on le sait, la Commission Scolaire a accepté en principe de collaborer avec les JM en faisant éventuellement en sorte que l'assistance aux concerts présentés par le Cercle local soit presqu'obligatoire pour nos étudiants, la durée de ces performances devant être déduite des périodes prévues aux programmes scolaires pour les activités dirigées. Il est évident que, ce faisant, la Commission Scolaire contribuerait à promouvoir chez un grand nombre d'élèves, la connaissance, et par tant, l'amour de la musique.

A tout événement, il demeure que le **Cercle JMC de Rivière-du-Loup** a fait preuve de clairvoyance et montré la voie, en découvrant que les Commissions Scolaires sont les organismes les plus aptes à aider les Jeunesses Musicales à faire atteindre leur but, celui de faire connaître et aimer la musique chez les jeunes qui fréquentent nos écoles.

Perspectives d'avenir pour le Bas St-Laurent

"Un aperçu, même préliminaire, sur le potentiel économique et social de la région du bas du fleuve est de nature, non seulement à chasser tout pessimisme, mais à inciter à un optimisme du meilleur aloi". Telle a été la conclusion de la conférence prononcée sur l'état présent de l'enquête agricole menée dans le territoire précité, sous l'égide du Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent, par M. Jean Marie Martin ,de Québec, doyen de la Faculté des Sciences Sociales de Laval, devant les membres de l'exécutif du Conseil d'Orientation ,des Conseils des comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, de la Chambre de Commerce et du Conseil Municipal local, réunis hier soir à l'Hôtel St-Louis.

Parlant à l'issue du dîner qui a suivi une réception offerte par la Cité, à l'Hôtel de Ville, aux participants de la rencontre au cours de laquelle l'entrée de la ville de Rivière-du-Loup au sein du Conseil d'Orientation Economique a été discutée, M. Martin a expliqué les raisons qui ont motivé l'enquête, — notamment la découverte de la véritable situation économique et sociale du bas du fleuve— pour fournir ensuite un aperçu de la procédure de recherche adoptée, de même que des secteurs couverts et émettre par la suite la conclusion déjà citée.

Il ressort de l'enquête que le Bas St-Laurent affichait un dépeuplement et, dans les secteurs industriel, commercial et agricole, un recul plus ou moins accentué jusqu'au début du développement de la Côte Nord, facteur dynamique de progrès dont la rive sud doit naturellement profiter.

Présenté par M. J. Aurèle Bouchard, maire de Causapscal, préfet du comté de Matapédia et président du Conseil d'Orientation, le conférencier a été remercié par le maire de la Cité, M. Rosaire Gendron.

Outre ce dernier et M. Martin, on remarquait à la table d'honneur, présirée par M. Bouchard: M. François Doré, promaire de Matane et vice-président de la zone de Matane du Conseil; M. Arthur Rioux, agronome, de Rimouski, vice-président de la zone de Rimouski; M. Jean-Paul Légaré, de Rimouski, secrétaire du même organisme; Me Georges H. Dubé, N.P., vice-président de la zone de Mont-Joli; M. Clovis St-Amand, de St-Moïse, représentant de la zone de Matapédia; M. Alfred Plourde, M.P.P., pour Kamouraska et maire de Mont-Carmel.

On notait aussi la présence de M. Louis Georges Chénard, préfet du comté de Bic; M. Michel Roy, maire de Notre-Dame du Lac village; M. Adélard Michaud, maire de Cacouna et préfet du comté de Rivière-du-Loup; M. Paul Emile Roy, secrétaire du Conseil de Comté de Rivière-du-Loup; M. Gaston Painchaud, maire d'Estcourt; M. Léo Gendron, maire de St-André; M. Wilfrid Soucy, maire de St-Antonin; M. Henri Têtu, président de la Chambre de Commerce et de plusieurs autres personnalités locales et régionales.

Accueillis officiellement par S. H. le maire Gendron, les participants à la rencontre de l'après-midi, qui s'est déroulée dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, ont eu l'avantage d'entendre un exposé de l'historique du Conseil d'Orientation Economique, de sa structure, de sa nature et de son but, ainsi que des grandes lignes de son action présente et de celle qu'il entend poursuivre dans l'avenir, présenté par M. J. Aurèle Bouchard. Cet exposé comme la conférence de M. Martin, a été suivi d'un forum.

Conférencier



M. Jos. Trottier, gérant de "Industrial Acceptance Corp.", sera le conférencier invité lors du prochain dîner du Club Richelieu, le 17 mars. Il a intitulé sa causerie "Les ventes à tempérament".

La réhabilitation de l'aveugle est un programme de grande envergure, qu'il serait impossible de réaliser sans l'aide constante de personnes bénévoles, prêtes à l'encourager et à l'aider dans ses efforts, vous rappelle le Comité Consultatif de l'INCA de Rivière-du-Loup.

A nos abonnés

Ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré à date, nous obligeront grandement en ne tardant pas à nous faire parvenir leur renouvellement, soit en se présentant eux-mêmes à nos bureaux, soit en nous adressant un mandat postal au montant de deux dollars ou plus. Rien n'est plus facile pour chacun de savoir si, oui ou non, son abonnement est en règle. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'adresse inscrite au haut de l'en-tête du journal, et de vérifier la dernière date qui apparaît à la suite du lieu de résidence de l'abonné. Cette date indique le mois et l'année d'expiration de l'abonnement.

Si, éventuellement son abonnement est échu, l'abonné nous rendra un grand service en s'empressant de nous adresser sa remise.

En outre d'accommoder, ce dernier, en faisant preuve de promptitude à renouveler son abonnement, épargnera à la direction des frais inutiles de correspondance, en même temps qu'il s'évitera à lui-même le désagrément de se faire rappeler qu'il n'a pas acquitté les frais de son renouvellement.

La direction, on le constate, met tout en oeuvre pour faire du "Saint-Laurent", un hebdomadaire attrayant, informatif, en même temps qu'un porte-parole utile des besoins et un serviteur fidèle des meilleurs intérêts de tous ses lecteurs.

En retour, elle ne doute pas que le public lui marquera son appréciation en prenant bonne note de l'invitation qui lui est faite plus haut. Convaincue que ses abonnés vont commencer à collaborer dès les prochains jours, en lui faisant parvenir le prix de leur abonnement, la direction du "Saint-Laurent" les remercie à l'avance de ce service.

L'ADMINISTRATION.

La Commission Scolaire prête à céder un emplacement

Lors d'une réunion tenue mercredi dernier à l'Ecole St-Louis de Gonzague, l'exécutif de la Commission Scolaire locale, siégeant sous la direction de son président, M. Antonio Chassé, a adopté à l'unanimité une résolution à l'adresse de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup.

Proposée par M. Henri Bélanger, O.D., commissaire d'écoles, cette résolution autorise la Chambre à déclarer aux autorités du Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, que les Commissaires sont disposés à aliéner une partie de leur terrain, de dimension exigées pour la construction d'une école technique, en conformité de la loi, et moyennant telles spécifications et conditions qu'il y aura lieu de stipuler.

Les attendus de la résolution sont à l'effet que demande a été faite par la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup pour que les commissaires fournissent un terrain en vue de la construction d'une école technique, et que les commissaires approuvent cette demande en principe, étant aussi favorables à l'aliénation d'une partie de leur terrain sis à proximité du terrain choisi pour la construction projetée d'un externat classique.

L'adoption de la résolution précitée a fait suite à l'audition d'une délégation de la Chambre de Commerce, composée de M. l'abbé Ronald Landry, directeur du Foyer-Patro, de M. Henri Têtu, président de la Chambre, et de MM. Robert Belzile et François Rhéaume,

(suite à la page 4)

Soirée récréative à St-Patrice

Dimanche le 15 mars, les Jeunes Abstinents et Abstinentes de St-Patrice vous offrent une soirée qu'ils ont préparée eux-mêmes. Pour vous, ils chanteront, danseront, exécuteront un sketch et monologue, joueront du piano. Un jeune débutant dans l'art oratoire vous convaincra de la nécessité de l'abstinence totale.

Une invitation spéciale est faite aux parents et aux étudiants. Venez voir vos enfants à l'oeuvre! Venez constater leur beau travail! Venez gagner de magnifiques prix.

C'est pour 8 heures dimanche le 15 mars à la salle de l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

Bienvenuee à tous.

Céline Plourde,
Responsable des Jeunes Abstinents.

Nouvelles brèves

M. Claude Bernier, gérant d'Irving Oil à Rivière-du-Loup a été élu vendredi, secrétaire de la section locale de la Croix Rouge Canadienne. Ce dernier succède à M. Yves Charette, dont la nomination comme gérant du bureau de la Commission d'Assurance Chômage à Val d'Or, a été annoncée il y a quelques jours.

Des artistes locaux sont à l'affiche ce soir, au programme "Les Talents Co-Op", télévisé tous les jeudis par CJBR-TV. Les amateurs de vidéo pourront voir et entendre à cette occasion le Trio Variétés, mettant en vedette MM. Robert Girard, Yves Blanchette et Henri Johnson, un jeune clarinettiste de 13 ans, Pierre Girard et Mlle Louise Moisan, diseuse.

Le plan détaillé de la Croix Lumineuse qu'un comité spécial a entrepris de faire ériger sur les hauteurs de la ville sera exposé à la vue du public durant toute la semaine du 15 au 21, dans une des montres du magasin de chaussures J. L. Beaulieu, rue Lafontaine.

C'est demain soir, vendredi, à 8 heures 30, à l'Ecole de Métiers, rue Lafontaine, que débuteront les cours d'art folklorique dispensés par l'Ecole de Folklore fondée il y a quelques semaines à Rivière-du-Loup. Déjà les inscriptions sont nombreuses, mais il y a place pour tous ceux et celles qui désirent suivre ces cours. Tel qu'annoncé, "Les Etincelles", groupe de folkloristes de Ste-Anne de la Pocatière, donnera des démonstrations pratiques de cet art.

Lors d'une réunion récente, le Dr Yves Godbout, président de la section de Rivière-du-Loup de la Croix-Rouge Canadienne a révélé que la campagne de souscription en faveur de la filiale canadienne de cette organisation humanitaire internationale aurait lieu dans la ville et la région du 1er au 14 mai prochains.

L'assemblée mensuelle des membres de l'Army, Navy & Air Force aura lieu demain, le 13 mars, à 8 heures p.m. au local de cette association, 36 rue Amyot. Tous sont cordialement invités à cette réunion, au cours de laquelle des questions d'intérêt général seront discutées.

Le premier cours de personnalité organisé à Cabano sous les auspices de l'Institut Le Royer s'est clôturé le 9 mars dernier, par une séance publique à laquelle assistaient 400 personnes à la salle paroissiale de l'endroit. En présence de M. Yvon Lavoie, professeur, les 30 élèves inscrits à cette série

(suite à la page 10)



BRUITS DE MA VILLE

Le Timbre de Pâques

Nos édiles ont voté un octroi de $10. au fonds de la Campagne du Timbre de Pâques présentement en cours sous l'égide du Club Rotary de Rivière-du-Loup en faveur des enfants infirmes nécessiteux. Les échevins Charles St-Pierre et Léopold Pelletier se sont faits les proposeur et secondeur de la résolution adoptée à cette fin.

Manifestation remise

La séance spéciale qui devait souligner, le 19 mars prochain, le 85ème anniversaire de la première séance du Consel de Ville de Rivière-du-Loup a été remise à une date ultérieure. En faisant part de la nouvelle, M. P. E. Ouellet, échevin du quartier Centre, et président du Comité constitué pour assumer les préparatifs de cette manifestation, a révélé que la nécessité pour le maire, d'avoir à s'absenter le 19 et l'impossibilité de certains des autres invités, anciens maires et échevins, de pouvoir être présents à cette même date, ont incité les organisateurs à retarder cette séance.

Réclamation

Le Conseil a pris connaissance, lundi soir, d'une réclamation de $235.00 en provenance du garage Henri Proulx, tenant la Cité responsable du bris d'une montre de cet établissement. Sur une proposition de l'échevin P. E. Ouellet, secondée par l'échevin Maurice Blanchet, une résolution à l'effet qu'un estimateur effectue sur les lieux une évaluation des dommages, a été adoptée. Plus tôt, le maire avait suggéré d'attendre le résultat d'une enquête du contremaître de la Voirie et le rapport des constatations d'un estimateur, avant que la réclamation soit soumise aux aviseurs légaux.

Centenaire

Le maire a émis le voeu lors de la séance du Conseil de lundi, que le centième anniversaire de la prolongation de la voie ferrée du Grand Tronc jusqu'à Rivière-du-Loup soit souligné au cours de l'été. A l'assentiment unanime de ses collègues, l'échevin J. Charles Martin, représentant du quartier St-François-Xavier, a été choisi comme président d'un comité spécial qui sera formé pour étudier la possibilité de commémorer adéquatement cet événement d'importance dans les annales locales.

Le Comité des Griefs

Le comité désigné pour étudier les grefs susceptibles de découler de l'application des articles du contrat collectif de travail présentement en vigueur entre la Cité et les employés municipaux, siégera incessamment pour considérer le cas de deux employés auxquels des augmentations statutaires n'ont pas été accordées lors de la conclusion de l'entente précitée. Après avoir fait allusion à ces "oublis", l'échevin Chs. St-Pierre avait proposé que le Conseil vote des augmentations aux employés concernés. Disant que là n'était pas la manière de procéder, le maire avait con-

(suite à la page 11)

La Cie Bell dépensera près de 2 millions dans la région

L'invention du téléphone par Alexander Graham Bell en 1874, le premier appel interurbain entre Brantford et Paris, Ont., en 1876, l'incorporation de la Compagnie Bell du Canada le 29 avril 1880 en vertu d'un acte spécial du Parlement du Dominion, la limitation du champ d'action de cette entreprise au Québec et à l'Ontario en 1909, autant de faits historiques qu'a soulignés de C. Girard, gérant régional de la Cie de Téléphone Bell à Rivière-du-Loup, dans l'intéressante conférence qu'il a prononcée devant les membres du Club Rotary local, à l'occasion de leur dîner hebdomadaire, lundi soir, à l'Hôtel St-Louis.

Présenté et remercié par M. J. B. Thivierge, président du Club, M. Girard a révélé que le territoire desservi par la compagnie dont il est le représentant régional est divisé en cinq secteurs, ceux de Montréal, de Toronto, de l'Ouest, de l'Est et de l'interurbain, le dernier incluant aussi les réseaux de relais construits pour le compte du Gouvernement, etc., avant de fournir des précisions sur les quelque 60 annuaires présentement en usage, édités à 4 millions de copies et contenant 134 sections de pages jaunes dans lesquelles annoncent environ 176,000 firmes.

Ajoutant qu'en décembre 1958 le nombre d'appareils téléphoniques de la Bell atteignait 3 millions 140 mille dans le Québec et l'Ontario, 90 pour cent de ces mêmes appareils fonctionnant à cadran, le conférencier invité a poursuivi en parlant des relations de la Bell avec des entreprises du même genre aux Etats-Unis, de son laboratoire de recherches de New-York, de même que des 632 compagnies de téléphone indépendantes existant dans notre province et dans la province voisine à la fin de 1957, pour terminer en citant des chiffres relatifs au programme d'expansion et d'amélioration des services de la compagnie dans la région de Rivière-du-Loup, ou deux millions ont été dépensés en 1958, une somme d'un millions et demi devant l'être pendant l'année en cours.

Première . . .

(suite de la 1ère page)

tionné à Rivière-du-Loup et fait oeuvre très utile dans d'autres localités, ne puisse pas rendre les mêmes services à nouveau sur le plan local. "Jusqu'à aujourd'hui", a-t-il dit, "le public et spécialement les propriétaires, semblent se réjouir de la reprise des activités de la Ligue. C'est du moins ce qui ressort des nombreux commentaires formulés à date".

Exécutif temporaire

Les autres membres de l'exécutif temporaire choisi lors de la rencontre du 7 mars sont: MM. Roméo Ouellet et J. A. Gagnon, vice-présidents; M. Marcel Ouellet, secrétaire-trésorier; MM. Léopold Lafresnaye, Roméo Bossinotte, Joseph I. Côté et Lorenzo Côté, directeurs.

L'élection d'un nouveau bureau de direction aura lieu dès que la Ligue se sera vue octroyer sa charte d'incorporation, par les autorités provinciales. Une requête à cet effet a été adressée au gouvernement par l'exécutif provisoire de la Ligue. Les élections précitées donneront aussi lieu à la nomination d'autres directeurs.

La Commission . . .

(suite de la page 3)

venue rencontrer les commissaires pour leur faire part des démarches faites auprès du Ministère provincial du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, relativement à la construction d'une école technique à Rivière-du-Loup.

Nouvelle entrevue

Vendredi dernier, dans la matinée, M. l'abbé Landry et M. Rosaire Gendron, ont eu une entrevue à Québec avec M. Gustave Poisson, sous-ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse. A cette occasion, le directeur du Foyer-Patro et le maire de la Cité ont remis à M. Poisson les plans du terrain dont il est fait mention dans la résolution des commissaires, ainsi que le texte de la résolution de la Commission Scolaire à l'adresse de la Chambre de Commerce.

Félicitations . . .

(suite de la page 1)

re plus de zèle;

ATTENDU que si cette campagne de haine menée par les Témoins de Jéhovah dans la province de Québec et en particulier dans le comté de Rivière-du-Loup se continue, il en résultera un préjudice considérable à la bonne population du comté de Rivière-du Loup;

ATTENDU qu'il serait malsain de laisser se continuer cette campagne de haine et de discorde contre la religion catholique;

ATTENDU qu'il y a intérêt pour la population catholique de la province de Québec de seconder l'hon. Maurice L. Duplessis dans la lutte entreprise par lui contre ces fauteurs de discorde;

ATTENDU qu'il serait injuste de laisser supporter à l'hon. Maurice L. Duplessis personnellement tous les frais encourus par cette condamnation;

ATTENDU par ailleurs qu'il y a intérêt pour la population catholique de Québec que cette cause soit portée au Conseil Privé de Londres dans l'espoir que le jugement de la Cour Suprême du Canada sera renversé;

ATTENDU que si le jugement de la Cour Suprême du Canada était renversé au Conseil Privé de Londres l'hon. Maurice L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec pourrait mettre en frein au flot d'injures et de calomnies semées par les Témoins de Jéhovah;

Il est proposé par le Préfet du Comté, M. Adélard Michaud et unanimement résolu par les maires du comté de Rivière-du-Loup qu'une souscription personnelle soit faite par chacun pour le produit en être adressé à l'hon. Maurice L. Duplessis avec demande d'en appeler de la décision de la Cour Suprême du Canada au Conseil Privé de Londres.

Les maires du Comté de Rivière-du-Loup avec la remise de cette contribution prient l'hon. Maurice L. Duplessis d'accepter leurs plus sincères félicitations pour cette attitude courageuse et leurs meilleurs voeux de succès pour la lutte qu'il a entreprise contre les Témoins de Jéhhovah dans le but de mettre fin à leur campagne de sédition et de discorde dans la province de Québec.

Copie de la présente résolution pourra être adressée aux journaux pour publication.

Adoptée unanimement.

Adélard Michaud,
Préfet.
P. E. Roy,
Sec.-Trés.

Réunion Lacordaire à St-Patrice

Mardi le 17 mars, les Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Patrice sont priés de se rendre à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville à 8 heures p.m. pour leur réunion mensuelle.

Il y aura initiation des membres dont la carte d'abstinence a été signée le ou avant le 17 février.

Que tous les membres se fassent un devoir d'assister à nos réunions afin de raffermir leurs convictions, de se tenir au courant des activités, d'encourager la direction qui s'impose de nombreux sacrifices pour rendre les assemblées de plus en plus intéressantes.

Rendez-vous nombreux à la réunion Lacordaire et amenez vos amis et amies. Bienvenue à tous.

M. Maurice W. Soucy parle des négociants en gros au Club Richelieu

"Les services rendus par les négociants en gros", tel était le titre de la conférence prononcée mardi soir, par M. Maurice W. Soucy, président et gérant général de Nap. Dumont Ltée, devant les membres du Richelieu-Rivière-du-Loup réunis à l'Hôtel St-Louis à l'occasion de leur dîner hebdomadaire.

Présenté par M. Origène Beizile, le conférencier s'est d'abord appliqué à démontrer la différence existant entre le commerce du négociant en gros et les autres genres d'entreprises de caractère commercial, pour présenter ensuite un tableau sensiblement complet des nombreux sèrvices que rend la propriétaire d'un commerce de gros à la localité et la région où il exerce son activité.

Soulignant le fait que de nos jours, les manufacturiers préfèrent concentrer la distribution de leur production chez les négociants en gros, afin de limiter leurs déboursés et leurs crédits, M. Soucy en est venu à traiter des responsabilités du négociant en gros, en particulier, de celle de pouvoir mettre au service de sa clientèle, un personnel compétent dans tous les domaines intéressant la construction.

Ce dernier a conclu en affirmant que le commerce des matériaux de construction est un service de première importance à rendre accessible à une population, se déclarant lui-même très heureux de faire bénéficier Rivière-du-Loup et une vaste région de pareil avantage. Les derniers mots du conférencier ont été pour féliciter les épiciers de la Cité de l'esprit d'initiative manifesté en améliorant leurs établissements, prévenant de ce fait, la concurrence des magasins à chaine.

Il a été remercié par M. Antonio Chassé.

Le conférencier-éclair au dîner a été M. Raymond Brochu, qui a parlé de l'assurance-vie au Canada.

En l'absence de Me Jean-Paul Bérubé, c.r., président du Club, le dîner était présidé par l'ex-président du Richelieu-Rivière-du-Loup, M. Gérard-F. Lapointe.

Spéciaux! Spéciaux!

VENDREDI ET SAMEDI

Boeuf à rôtir, filet	58c
Saucisse fumée Swift, paquet 1 lb.	41c
Boudin au lait	26c
Porc à rôtir, soc ou épaule	29c
Boeuf à rôtir, surlonge	57c
Spread Sodor, la lb.	29c
Salade en pomme	15c
Pommes McIntosh, la doz.	31c
Oeufs frais, grade A, la doz.	49c

Boucherie Iberville

7 Iberville — Tél. UN 2-2749

Pour l'achat de votre

NOUVEAU COSTUME OU MANTEAU

LE MAGASIN

Au Bon Goût Enr.

246 RUE ST-GERMAIN

RIMOUSKI

est sûrement l'endroit idéal

Faites une visite mesdames et mesdemoiselles à ce populaire magasin afin de vous en convaincre. Vous y verrez les plus jolis costumes ainsi que les plus élégants manteaux de printemps dans les marques les plus renommées, VENDUS EXCLUSIVEMENT AU BON GOUT ENR. DANS LE BAS DE QUEBEC. Les prix de ces vêtements varient de $29.95 à $100.00 et vous pouvez faire réserver la toilette de votre choix en donnant un léger dépôt.

En portant ce printemps un manteau ou un costume signé "Au Bon Goût Enr." vous êtes assurées mesdames et mesdemoiselles d'avoir une toilette très nouvelle, convenant à votre personnalité.

Et souvenez-vous aussi, mesdames et mesdemoiselles que vous êtes toujours les très bienvenues Au Bon Goût Enr. que ce soit tout simplement pour visiter ou pour acheter!

Commentaires en marge des négociations de la Cité avec les Policiers

A l'échevin Léopold Pelletier, président du comité municipal de police, qui le priait de commenter des déclarations de l'agent d'affaires de l'Association locale des Policiers, concernant l'issue des négociations en cours entre ce groupement et la Cité, au sujet de la conclusion d'une entente collective de travail, le maire a d'abord déclaré normal que le corps de policiers-pompiers ait pris d'initiative de se grouper en association, la Cité ne lui ayant par ailleurs jamais refusé le privilège d'avoir des représentants pour faire au Conseil des propositions qu'il juge dans son intérêt.

Par contre, a ajouté M. Gendron, on ne peut pas reprocher aux autorités municipales de prendre l'intérêt des citoyens, non plus que d'utiliser les services d'un corps tel que l'Association Professionnelle des Industriels pour négocier avec les policiers.

Faisant allosuion à M. Matteau, M. Gendron a dit que ce dernier est un spécialiste dans le domaine des conventions collectives, pour poursuivre en soulignant le fait que la Cité a fait à l'Association une autre proposition, de nature à satisfaire à la fois les intérêts des contribuables et des policiers-pompiers.

Le maire a précisé que le projet d'entente soumis par les policiers a été étudié avec soin par M. Matteau, qui a contribué à la préparation à la nouvelle formule de convention, soumise

(suite à la page 8)

Législation civile du mariage expliquée par Me P.-Y. Marquis

Avant de s'engager dans la vie matrimoniale, la plupart des jeunes, aujourd'hui, signent un contrat de mariage. Remarquez que ce n'est pas là manifestation d'un manque de confiance entre les futurs conjoints. La nécessité d'un contrat vient de ce qu'il renforce l'union des époux, protège davantage le foyer et sauvegarde les intérêts économiques de la famille. Ainsi s'exprimait Me Paul-Yvan Marquis, dans une conférence donnée à la J.O.C. sur la législation civile du mariage.

Le contrat de mariage, continua Me Marquis, est une convention matrimoniale qui intervient entre deux personnes de sexe différent dans le but d'établir les règles économiques et civiles de la société qui va s'établir entre eux. Les caractéristiques du contrat sont les suivantes: fait par écrit devant notaire, signé avant le mariage pour être valide, et enfin irrévocable, i.e. qu'après la célébration du mariage, rien ne peut être changé.

Il y a différentes sortes de contrat dont les deux plus courants sont: communauté de biens où tout est mis en commun entre les époux; séparation de biens où chacun est propriétaire de ses avoirs avant comme après le mariage. Ce dernier renferme les clauses suivantes: les deux époux sont libres d'administrer leurs biens comme ils l'entendent; les charges du mariage sont rencontrées selon les moyens de chacun; nécessité pour le mari d'avantager son épouse en lui léguant le ménage et en lui donnant une somme d'argent de son vivant ou au décès; tout revient au mari si la femme décède la première; les biens au dernier vivant. Le grand avantage de ce contrat c'est qu'il protège mieux la famille en cas de mauvaises affaires.

Dans le premier, comme on l'a dit, les deux époux sont également propriétaires de ce qu'ils possèdent. En général, toutes les charges du ménage reviennent au mari. Ce contrat a l'avantage d'être plus juste pour la femme, celle-ci, en effet, est assurée d'avoir au moins la moitié des biens au décès du mari. Le principal inconvénient est que, si la famille vient en mauvaises affaires, tous les biens peuvent y passer.

Le conférencier parla ensuite du testament et de l'assurance-vie. Le testament, étant un acte unilatéral prenant effet au décès, est de trois sortes: notarié, de forme anglaise ou olographe. Il va s'en dire que le premier est préférable parce qu'indescriptible et impérissable. Quant à l'assurance-vie, il serait bon que chaque famille ait au moins une police familiale. Le mari verra par la suite à s'assurer pour au moins $10,000. pour plus de sécurité.

Conclusion: C'est donc un élément de sécurité que d'avoir un contrat de mariage. Il importe toutefois de le bien faire afin qu'il réponde véritablement à son but: sécurité des époux, sauvegarde du foyer.

G. et M.

La semaine prochaine: Législation de l'Eglise sur le Mariage.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de St-Alexandre, Comté de Kamouraska demande des soumissions pour le déménagement et la restauration de l'école de l'arrondissement No 5 de notre Commission Scolaire, suivant les plans et devis fournis par le Département de l'Instruction Publique.

Ces plans et devis peuvent être examinés au bureau du secrétaire de cette Commission.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté représentant 10% du montant de la soumission.

Chaque soumissionnaire devra apporter sa soumission à la séance de la Commission Scolaire qui aura lieu mercredi le 25 mars 1959, à 7 heures du soir pour en prendre connaissance.

La dite Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LUDGER CHOUINARD, sec.-trés.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Spécial: Vendredi de 1 à 6 h.

Léopold PELLETIER

Tél. UN 2-3516 59 Hôtel de Ville

SATISFACTION 100% GARANTIE CHEZ LES EPICIERS S.-P.

Roastbeef filet La livre . . . . . **.60**

Porc à rôtir, épaule . **.39**

Viandes de Première Qualité

Poulet à Bar-B-Q, 2 à 3 livres . . . **.39**

Saucisse fumée Fédéral Paquet 1 livre . . . **.39**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

SERVICE & PRIX SP

Spécial de la semaine

1 drap de coton de marque Wabasso, grandeur 72 x 100. Spécial avec marché de $10. . . **$1.99**

Jolie lampe à l'huile miniature en porcelaine, peinte à la main avec chaque achat de $5. . **.69**

NEW DOMESTIC

Graisse Domestic . **.28**

Macédoine Idéal, 20 oz. La boîte . . . . . **.12**

Marinades sucrées Raymond 24 onces . . . . . **.35**

Bettes sucrées Raymond, 24 onces . . . . . **.25**

Pommes McIntosh, cello 5 livres . . . . . **.39**

Pêches Arkell, 28 oz. 3 boîtes pour . . . . . **.89**

Papier de toilette White Cross 4 rouleaux pour . . . . . **.49**

JUS DE TOMATES STOKELY, FANCY 20 onces. 4 btes pour . . **.49**

BISCUITS VIAU Choco Puff et Coco Macaron 2 paquets . . . **.63**

ATTENTION: — La semaine prochaine débutera notre grand concours d'achats. Les coupons de chaque membre S.P. serviront pour les tirages — le 24 avril, d'un service à dépecer "Sheffield". Le 26 avril à Québec, d'une laveuse et sécheuse Westinghouse et le 1er juillet d'une magnifique automobile.

Soupe aux légumes Campbell, 10 oz. 2 pour . . **.25**



CIRE en pâte Heavy Duty **.63**

MELASSE Silver Lasses 40 onces . . . **.29** avec 1 carton de 12 onces gratis

Cigarettes assorties le carton . . . **$3.29**

A NOS CLIENTS ET AMIS

Les travaux de rénovation à notre magasin tirent à leur fin. Offrez-vous l'agréable expérience de magasiner dans l'établissement le plus moderne du genre en ville.

SUR LE PLAN MUNICIPAL

RAPPORT DES OPERATIONS DE 1958 DE LA CITE DE RIVIERE-DU-LOUP



Le rapport ci-dessous est un extrait du bilan des opérations financières de la Cité pour l'année 1958. Ces chiffres méritent d'être consultés, car ils fournissent des renseignements intéressants sur une question sujette à retenir l'attention de tous les contribuables de Rivière-du-Loup.

Tel que demandé par une résolution de votre conseil, j'ai fait un examen des livres de la Cité de Rivière-du-Loup pour l'année terminée le 31 décembre 1958, et j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport.

RESULTAT DES OPERATIONS

Après avoir effectuées des dépenses de nature capitale au montant de $50,919.95, vous avez terminé votre année financière le 31 décembre 1958 avec un excédent des revenus sur les dépenses de $16,588.76 qui se répartit de la manière suivante:

Section électricité: Excédent des revenus		$ 36,235.75
Secaion générale: Excédent des dépenses	$68,311.08	
Section aqueduc: Excédent des dépenses	864.51	
Section Sinistrés: Excédent des dépenses	471.40	69,646.99
		$ 16,588.76

Les dépenses de nature capitale et les frais de finance absorbés par les revenus ordinaires s'établissent de la manière suivante:

Section générale	$ 28,986.73
Section électricité	15,021.65
Section aqueduc	6,911.57
	$ 50,919.95

Les dépenses de nature capitale effectuées à même les règlements d'emprunts et les revenus ordinaires se répartissent ainsi:

SECTION GENERALE:

Rues	$ 92,586.08	
Trottoirs	10,416.36	
Ameublement et mécanique de la comptabilité	6,143.13	
Dépotoir	4,365.23	
Radio-Police, voitures	4,042.00	
Parcs	3,841.72	
Aéroport	2,545.40	
Tracteur	3,951.99	
Bâtisse Morneau & Gendron Ltée	1,500.00	
Terain de l'incinérateur	300.00	$129,691.91

SECTION ELECTRICITE:

Barrage et mur de soutènement	$ 43,133.01	
Compteurs	5,226.34	
Transformateurs	3,771.96	
Boite de camion	1,026.17	
Lampes de rues	2,963.79	
Ligne de distribution	692.73	56,814.00

SECTION AQUEDUC:

Extension du système	$ 13,110.40	
Borne-fontaines	912.04	14,022.44
		$ 200,528.36

Au cours de l'année 1958, la Cité a fait une émission d'obligations de $335,000.00 portant le règlement No 400 dont une partie servait à consolider le déficit accumulé au 31 décembre 1957.

ARRERAGES:

L'examen des comptes à percevoir ont nécessité de faire quelques ajustements à la réserve pour mauvais comptes. Ces pertes prévues se répartissent de la manière suivante:

Section générale	$ 3,000.00
Section électrique	1,500.00
Section aqueduc	2,000.00
	$ 6,500.00

Je n'ai pas fait confirmer par les contribuables les montants qui vous sont dûs.

SITUATION FINANCIERE:

La situation financière de votre Cité au 31 décembre 1958 peut se résumer comme suit:

PASSIF

Dettes funded		$ 1,335,000.00
Dettes à court terme		200,000.00
Dépenses capitales effectuées en 1958 pourvues par les règlements 359-362-363-370-371-374	$ 39,643.62	172,978.31 261,919.66

GENERALITES:

Voici quelques statistiques qui m'ont été fournies par votre secrétaire-trésorier.

Evaluation des biens fonds imposables		$12,874,720.00
Taux de la taxe foncière		1.00
Evaluation des biens fonds imposables des terres en culture		196,260.00
Taux de la taxe		.60
Evaluation des biens fonds non imposables		8,316,371.00
Valeur locative		395,421.00
Taux de la taxe		8%
Valeur des fonds de commerce		1,480,250.00
Taux de la taxe		1.00

PERCEPTION DE L'ANNEE:

Taxes de l'année courante	$144,070.76	
Arrérages	36,752.29	$180,823.05
Intérêts		1,211.95
Licences		39,167.83
Vidanges		11,893.97 233,096.80

SECTION AQUEDUC:

Perception de l'année courante	$ 89,561.43	
Perception des arrérages	19,015.84	108,577.27

SECTION ELECTRICITE:

Perception de l'année courante	$ 320,471.61	
Perception des arrérages	16,075.92	336,547.53

POPULATION	10,993
SUPERFICIE DE LA CITE EN ACRES	4,900

Je soumets le présent rapport à votre considération et demeure à votre entière disposition pour tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

(signé) CHS. EUG. PELLETIER, C.A.
Comptable agréé

63 Fraserville Tél. UN 2-2813

Emile D'Amours

Epicier - Boucher et Licencié

Rivière-du-Loup

GEM

G. E. M. vous offre les meilleures aubaines chaque semaine

Longes de porc, bout des côtes, la lb. 43c
Saucisse à déjeuner, fraîche, 2 lbs. . 69c
Saucisse fumée, la lb. 43c

Le conducteur peut régler le rétroviseur latéral Dodge de l'*intérieur*, sans même quitter son siège. Très pratique!



7

Conduite par boutons-poussoirs

Vous pressez un bouton . . . et la transmission automatique à boutons-poussoirs entre en jeu. Rien de plus simple!

6

Appuyez sur l'accélérateur

Le puissant V-8 "313" de la Dodge ou le vigoureux 6 Econo-Flite se met docilement et . . . fougueusement à votre service.

5

Un nouveau genre de servo-direction

Grâce à la servo-direction à *effet constant*, vous n'éprouvez pas les intermittences communes aux servo-directions ordinaires.

CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

2

Freins à contact total

Contrairement aux autres freins, toute la surface de leurs garnitures appuie sur les tambours, ce qui assure des arrêts plus doux et plus efficaces.

3

Chauffage et ventilation à boutons-poussoirs

Le chauffage, le dégivrage et la ventilation se règlent du bout du doigt, grâce à ce nouveau système Dodge.

4

Suspension incomparable

La suspension Torsion-*AIRE* à barres de torsion évite à la Dodge les plongeons et le roulis communs avec les autres suspensions.

1

Remarquez le prix

La Dodge vous donne davantage pour votre argent. Malgré sa supériorité, elle est encore l'une des moins chères [illegible]

ÉCHANGE!

La reprise que nous vous offrons à la suite de votre essai en 10 points fera plus que jamais de la Dodge l'achat printanier le plus avantageux. Passez nous voir dès aujourd'hui avec votre auto actuelle. Nous vous proposerons l'échange idéal.

RINO THIBAULT AUTOMOBILES LTEE
299 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup

Landry Auto Service Inc.
Ste-Hélène de Kamouraska

J. B. BELZILE AUTO INC.
Ste-Anne de la Pocatière

ALBERT BELANGER
Route Nationale, Les Etroits

qui vous sont dûs.

SITUATION FINANCIERE:

La situation financière de votre Cité au 31 décembre 1958 peut se résumer comme suit:

PASSIF		
Dette fondée	$ 2,818,049.99	
Exigibilités	123,214.70	
Autres passifs et revenus différés	241,965.78	$ 3,183,230.47
ACTIF		
Disponibilités	$ 404,157.76	
Autres actifs	61,771.39	
Re: Quebec Power - Actif réalisable à long terme	270,943.20	736,872.35
DETTE NETTE AU 31 DECEMBRE 1958		**$ 2,446,358.12**
Dette nette au 31 décembre 1957	$ 2,708,114.78	
AJOUTER: Ajustement 1957	163.00	2,708,277.78
DIMINUTION de la DETTE AU COURS DE 1958		$ 261,919.66

Cette diminution de la dette s'explique de la manière suivante:

Excédent des revenus sur les dépenses pour l'année 1958	$ 16,588.76
Vente à Quebec Power - moins versement effectué	270,943.20
Achat d'obligations au cours de l'année 1958	145,666.71
Remboursement effectué à la Caisse Populaire	1,000.00
Amortissement des frais d'émissions d'obligations	699.30
	$434,897.97

DIMINUER:		
Emprunt en vertu du règlement 400		$335,000.00
Moins: solde non dépensé	$ 44,013.76	
déficit consolidé	157,651.55	201,665.31
		$ 133,334.69

Longes de porc, bout des côtes, la lb. 43c
Saucisse à déjeuner, fraîche, 2 lbs. . 69c
Saucisse fumée, la lb. 43c

Fruits et légumes frais et congelés

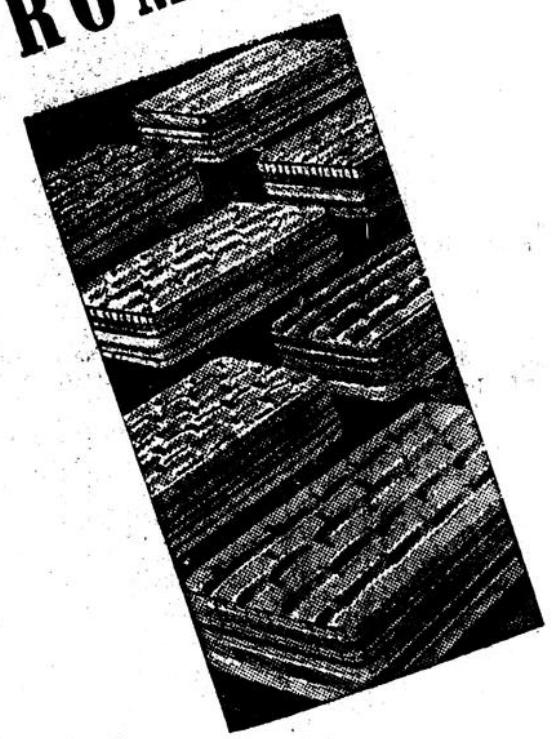
Tomates, cello, 2 pour 29c
Echalottes fraîches, 3 pour 35c
Ketchup Heinz, bout 15 oz. 29c
Beurre de qualité, la lb. 67c
Pois verts Konsert, 20 oz. 8 btes . . $1.
Tomates, qualité de choix, 28 oz. 3 p. 69c
Spread Sodor, 1 lb. 2 pour 55c
Sucre granulé, 10 lbs. 85c
Beurre de peanut Cantin, 16 oz. . . . 35c

10 livres de Patates Canada No 1 avec achat de $9. fait au magasin.

Assortiment complet de viande et de charcuterie

BIERE — Votre marchand G. E. M. — PORTER

VENTE PROMOTION



ECONOMISEZ **$10.00**

LE SEUL **MATELAS**

GARANTI POUR **10 ANS**
Par le manufacturier lui-même

SE VEND ORDINAIREMENT $59.95
REDUIT A **$49.50**

La Manufacture de Matelas Médical
directement du fabricant au consommateur

Bertin & FILS LTEE.

RIVIERE-DU-LOUP
Tél. UN 2-3595
RIMOUSKI
Tél. RA 3-6555

ANNONCES CLASSÉES

IMPORTANT

Il est inutile d'appeler pour la publication d'une annonce classifiée. Il faut apporter le texte au bureau ou l'expédier par la malle avec le montant de l'annonce.

Les prix sont les suivants:
Annonce ordinaire . . . $0.75
Annonce encadrée . . . $1.50

Pour publications le jeudi, les annonces devront nous parvenir au plus tard le mardi soir.

VENDEURS DEMANDES — Soyez en affaires pour vous-mêmes. Vente exclusive de marchandises d'ustensiles nécessaires à tout chef de maison. Ces item n'étant vendus dans aucun magasin il n'y a pas de compétition. Profit de plus de 500%. Ecrivez immédiatement pour obtenir gratuitement le catalogue illustré donant le prix de détail. Une liste confidentielle du prix de gros sera envoyée séparément. Murray Sales, 3822 rue St-Laurent, Montréal.
18 à 26

CORSETS SPENCER — Vous verrez par vous-même pourquoi chaque jour, plus d'hommes et de femmes paraissent mieux et se sentent mieux parce qu'ils portent des Spencers dessinés individuelement pour eux. Prix raisonnables. Garantis conserver leur forme. Madame Maurice Girard, 343 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup,
1-52

A VENDRE — Set de salle à dîner en chêne, comprenant table ronde avec 5 planches de rallonge et 6 chaises; 1 lit en métal brun; 1 sommier et 1 matelas Marshall. Le tout en bonne condition et à prix d'aubaine. S'adresser à 29 Laval ou par Tél. UN 2-2475.
19-20-p.

LOCAUX A LOUER

Pour magasin et bureaux.

Centre des affaires.

Informations à

C. P. 115

Rivière-du-Loup

24 j. n. o.

PIANOS A VENDRE



S'adresser à

Laurent April
St-Hubert Tél. 627-s-22
1-52-p.

PEINTURE SERVI-KOTE

Très Spécial

$4.25 le gallon

$1.35 la pinte

OMER RIOUX

UN 2-2600, 246 Lafontaine

38 j. n. o.

A VENDRE

A VENDRE — 2 caisses enregistreuses usagées remises à neuf de marque Smith-Corona et Victor McCaskey à un prix très spécial, pouvant servir pour petite épicerie ou restaurant. Une quantité de machines à écrire usagées de $20. à $135. de marques Remington, Underwood, Smith-Corona et Royal. Une filière en métal 4 tiroirs avec bras suspension format lettre à un prix d'aubaine. 3 coffres-forts usagés à partir de $50. à $125. Toute cette marchandise est livrable immédiatement. S'adresser à Hervé Nadeau Enr. 60 Ch. Témiscouatta, Rivière-du-Loup, UN 2-4714. Représentant des machines à écrire Royal et des machines à additionner Victor McCaskey, Burroughs, Olivetti, Smith-Corona et R. C. Allan. Spécialité: Réparations de machines à écrire de machines à additionner et de caisses enregistreuses de toutes marques. Location de machines à écrire 3 mois pour $12. S'adresser à Hervé Nadeau Enr. 60 Ch. Témiscouata, Rivière-du-Loup. Tél. UN 2-4714.
35 j.n.o.

A VENDRE — A Trois-Pistoles, maison de 5 logements à vendre à prix raisonsable, située au No 77 rue Notre-Dame Est. Les intéressés pourront communiquer avec Julien April. Tél. 17, Lac des Aigles.
46 j. n. o.

A VENDRE — Stock de literie, tissus à la verge et coupons. Pas de vieille marchandise. Magasin établi depuis 2 ans seulement. A sacrifier, cause de santé. Ecrire à Casier Postal 220-B, Le "Saint-Laurent", Rivière-du-Loup.
18-19-p.

A VENDRE — Camion Dodge 1955, avec équipement et dompeuse et un autre de ½ tonne, Dodge 52 ainsi qu'une maison avec terrain de 187 pieds par 77, au centre de la ville de Trois-Pistoles, en face de La Familiale. A vendre à prix raisonnable. S'adresser à Lionel Turcotte, 9 Vézina, Trois-Pistoles.
18 à 21-p.

A VENDRE — Une flûte Sioux-Robert à l'état de neuve, valeur de $175. A sacrifier $75. S'adresser à UN 2-2646.
19-p.

PIANO A VENDRE — Marque Mason & Risch. Bonne condition. S'adresser à Mme Alphée Raymond, 49 rue Raymond, UN 2-2426.
19-p.

A LOUER

Logement de 5 pièces, libre le 1er avril, situé à 45 rue Joly.

Pour information s'adresser à

114 Hôtel de Ville

Tél. UN 2-3528

19 j.n.o.

LOGEMENT DEMANDE

On demande à louer un logement de 7 à 9 pièces, chauffé ou maison seule.

S'adresser à

C. P. 115

Rivière-du-Loup

18 j.n.o.

GEO.-ED. LANGLAIS
COURTIER EN IMMEUBLES

- Résidences
- Maisons à revenus
- Fermes
- Chalets
- Industries
- Commerces
- Hôtels
- Terrains
- Evaluations
- Prêts Hypothécaires

ACHAT — VENTE — ECHANGE

Directeur de La Chambre d'Immeubles de Québec. Membre de l'Association des Chambres d'Immeubles de la Province de Québec et de Canadian Association of Real Estate Boards.

56 rue Iberville Rivière-du-Loup, P.Q. UN 2-4300

56 rue St-Jean Québec, P.Q. Edifice Hôtel Victoria

Téléphones: LA. 2-4081 — LA. 2-3382

Tél. UN 2-4242 **Bureau: 296 Lafontaine**

DOCTEUR
André CREVIER
OPTOMETRISTE

Examen des Yeux **Ajustement des Lunettes**

Commentaires . . .

(suite de la page 5)

à l'Association avec l'assentiment unanime du Conseil.

Ajoutant que la Cité est de bonne foi et qu'il en est sans doute de même de l'Association et de ses représentants, M. Gendron a affirmé que le Conseil Municipal avait et continuait d'assumer ses responsabilités, pour conclure en se disant convaincu que comme par le passé, la question du renouvellement du contrat de travail des policiers-pompiers allait se régler dans l'harmonie, et au meilleur des intérêts des deux parties en cause.

A VENDRE — Une bouilloire de beurrerie à vendre, modèle HRT 34 pouces par 8 pieds. En opération 1 an, en parfaite condition. S'adresser à la Coopérative Agricole, Squateck, Tém.
19-p.-p.

A VENDRE — Sets de chambre à coucher pouvant servir pour chalet; set de salle à dîner de 9 morceaux en bon ordre et différents autres articles. S'adresser à 33 Ch. Fraseville, UN 2-2604.
19-p.

A VENDRE — Maison neuve dans le village, pièces cèdre, 7 appartements, cave en ciment, chambre de bain puits artésien pompe électrique, grand terrain. A vendre ou échanger comme comptant pour bon commerce. S'adresser à Bertrand Soucy, Mont-Carmel, Co. Kam.
19-20-p.

A VENDRE — Canot en vencer de 14 pieds, avec trailer, en très bonne condition. S'adresser à 32 St-Louis entre 11h. 30 et 6h.
19-p.

A LOUER

A LOUER — Chalets meublés ou non à louer pour l'hiver. S'adresser au Château Grandville, 94 Lafontaine.
49 j. n. o

A LOFER — Logement de 5 appartements, remis à neuf, situé à 81 Témiscouata. Libre le 1er mars. S'adresser à Omer Rioux, UN 2-2600.
16 j. n. o.

A LOUER — Logement luxueux à louer à 82 rue Fraser, comprenant 3 chambres, salon, cuisine, chambre de bain et garage à même la bâtisse et qui communique par l'intérieur, une des pièces a servi de bureau d'affaires sur la façade. S'adresser à Hôtel Côté, UN 2-9023.
19-p.

A LOUER — Logement de 4 appartements plus chambre de bain. Libre le 1er avril. S'adresser à 26 Bernier, UN 2-2429.
19-p.

A LOUER — Logement de 4 appartements situé à 34-A rue Laval. S'adresser à Lionel Gagnon, 6 rue Ste-Marie, UN 2-2272.
19-p.

A LOUER — Logements modernes, chauffés, 3 et 5 appartements. S'adresser à UN 2-3460, 23 Fraserville.
19p.

SERVANTE DEMANDEE — Dans maison privée, pour petite famille. S'adresser à UN 2-3220.
19-p.

DEMANDE D'EMPLOI — Jeune homme sérieux et honnête désire travail dans un garage comme apprenti mécanicien Diesel et Automoteur. Pour renseignements écrivez à Roger Labrèche, Val Gagné, Co. Timmins, Ont.
19-p.

AGENTS DEMANDES — Désirez-vous augmenter vos revenus? Jito vous offre la solution. Vendez nos 225 produits régulièrement ou à temps partiel. Articles de toilette, médecines, culinaires, thé, café. Nos offres de produits gratis vous ouvrent les portes. Gagnez de $50. à $85. par semaine. Jito Dépt B, 5130 St-Hubert, Montréal.
19-p.-p.

HOMMES DEMANDES — Personne ambitieuse pour commerce Watkins établi dans Rivière-du-Loup. Pas de capital à investir. La plus importante Compagnie du genre au monde. Produits annoncés nationalement. Chance de promotion. Semaine de 35 heures. Ecrivez immédiatement à M. J. A. Guilbault, 350 rue St-Roch, Montréal, Qué.
18-21

DÉCÈS

Mlle CECILE DUBE

Le 7 mars, à l'Hôpital de Rivière-du-Loup, à l'âge de 49 ans est décédée Mlle Cécile Dubé, fille de feu M. et Mme Valère Dubé, de Cacouna.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 10 mars, en l'église de Cacouna.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Marc-André Rioux.

A la famille en deuil, nos condoléances.

ON DEMANDE — Commerce Rawleigh maintenant vacant dans le comté de Témiscamingue. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Rawleigh's, Dept C-599-189, 4005 rue Richelieu, Montréal.
19-p.-p.

STENO-DACTYLO DEMANDEE — Sténo-dactylo capable de prendre des responsabilités, demandée pour Cabano. Ecrire à C. P. 565, Rimouski — C. P. 218, Cabano.
18-20-p.-p.

EPARGNEZ — En louant une machine à coudre Singer. Seulement $7.'0 par mois, 1 ivraison comprise.
18 à 21 p.-p.

ON DEMANDE — Compagnie avantageusement connue demande vendeur agressif avec voiture pour Beaulieu, Isle-Verte Ouest, Packington, Rivière-Verte, St-Eusèbe, et environs. Ligne de nécessités pour la maison et la ferme. Intéressante commission. Demandez catalogue gratis à Mme T. Gauvreau, C. P. 58, Station C, Montréal, P.Q.
18-22-p.-p.

Soumissions

L'Association de la Croix Lumineuse demande des soumissions pour l'érection d'une croix en fer, ayant les dimensions suivantes: hauteur, 67 pieds 6 pouces, largeur des quatre faces de l'armature, 6 pieds 6 pouces. Le tout assemblé à la soudure électrique, solidé par des fers d'angles et retenu en place au moyen de boulons. Les plans et devis de cette structure pourront être obtenus en s'adresasnt à M. Roméo Dumas, 9 rue Ste-Claire, Rivière-du-Loup.

Les soumissions peuvent être adressées à l'Association de la Croix Lumineuse, au soin de M. Dumas, à partir du 13 mars jusqu'au 28 mars à midi. L'Association ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront adressées.

CHAMBRE DEMANDEE — Représentant de compagnie désirerait une chambre dans une famille. Période 2 ans. Envoyez vos conditions et No de Téléphone et adresser à C. P. 145, Rivière-du-Loup.
19-20-21-p.

A VENDRE

Cadillac 1953 avec équipement complet. En parfait ordre. Garantie absolue.

S'adresser à

Station Service Rioux Enr.

175 Lafontaine, UN 2-3263

19-p.

Commerce à Vendre

Garage avec agence et succursale Massey-Ferguson. A vendre pour cause de santé.

S'adresser à

Philodime Marquis

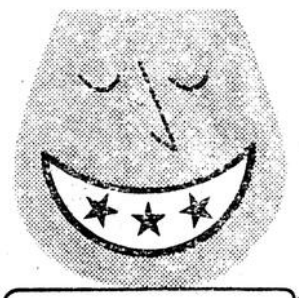
ISLE-VERTE

PAUL MASSON

le

BRANDY

le plus populaire au Québec!



Established in 1852
PAUL MASSON
Three-Star
BRANDY
PAUL MASSON & CO. LIMITED
MONTREAL, CANADA

VOTRE CHOIX
"TROIS ÉTOILES"

★ 10 OZ.
★ 25 OZ.
★ 40 OZ.

Imposantes funérailles de M. Emile Lebel à Cacouna

Lundi à 10 heures, dans l'église de Cacouna ont eu lieu les imposantes funérailles de feu M. Emile Lebel, époux de dame Marie-Louise Beaulieu, décédé le 5 mars à l'Hôpital de Rivière-du-Loup où il était hospitalisé depuis deux ans, à l'âge de 77 ans et 5 mois.

Le service funèbre a été chanté par ses trois fils, le R. P. Réal Lebel, S.J. officiant, Marc Henri et Bernard Lebel, diacre et sous-diacre.

La levée du corps à l'église a été faite par Mgr Eudore Desbiens, Vicaire Général de Rimouski.

Un très nombreux clergé du diocèse de Rimouski et du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière assistait aux funérailles. Mentionnons: Mgr Lionel Roy, ancien curé de Cacouna, du Séminaire de Rimouski; Mgr Geo. Dionne, du Séminaire; M. le chanoine Antoine Gagnon, supérieur du Séminaire; M. le chanoine Léonard Lebel, chancelier de l'Archevêché de Rimouski; M .le curé J. B. Beaupré, de Cacouna; M. l'abbé Léo Lebel, économe du Séminaire; M. l'abbé Adrien Tremblay, de l'Institut de Technologie de Rimouski; M. l'abbé Patrice Gallant, curé de St-Robert; M. le curé Hildebrand Roy, de St-Modeste; M. le curé Léopold Desbiens, de St-Arsène; M. l'abbé Emile St-Pierre du Séminaire de Rimouski; M. le curé Roger Beaulieu, de St-Juste du Lac; M. le curé Joseph Lauzier, de Ste-Rita; M. l'abbé Rémi Sénéchal, du Séminaire; le R. P. David, Capucin, le R. P. Blondin Dubé, S.J. de Montréal; le R. P. L. Marie Lebel, Dominicain de Montréal; M. le curé Philippe Ouellet, de Les Etroits; M. l'abbé Lucien Rioux, aumônier diocésain de l'U.C.C., et une cinquantaine d'autres dont les noms nous échappent.

Le cortège funèbre, sous la direction de M. Marc-André Rioux, de Rivière-du-Loup, était conduit par ses fils: Lorenzo Lebel, Geo.-Antoine Lebel, Rosario Lebel, Gérard Lebel, M. Adélard Michaud, son gendre, maire de Cacouna; M. J. B. Lebel, M. Alphée Beaulieu, M. Ange-Marie Beaulieu, M. Alphonse Bérubé, etc.

La dépouille mortelle a été inhumée dans le lot de la famille de M. Narcisse Lebel, dans le cimetière de Cacouna.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Ouverture . . .

(suite de la 1ère page)

La présidence du comité d'organisation de la campagne de 1959 dans le territoire précité, a été confiée à M. Raymond Allard.

A titre de trésorier du même comité, M. J. Paul Trudeau, gérant de la succursale de Rivière-du-Loup de la Banque de Montréal, doit contrôler le retour des enveloppes-réponses contenant les contributions des quelque 7000 particuliers et hommes d'affaires de la même région, auxquels ces enveloppes ont été adressées au début de la campagne.

Chaque enveloppe, de couleur rose, dont la réception est devenue familière à plusieurs à pareille époque de l'année, contient cinquante timbres illustrés, invitant celui qui les reçoit à aider les enfants infirmes.

La contribution minimum est de un dollar, l'envoi d'un don plus considérable étant laissé à la générosité du destinataire de l'enveloppe-réponse.

Nombreux bénéficiaires

Réunis, les argents recueillis sont redistribués par des personnes autorisées à des enfants handicapés nécesiteux habitant toutes les parties du Canada. Grâce à la générosité du public, ces mêmes enfants sont en mesure de recevoir les soins de nature à assurer leur retour à la vie normale et d'en faire des citoyens utiles à la société. Il est à noter que des Campagnes du Timbre de Pâques sont organisées à l'époque de cette fête, d'un bout à l'autre du pays.

Il est évident que des enveloppes-réponses n'ont pas été adressées à tous les résidents de la région sous le contrôle du Comité d'Organisation patronné par le Rotary de Rivière-du-Loup. Aussi, toutes les personnes de la région déjà mentionnée, n'ayant pas reçu d'enveloppe rose, mais désirant souscrire à la campagne 1959 du Timbre de Pâques, peuvent-elles le faire en adressant leur don comme suit: Timbres de Pâques, Club Rotary de Rivière-du-Loup, a-s M. J. P. T. Trudeau, Banque de Montréal, Rivière-du-Loup, P.Q.

Clôture . . .

(suite de la page 1)

d'écoles du district 504; Mlle Andrée Ouellet, présidente du Syndicat des Institutrices du Témiscouata; M. Benoit Michaud, professeur au collège St-Pierre, de Ste-Rose.

M. l'abbé Adélard Beaulieu, curé de la paroisse et président du Comité d'honneur de la Semaine de l'Education tira les conclusions et forma le voeu que le civisme, cette vertu qui fait le bon citoyen, soit encore mieux pratiquée si possible dans l'avenir.

Deuxième liste de souscripteurs pour la Croix Lumineuse

Hon. Juge Alex. Michaud	$10.
M. Roger Têtu	$10.
M. Lucien Dubé	$10.
J. A. Vachon et Fils, Beauceville	$10.
M. Eugène Pettigrew	$10.
M. P.-A. Gagné	$10.
Dumais 5-10-15	$10.
Fonderie Monsarrat	$10.
P. T. Légaré Ltée	$10.
Dr Lavergne Paradis	$7.
M. Jos. Lebel	$5.
M. Marc-André Rioux	$5.
Dr D. Saindon	$5.
M. D.-E. Rioux, avocat	$5.
Me Michel Lemieux, avocat	$5.
Chassé et Chassé, avocats	$5.
Mme Antonio Pelletier	$5.
M. Hormidas Poulin	$5.
M. Dominique Thériault	$5.
M. J.-B. Dupuis	$5.
Théophile Rioux Enr.	$5.
M. l'abbé H. Roy, curé, St-Modeste	$5'.
M. le curé Roland Rioux, Viger	$5.
M. le curé J. David Jean, St-Eloi	$5.
M. Eugène Gamache	$5.
Desjardins Ltée, St-André	$5.
L'Action Catholique, Québec	$5.
Château Grandville	$5.
Magasin Laforest	$5.
M. le notaire L. Bédard	$5.

Conférence . . .

(suite de la 1ère page)

présidente du Cercle Pédagogique; M. l'abbbé Norbert Roussel, vicaire à Trois-Pistoles; M. C.-E. Pelletier, C.A., président du club local et secrétaire de la Commission Scolaire No 1 de Trois-Pistoles; le conférencier, M. Alphonse Lebel, I.E., président du Club Richelieu de Montmagny; le Dr Epiphane Litalien, inspecteur régional des écoles; le R. Frère Flavien, s.c. directeur du collège Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles; Mlle Rita Tremblay, institutrice et présidente du Syndicat des Institutrices.

Egalement au nombre des invités: Mlle Céline Belzile, Mme Armand Lévesque, Mlles Andrée Bélanger, Raymonde Gamache, Gilberte Pelletier, Georgette Belzile, Gaby Hudon, Mme Yvon Drapeau, Mlles Jacqueline Tremblay, Yvette Belzile, technicienne en Sciences Ménagères, Christine Rioux, Raymonde Leblond, Lina Beaulieu, Germaine Pelletier, Thérèse Bélanger, Mme Félix Lizotte, Mme Maurice Beaulieu, Mlles Hélène Roy, Marthe Rioux, M. Alain Dionne, le R. Frère Fernand, M. Réal Lafrance, en charge des travaux manuels. Les membres Richelieu déjà mentionnés, M. Gaston Pelletier, le Dr Raymond D'Anjou, O.D., le Dr Roger Robichaud, M.V., le Dr Hugues Ferland, M.D., le Dr J.-M. D'Amours, dentiste, M. J. Théo. Damours, M. Fernand Turcotte, M. Antonio Deschênes, M. J. Bte. D'Amours, M. Charles Morency, M .René Lavoie, M. François Côté, M. Paul Fillion, M. Nelson Ross M. Paul E. Belzile, M. Charlemagne Côté, M. Roger Rioux, M. Lionel Turcotte, M. Paul Etienne Rioux, M. Emile Bérubé ainsi que M. J. Ernest Allard.

Sur la photo (1) M. Marc Martin, Mme Armand Lévesque, M. Nelson Ross, Mme Maurice Beaulieu, M. Emile Bérubé, Mlle Hélène Roy. Sur la photo (2) M. l'abbé Norbert Roussel, M. C.-E. Pelletier, M. Alphonse Lebel, Dr E. Litalien, R. Frère Flavien, Mlle Rita Tremblay, devant, M. J.-Ernest Allard.

Cours pour les bouchers de notre ville

Tout boucher progressif cherche à parfaire ses connaissances pour offrir à sa clientèle des coupes modernes, appropriées aux usages auxquels on les destine et plus économiques.

Du lundi au samedi, il a en comptoir, à la vue de cette clientèle, un assortiment complet de viandes, disposé de façon attrayante, avec des prix clairement indiqués.

Son étal respire la propreté; son personnel rayonne de sourire, de courtoisie, d'empressement. Lui-même, le patron, prêche d'exemple: accueil sympathique, main toujours tendue, bonne humeur éternelle et communicative, tenue simple mais impeccable.

C'est une personnalité: son magasin, c'est lui, l'un est inséparable de l'autre.

C'est d'ailleurs l'idéal que lui trace le code d'éthique professionnelle de son association. Pour l'aider à atteindre cet idéal, l'Association des Détaillants en Alimentation du Québec, tient des congrès et des cliniques, où des experts mettent à sa portée leur compétence et leur expérience.

Ainsi, le lundi 16 mars, à 8 heures du soir, son technicien de la boucherie, M. Hénault, donnera une clinique sur le veau, chez M. Léopold Pelletier, 59 rue Hôtel de Ville, à Rivière-du-Loup.

Tous les bouchers des comtés de L'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rivière-du-Loup y sont cordialement invités. L'admission est gratuite. La clinique consiste en une démonstration de coupe et surtout dans une leçon de calcul du prix coûtant de chaque morceau.

Nous souhaitons que le plus grand nombre de boucher de la région réponde à l'invitation et profite de l'occasion pour prendre conseil de cet expert et s'améliorer dans l'intérêt de leur clientèle et de le leur propre.

SPECIAUX !



Graisse Domestic composée 2 lbs. . . 61c

Soup eaux tomates Clark, 4 btes . . 45c
Instant Café Maxwell, 6 oz. . . $1.09
Blé d'Inde genre crème, 20 oz. 2 btes 29c



Biscuits au chocolat Opéra, 2 pqts . . 61c
Jus tomates, 48 oz. 2 btes 59c

Beurre de peanut York, bte 1½ lb. . 51c

Chaque achat de produits Grenache vous donne une chance sur le tirage de 2 boîtes d'ensemble Grenache que vous pouvez voir dans la vitrine.

Magasin Lapointe
Tél. UN 2-2630 — 4 St-Elzéar

THEATRE CAPITOL

Programme continu chaque soir de de 7 à 11 hres

SUR NOTRE ECRAN GEANT
LE PLUS VASTE DE RIVIERE-DU-LOUP

MERCREDI—JEUDI—VENDREDI, 11-12-13 mars:
Superbe programme double en couleurs
A 7 heures et 10 heures
"FIEVRE BLONDE"
avec: Diana Dors et John Greigson
Danses, musique, en un mot de quoi vous faire attraper la fièvre blonde.
Aussi à 8 heures 30
"LA VALLEE DE L'OR NOIR"
En couleurs
L'aventure est à chaque détour du chemin.
avec: Dick Bogarde et Barbara Murray

SAMEDI A VENDREDI, 14 au 20 mars:
Grand spécial d'une durée de 7 jours
avec deux productions de renommée établie
A 8 heures 30 — En couleurs
"LE PRINCE ET LA DANSEUSE"
avec: Marilyn Monroe et Lawrence Olivier
Aventure piquante d'un prince imposant, très riche qui s'ennuyait et d'une petite danseuse qui, elle, ne s'ennuyait pas.
Aussi à 7 heures et 10 heures
Ralph Morgan et Teala Loring dans
"LES ENFANTS DU MARCHE NOIR"
Surprenante histoire, celle d'un ignoble racket: le marché noir des bébés.

C'est LE CAPITOL, le théâtre des programmes doubles et des primeurs, qui vous offre la meilleure garantie d'une soirée agréable avec un programme aussi varié que choisi.

Théâtre PRINCESSE

JEUDI—VENDREDI—SAMEDI, 12-13-14 mars:
William Holden, Sophia Loren, Trovor Howard dans
"LA CLE"
Version française en CinémaScope
Un film à grand succès
Horaire: Jeudi et Vendredi à 8 heures
Samedi à 7 heures et 9 heures.

DIMANCHE—LUNDI—MARDI, 15-16-17 mars:
June Allyson, David Niven, Jessie Royce Landis dans la version française — Eastmancolor — CinémaScope
"MON HOMME GODEFROY"
Une comédie hilarante, pleine de charmante fantaisie
En plus: Caricatures, Variétés et Comédie musicale
Horaire: Dimanche à 2h. 30, 7h. 9h.
Lundi et Mardi à 8 heures

MERCREDI A SAMEDI, 18 au 21 mars:
Arlene Dahl, Phil Carey, Herbert Marshall dans la version française
"LE PORTRAIT D'UNE AVENTURIERE"
Un drame sentimental et d'action à l'intrigue bien menée
En plus: Caricatures et Comédie
Horaire: Mercredi, Jeudi, Vendredi à 8 heures
Samedi à 7h. 30 et 9h. 10

Finale des plus excitantes dans la ligue intercollégiale

par: G. RELUCKEY

La série finale 3 de 5 de la Ligue Intercollégiale de hockey a donné lieu, à date, à une lutte extrêmement intéressante. Les observateurs prévoyaient qu'elle serait chaude mais pas à ce point, en tous cas, pas à la suite des deux premières parties.

L'Ophir prend les devants

Le club Hôtel Ophir, qui, à la surprise de plusieurs, avait triomphé en deux joutes d'affilée de l'O. T. J. en semi-finale, c'est à dire de l'équipe même qui avait terminé en lion la saison régulière pour enlever la première place, a fait voir à tous qu'il n'avait pas l'intention de badiner non plus, au début de la finale. Dirigés par Léonard April, les gars de l'Ophir ont vaincu, mardi, le 3, ceux de l'Hôtel Victoria (Ecole Mgr Taché) par 6 à 2, remportant ainsi une troisième victoire consécutive dans les séries éliminatoires. Ce soir-là, Laplante fut le héros avec trois buts et une aide. Guy Slight s'est aussi signalé, y allant d'un but et deux assistances. Les autres buts de la joute ont été réussis par L. April et R. Aubé, pour l'Ophir et Marcel Pelletier et Robert Girard, pour l'équipe perdante. Deux jours après, l'Hôtel Ophir s'approchait à une seule victoire près des grands honneurs de la série 3 de 5 en battant encore son adversaire, cette fois par 5 à 4. Donc, à ce moment, 4 gains d'affilée, en éliminatoires, pour le camp April. L'enthousiasme était immense au sein du club et inutile de dire que ses membres étaient devenus grands favoris pour décrocher la palme de la finale.

Spectaculaire sursaut

L'Hôtel Victoria n'avait pourtant pas dit son dernier mot. Dimanche dernier, le 8, des buts de Pit Roy, Marcel Pelletier, Robert Girard et Léo Deschênes ont donné à cette équipe un premier gain par 4 à 2, Rodrigue Chouinard et Marcel Aubé enfilant ceux de l'Ophir.

La flamme de l'espoir, qui s'était presque éteinte au coeur des jeunes athlètes du Victoria, s'est alors mise à briller d'un nouvel éclat. Ce résultat a-t-il stimulé l'ardeur de l'équipe "underdog" a-t-il désorienté, décontenancé le club adverse! Peut-être. A tout événement dès le lendemain soir, c'est à dire lundi, dans une joute au jeu sensiblement plus rude que d'habitude, l'Hôtel Victoria est parvenu à égaler les chances en triomphant par 7 à 3 grâce, en particulier, à Pit Roy et Claude Martin qui ont déjoué la sentinelle ennemie deux fois chacun. Autres buts: J. P. Goulet, Léo Deschênes et Marcel Pelletier, pour le club gagnant et Rodrigue Chouinard, Laplante et Yves St-Laurent, pour l'Hôtel Ophir. Donc, 2 à 2 dans la série! Les dés étaient jetés et plus grands que jamais étaient l'intérêt et l'impatience des amateurs dans l'attente de la joute du 11, la joute décisive, la joute des grands hourras ou des mines désolées!

Un record ?

Entre temps, dans la Ligue Nationale, le Bleu-Blanc-Rouge de poursuivre sa marche vers un autre record. Mardi soir, en annulant par 5 à 5 avec les Red Wings, à Détroit, les Habitants ont porté leur total de "points pour" à 231 en 64 joutes.

Le record de la Ligue Nationale pour le nombre de buts enregistrés par une équipe en une seule saison est de 250; le camp de Toe Blake l'a lui-même établi la saison dernière. Il ne manque donc aux Canadiens que 20 points pour l'abaisser et ils avaient encore, à la suite de la joute de mardi, 6 parties à leur disposition.

Nouvelles . . .

(suite de la page 3)

ont démontré comment les cours de personnalité permettent à ceux qui les suivent de s'exprimer facilement et de développer leur personnalité. Un autre cours du même genre est en préparation à Cabano.

"L'Europe en couleurs", tel est le titre de la conférence que prononceront le 18 mars à l'Hôtel de Ville, quatre monitrices du camp éducatif "Les Grands Pieds" au profit de cette oeuvre vouée aux loisirs et à l'éducation d'enfants provenant de famille de revenu modeste. La conférence, qui débutera à 8 heures p.m. sera accompagnée de projections lumineuses avec commentaires. L'admission est de 50c.

Défi du Méthot & Gagné

La rencontre Larrivée & Frères-Méthot & Gagné qui devait avoir lieu dimanche dernier sur les allées de quilles du Centre Récréatif de St-François-Xavier a été contremandée. L'équipe locale lance donc un nouveau défi au camp de la ville voisine pour un tournoi devant se dérouler dimanche après-midi, le 15, à 3 heures, en la salle de la rue Delage.

A Trois-Pistoles, le 1er mars, le club de l'endroit, on s'en souvient, a disposé du Méthot & Gagné par 2553 à 2494, malgré un triple de 519 de Régent Parent.

Spéciaux de Fin de Semaine

VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

Beurre par 10 livres	6.60
Poulet frais tué, entièrement nettoyé, pour frire ou Bar-B-Cue	39c
Ananas tranchés, qualité de choix, 20 onces, 3 btes pour	79c
Porc à cretons, flanc ou bas de côte	29c
Porc, soc ou épaule	32c
Oeufs frais A-gros, 2 doz.	1.00
Saucisse fumée, lousse, 3 lbs.	1.00
Saucisse fraîche, 3 lbs.	1.00
Lard salé entrelardé, pour bouilli	37c
Foie de lard, frais	35c
Boudin au lait, 3 lbs.	89c
Graisse Snowflake, boîte métallique de couleurs ass. 5 livres	1.44
Patates du Québec, No 1, 50 lbs.	75c
Veau de lait, devant complet	32c
Chops de veau de lait	53c
Sauce à hot chicken Nadeau, la meilleure qui soit, 2 btes	45c
Dinette Spread, 2 lbs.	53c
Bacon Jubilée, pqt ½ lb.	25c
Bologna complet ou moitié	23c

Nous avons toujours en mains le boeuf des marques rouge ou bleue.

Demandez toujours le Spread Lina

Gratis: Avec chaque achat de $5.00 et plus vous recevrez une boîte de jus de tomates Heinz, excepté pour le beurre.

BOUCHERIE GENDRON ENR.

Jacques Michaud, prop.

201 Lafontaine — Tél. UN 2-3521

Ministère des Travaux Publics

SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSIONS POUR DRAGAGE, RIVIERE-DU-LOUP, COMTE DE TEMISCOUATA (P.Q.)", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 18 MARS 1959.

On peut consulter et obtenir des devis et formules de soumission combinés au bureau de l'ingénieur en chef (ports et rivières), Ottawa (Ont.), ainsi qu'au bureau de l'ingénieur régional, case postale 1726, 75 boul. des Capucins, Québec (P. Q.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Les soumissions doivent comprendre le tuage de l'outillage, aller et retour.

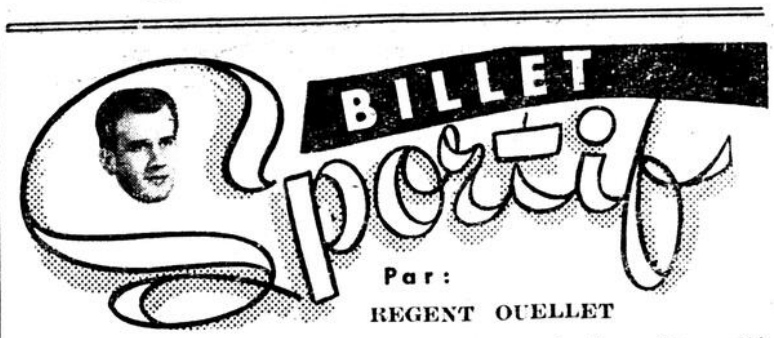
Pour qu'ils soient acceptables, les dragues et tout autre outillage flottant qu'on se propose d'utiliser pour les présents travaux, seront —

(a) immatriculés au Canada ou au Royaume-Uni, et

(b) fabriqués au Canada ou au Royaume-Uni et, dans le cas de matériel fabriqué au Royaume-Uni, il doit être rendu au Canada au moins un an avant la date de la demande de soumissions.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune soumission.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 mars 1959.
19-20



Un défi est lané au gagnant de la finale de la ligue Intercollégiale de hockey par une équipe de la ville qui serait prête de plus, à placer un enjeu pour une série selon une entente avec l'équipe en question. Pour plus de détails, entrer en communication avec Régent Lebel, téléphone: UN 2-3252.

Au moment où ces lignes sont écrites le Hôtel Victoria vient de surmonter un déficit de 2 parties pour égaliser les chances de la finale dans la Ligue Intercollégiale de hockey. Après deux triomphes du Ophir au compte de 6-2 et 5-4, les gars pilotés par le Frère Robert se sont subitement réveillés et ont montré beaucoup trop de puissance pour le Ophir, les battant par des pointages de 4-2 et 7-3.

Eddie Dorohoy, du Calgary est devenu le quatrième de l'histoire de la Ligue de l'Ouest à accumuler un total de plus de 100 points en une saison. L'ancien joueur du Canadien a déjà accumulé 101 points cette saison et détient la première place chez les compteurs. Les autres vedettes du 100 points dans le passé sont Bobby Lowe, du N.-West, 101 points; Bronco Horvath avec Edmonton 110 points; Guyle Fielder, avec Seattle 122 points en 56-57, 110 en 57-58 et cette saison, il a déjà 96 joutes et détient la seconde position chez les compteurs.

Maurice Richard a quitté le Canada mardi à destination de Prague où il est l'invité du gouvernement tchèque au tournoi mondial du hockey amateur. A son premier voyage en Europe, il pourra voir évoluer le Belleville qui a pris une forte avance dans le tournoi, et se fera ambassadeur du Canada auprès des autres pays. Il doit revenir au pays lundi le 16, afin de faire examiner sa blessure à nouveau.

Le championnat canadien au curling est détenu aujourd'hui par l'équipe Richardson de la Saskatchewan, qui vient de ravir le titre à l'Alberta en les défaisant dans une 12ème partie, à Québec vendredi dernier, au compte de 12 à 6. Par cette victoire, le quatuor Richardson s'est vu décerner le McDonald Brier Tankard Trophy.

Le lanceur Bob Lemon, des Indiens de Cleveland, de la Ligue Américaine de baseball, vient d'annoncer sa retraite. Lemon, handicapé par un mal de coude depuis deux ans, a tenté un retour cette saison, mais sans succès. Lemon a remporté 20 victoires ou plus durant sept saisons avec les Indiens. Son record dans les majeures est de 207 victoires contre 128 revers.

Les Tiger Cats de Hamilton, champions du Big Four, ont mis sous contrat le quart-arrière Tom Dublinski pour la prochaine saison. Dublinski agira comme substitut de Bernie Faloney, le quart-arrière de l'équipe.

Joe Brown, champion mondial des poids légers a été choisi comme le meilleur boxeur du mois de février par la National Boxing Association. Il a défendu son titre le 12 février dernier contre Johnny Busso et a remporté une décision.

Le tournoi de patinage de fantaisie pour le championnat mondial aura lieu à Vancouver en 1960. La date probable sera du 2 au 5 mars.

Andy Bathgate, l'étoile numéro un des Rangers de New-York a été proclamé le joueur le plus utile de l'équipe pour la saison 58-59 par l'Association des chroniqueurs de hockey de New-York. Bathgate est au second rang des compteurs. C'est la troisième année consécutive que cet honneur lui échoit.

Floyd Curry, le pilote du Royal de Montréal, mérite sûrement d'être choisi l'instructeur de l'année dans la L. H. Q. en 58-59. Il est vrai que l'avance du Royal en tête n'est pas formidable, mais par contre, Curry a bien su guider sa barque alors qu'il a été souvent privé de quelques-uns de ses plus grandes vedettes.

Casey Stengel continue de tenter des expériences au camp d'entraînement des Yankees. Pour en nommer une, disons qu'il est en train de faire du voltigeur Norm Siebern, un joueur de premier but. Stengel vient de déclarer qu'il mériterait d'être congédié si les Yankees ne remportaient pas le championnat de la Ligue Américaine. Attention! parieurs des autres équipes... pensez-y bien!

A l'heure actuelle, dans la N. H. L. la lutte pour la première place se révèle des plus contestées mais les étoiles, telles Dickie Moore, Jean Béliveau, Gordie Howe, Andy Bathgate, Eddie Litzenberger ne sont pas les meilleurs "francs-tireurs" du circuit, puisque Bronco Horvath des Bruins de Boston, qui a manqué 25 parties pour une fracture de la mâchoire, a marqué 17 buts en 36 joutes depuis son retour, pour enregistrer un record fantastique.

Toutes les équipes de la N. H. L. à l'exception des Black Hawks de Chicago, ont attiré des assistances plus nombreuses à venir jusqu'ici cette saison. En effet les Black Hawks ont joué jusqu'à présent devant 215,983 spectateurs en regard de 272,180 pour la période correspondante la saison dernière. La N.H.L. a attiré 1,746,432 personnes, comparativement à 1,770,948 à pareille date l'an dernier. Montréal a une augmentation de 6,000; Toronto 4,000; New-York 4,000; Détroit 8,000 et Boston 8,000.

DISTRIBUTEUR DEMANDE

Pour la vente des Fameuses Machines à Coudre Brother

Territoires exclusifs, disponibles dans toute la Province. Franchise gratuite, gains très intéressant, léger capital nécessaire pour commencer.

Ecrire à: PLYMOUTH SALES INC.

5, Courcelette, Québec 8, P.Q.

Bruits de ma ville...

(suite de la page 3)

seillé que les revendications soient soumises à la considération du comité des griefs, cet organisme devant par la suite faire ses recommandations au Conseil.

Le dégèlement

Le dégèlement des entrées d'eau par le personnel spécalisé d'un certain nombre de Cités et villes de la Province, a fait l'objet de brefs commentaires du maire à la séance du Conseil de lundi soir. Disant que la comparaison d'informations émanant de plusieurs sources permet de faire le point sur cette question, M. Gendron a ajouté que les autorités municipales locales étaient ouvertes à toute suggestion de nature à aider, désireuses qu'elles sont de donner justice à tous les contribuables. A une question de l'échevin St-Pierre, il a été répondu que le nombre de requêtes pour le dégèlement d'entrées d'eau avait considérablement diminué au cours des derniers jours.

Promotion industrielle

Des commentaires ont été formulés par le maire, lundi soir, en marge d'un intéressant article paru dans une publication financière qui fait autorité, au sujet des conditions à remplir pour une ville afin de favoriser l'établissement de nouvelles industries dans ses limites. En guise de conclusion, M. Gendron a formulé le voeu de voir s'accroître les efforts du comité industriel de la Cité dans le domaine de la promotion industrielle.

A Bâtons Rompus . . .

A moins de dix jours du printemps, chacun doit commencer à songer à la rénovation extérieure de sa demeure... La réputation de Rivière-du-Loup comme l'une des villes les plus proprettes de la Province est à ce prix... La campagne du Timbre de Pâques bat son plein. Aidons l'enfance infirme à se réhabiliter... Les équipes perdantes de l'Intercollégiale ont affiché une magnifique tenue durant la saison du hockey. Bravo et meilleure chance l'an prochain...

Signature d'une convention collective

Le président et le secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup, MM. Antonio Chassé et Lucien Chénard, ont été autorisés dernièrement, à signer la nouvelle convention collective de travail intervenus entre la Commission et l'Association des Institutrices de notre ville.

L'adoption de la résolution autorisant les signataires à parapher l'entente précitée a été proposée par M. Henri Bélanger et secondée par M. Paul-Eugène Viel, commissaire, au cours d'une réunion de l'exécutif de la Commission Scolaire, le 25 février dernier.

L'Association des Institutrices avait au préalable formulé des représentations à l'adresse des commissaires, à l'effet que l'article 11 de la sentence arbitrale du 12 décembre 1958 lui était préjudiciable et en avait demandé la modification.

Bien que n'y étant pas tenus, les commissaires s'étaient rendus au désir de l'Association. qui avait par la suite accepté que le texte modifié proposé en remplacement du paragraphe premier de l'article onze de la nouvelle convention, fasse partie des termes de cette entente.

Ce texte stipule que le salaire déterminé par l'échelle en vigueur en vertu de la nouvelle entente doit être basé sur les années d'expérience des institutrices, ce nombre d'années ne devant pas excéder treize.

Rencontre en voie d'organisation

Selon certaines informations, M. Antoine Fréchette, député de Témiscouata aux Communes, effectuerait présentement des démarches en vue d'une rencontre prochaine avec les autorités des Chemins de Fer Nationaux concernant l'amélioration de l'ancienne voie ferrée du Témiscouata.

Au cours des entretiens, qui se dérouleraient à Rivière-du-Loup et auxquels participeraient entre autres, M. D.-V. Gonder, vice-président et gérant général de la région Atlantique, M. C.-A. Bérubé, surintendant de la division Campbellton-Rivière-du-Loup, M. Antoine Fréchette, M.P., M. C.-E. Pelletier, surintendant divisionnaire adjoint, le maire de la Cité, M. Rosaire Gendron, M. Emilien-L. Morin, maire de Cabano, et des représentants du conseil municipal et d'autres corps publics locaux, il serait en outre question de la reconstruction de l'embranchement ferroviaire de la Pointe, du viaduc de la rue St-Magloire, de l'acquisition de l'emplacement de l'entrepôt de fret, etc.

On croit savoir que des efforts préliminaires de M. Fréchette pour assurer une telle rencontre n'ont pas abouti au résultat escompté, mais que le travail de ce dernier se continue pour la rendre possible. Allusion a été faite à l'éventualité de la rencontre précitée après que l'échevin Henri Proulx eût présenté un bref rapport au sujet de l'élargissement de la rue Laviolette, travail qui doit nécesiter le déplacement d'une construction appartenant au chemin de fer. A ce sujet, M. Proulx avait déclaré être en mesure de conférer personnellement avec M. C.-A. Bérubé dont la venue à Rivière-du-Loup était prévue pour le milieu de la semaine. De source autorisée on apprend que le surintendant divisionnaire est attendu ici d'un jour à l'autre.

Souscripteurs au Foyer-Patro

Poste radiophonique CJFP	$600.
Fraserville Drug Enr.	$50.
Corporation Municipale, St-Denis	$25.
Corporation Municipale, Ste-Rose du Dégelé	$25.
M. Roger-A. Lavoie	$20.
M. Jos. St-Pierre	$20.
M. Arthur Dubé	$20.
Paroisse St-Bruno	$36.
Anonyme	$10.
M. l'abbé Régis Pelletier, Halifax	$25.
M. Willie Fraser	$10.

MAISON NEUVE A VENDRE

Maison située sur la rue St-Pierre, face à la rue Ste-Marie, près des écoles et de l'église. Grand plain-pied de 25' x 40' comprenant 3 chambres à coucher, cuisine, salon, chambre de bain, le tout avec les commodités modernes, lambris en polythène genre thermos. Les couleurs sont au choix de l'acheteur d'ici quinze jours.

Cette maison est à vendre à un prix défiant toute compétition, pas d'intermédiaire, directement du constructeur. Visible en tout temps.

S'adresser à

J. Maurice Lévesque

33 rue Pouliot — Tél. UN 2-3295

Rivière-du-Loup

Fin de Semaine

Pommes Lawnoc rouges, sac 5 lbs.	49c
Tomates cello, 2 pour	35c
Fromage Cheez Whiz, gros bocal	55c
Fromage Kraft, bte ½ livre, 2 pour	69c
Fromage Gruyère, 12 portions	38c
Ketchup Libby's, régulier 27. Spécial 2 pour	41c
Relish Hamburger Libby's rég. 40c. Spé. 2	49c
Marinades sucrées Libby's, rég. 33c — Gerbins Libby's, régulier 35c. Ensemble 2 jarres	45c
Beurre de pistaches Heinz, rég. 29c. 2 pour	29c
Oeufs A-Gros, la douzaine	49c
Navets tendres et juteux, 6 pour	25c
Loches fraîches, grosses, 6 livres	$.1
Prix spécial par 25 livres	
Filets de morue de choix, bte 5 lbs.	$1.65
Filets de perche, bte 1 lb. Spécial	37c
Morue salée, morceaux, 2 lbs.	35c
Turbot de choix, sans tête, la lb.	35c
Prix spécial par 25 livres	

Invitation aux marchands

Nous avons en quantité loches fraîches, filets de morue et turbot salé.

Livraison de commandes de $1.00 et plus

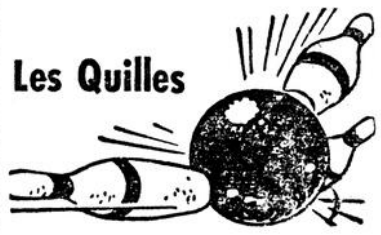
Jos. Chartier

EPICERIE DE CHOIX

Marché de Poisson — Gros et Détail

52 Fraserville — Tél. UN 2-2977

Les Quilles



FILLES D'ISABELLE

E. Morin et Frères Ltée.

Mmes:				
G. Nadeau	120	104	100	324
Ls. Lévesque	66	79	84	229
H. Ouellet	117	95	79	291
D. Dufour	115	97	84	296
D. Thériault	144	94	133	371
TOTAL	562	469	480	1511

Salon Coiffure Simonne

Mmes:				
P. Carrier	47	49	68	164
Dummy	80	80	80	240
H. Pelletier	99	88	106	293
D. Roussel	72	97	83	252
R .Beaulieu	92	110	86	288
TOTAL	390	424	423	1237

A. et J. Bourdeau

Mmes:				
Art. Lacombe	78	75	77	230
Dummy	80	80	80	240
Alb. Soucy	93	121	89	303
A. Pelletier	78	88	117	283
J. Beaulieu	91	137	117	345
TOTAL	420	501	480	1401

G. Bernier et H. St-Louis

Mmes:				
R. St-Pierre	65	80	67	212
E. Roussel	98	102	111	311
L. N. Ouellet	68	79	69	216
Art. Roussel	53	73	77	203
W. Martinette	86	117	104	307
TOTAL	370	451	428	1249

ASSURANCE CHOMAGE

Position des équipes

	PJ	Pts
Vérification	165	32
Réclamation	165	25
Paiement	165	24
Administration	165	22
Placement	165	17
Adjudication	165	12

Classement des joueurs

	PJ	TOT	MOY.
Marcel St-Pierre, Vérification	30	3191	106.3
Rita Pelletier, Adjudication	27	2830	104.8
Aline Dionne, Réclamation	33	3454	104.6
René Beaulieu, Paiement	33	3450	104.5
Lavergne L'Italien, Réclamation	33	3428	103.8
Monique Rouleau, Vérification	33	3369	102.0
J. Charles Lévesque, Paiement	24	2433	101.3
Adrien Ducharme, Administration	33	3262	98.8
Yves Charette, Placement	33	3256	98.6
Henri Lévesque, Adjudication	33	3239	98.1

SPECIAUX DE

Fin de Semaine

Nous donnons les Timbres Gold Star et Silver pour l'épicerie, la viande, fruits, légumes et poissons.



Jus tomates Heinz

10 onces, 12 pour . . . $1.00

Jus d'ananas, 20 oz. 2 btes	35c
Melasse, 40 onces	27c
Beurre de peanut, 16 onces, 2 pour	57c
Tomates cello 14 oz. 2 pour	29c
Epinards frais, cello, 10 oz.	19c
Saucisse fraîche Legrade, 1 lb.	45c
1 livre de foie de porc avec 1 paquet de bacon. Les 2 pour	63c

Marchandise 100% garantie.

Service de livraison gratuit et rapide dans toutes les parties de la ville.

BELZILE

GEM

SUPER MARCHE

104 Témiscouata

Tél. UN 2-3555

AIDONS L'ENFANCE INFIRME

CETTE PETITE MAIN



COMPTE SUR LA VOTRE

Cette page est commanditée par :

Souscrivons généreusement à la Campagne du Timbre de Pâques !

AIDONS A SECOURIR L'ENFANCE INFIRME

E. Morin & Frères Ltée
CONTRACTEURS GENERAUX
Tél. UN 2-3528 Rivière-du-Loup

Souscrivons généreusement à la Campagne du Timbre de Pâques sous les auspices du Club Rotary

Aidons à soulager les enfants infirmes !

AIDONS A SECOURIR L'ENFANCE INFIRME

Raymond Allard
Distributeur des Huiles SHELL
Tél. UN 2-3337 Rivière-du-Loup

Soulageons les enfants infirmes en souscrivant généreusement à la Campagne du Timbre de Pâques !

AIDONS A SECOURIR L'ENFANCE INFIRME

Caron, Corriveau, Renaud & Cie
COMPTABLES AGREES
41 rue de la Cour Tél. UN 2-3546
Rivière-du-Loup

Partageons avec l'enfance infirme en souscrivant généreusement !

AIDONS A SECOURIR L'ENFANCE INFIRME

Atlantic Adjustment Bureau Reg'd.
J. B. THIVIERGE, prop.
16 rue de la Cour Tél. UN 2-3567
Rivière-du-Loup

Donnons généreusement au Timbre de Pâques !

AIDONS A SECOURIR L'ENFANCE INFIRME

Gérard Simon
ASSURANCES GENERALES
Tél. UN 2-3569 Rivière-du-Loup

Encourageons la Campagne du Timbre de Pâques

AIDONS A SECOURIR L'ENFANCE INFIRME

Industrial Acceptance Corp. Ltd.
M. JOS. TROTTIER, gérant
336 rue Lafontaine Tél. UN 2-3548
Rivière-du-Loup

Profitons de la saison d'hiver pour faire faire nos travaux

Le Saint-Laurent

PUBLIE TOUS LES JEUDIS — 12 Mars 1959 — RIVIERE-DU-LOUP

TRANSPORT D'ANJOU INC.

25, rue Laviolette — Téléphone: UN 2-3444
Rivière-du-Loup

TRANSPORT LOCAL ET A LONGUE DISTANCE

Service de télétype entre tous les bureaux
La plus importante organisation du genre dans le Bas de Québec.



L'Evaluation Municipale

(suite de la deuxième partie)

ESTIMATEUR OU EVALUATEUR

Traitons maintenant du mandat bien défini que la loi confie à l'estimateur. Voici ce que la jurisprudence dit à son égard: "L'estimateur municipal dans l'accomplissement de ses devoirs, exerce des fonctions quasi-judiciaires; il n'a pas à subir l'influence ni à recevoir d'instructions, ni du Conseil Municipal, ni de qui que ce soit. Il doit accomplir personnellement sa tâche, en toute indépendance, au meilleur de son jugement et selon sa conscience". (Myerson vs Ville St-Laurent, 1930)

Le fruit de son travail est considéré tellement important que la loi permet d'en appeler à certains tribunaux qu'elle désigne dans les cas d'illégalité, d'estimation erronée et d'injustice substantielle. Voici ce que dit encore la jurisprudence: "Les tribunaux ne doivent intervenir alors qu'avec prudence, ils n'ont pas à apprécier la compétence des évaluateurs, ils ne doivent pas substituer leur opinion personnelle à l'appréciation des estimateurs et du conseil. L'estimation faite par des évaluateurs est présumée juste et raisonnable, aussi longtemps que les intéressés n'ont pas établi une injustice réelle ou une variante importante ou qu'elle est tellement erronée qu'un homme compétent et honnête n'aurait pu la faire et qu'une injustice substantielle a été commise". (Canada Cement vs Ville de Montréal-Est, 1923).

Ces énoncés de jurisprudence attestent que le choix de l'estimateur est donc le facteur primordial dans la confection d'un rôle d'évaluation municipale.

L'évaluateur doit avoir des connaissances sur:

1—La construction en général et surtout celle des bâtiments,
2—L'arpentage et les unités de superficie,
3—Le marché des immeubles,
4—Les lois relatives à l'évaluation,
5—La technique d'évaluation.

MESURE DE LA VALEUR

L'estimateur n'a pas de moyen plus sûr pour évaluer une propriété que d'agir comme le ferait un acheteur prudent.

Voici les quatre facteurs qui concourent à fixer la valeur d'une propriété:

a)—**Le premier facteur est le prix d'achat:** aussi appelé le prix payé ou le prix d'acquisition. Il est évident que le prix d'achat d'une propriété est une indication précieuse; mais il est possible que le montant mentionné dans un acte ne représente pas la valeur exacte de l'immeuble; il peut être trop élevé ou trop bas, suivant certaines circonstances. De plus, un acheteur par besoin d'agrandissement peut avoir payé un prix exorbitant pour un immeuble qui lui est nécessaire, ou un acheteur peut par excès de sentimentalité ou de caprice avoir payé un fort prix pour satisfaire ses goûts et ses désirs.

Après une étude, l'estimateur impassible écartera la valeur sentimentale, la valeur exagérée ou trop basse pour s'occuper de la valeur d'acquisition réelle. Mais si le prix payé représente bien la valeur réelle, il l'acceptera comme telle.

b)—**Le deuxième facteur est le prix du marché local:** Par des consultations chez les courtiers d'immeubles et surtout par des recherches au bureau local d'enregistrement, l'estimateur doit faire un relevé des ventes d'immeubles de sa localité sur une période de plusieurs années.

Il doit aussi s'occuper des offres actuelles de vente pour capter les indices de la hausse et de la baisse du marché immobilier. Les résultats obtenus indiquent le niveau de l'offre et de la demande.

c)—**Le troisième facteur est le revenu:** Le mot revenu désigne le rendement qu'une propriété doit apporter à son propriétaire, qu'elle soit louée ou non. Il faut noter que le loyer convenu entre intéressés ne représente pas toujours le vrai revenu de l'immeuble, il peut être excessif par la nécessité d'obtenir un logis ou trop bas par considération entre amis ou parents.

Cette étude du revenu est nécessaire à l'estimateur pour vérifier si la valeur placée sur un immeuble est raisonnable. En temps normal, l'estimation d'un bien-fonds ne doit pas être élevée au point de n'être plus proportionnée au capital investi, car les immeubles sont construits, achetés, en vue d'en retirer un reve-

(suite à la page 24)

Examen de la vue - Ajustement de Lunettes

J. H. Pelletier, O.D.

OPTOMETRISTE — OPTICIEN

Bureau et Laboratoire

101 rue Lafontaine — Tél. UN 2-2778
(Voisin du Château Grandville)

M. Amédée Gagnon de Rivière-Ouelle se distingue à Québec

Réunis à l'hôtel Victoria, de la Vieille Capitale, la semaine dernière les délégués des divers groupements provinciaux affiliés à la Société des Eleveurs d'Animaux de Race du Québec ont adopté un code de vente des animaux d'élevage et exprimé nettement leur approbation d'un projet visant à uniformiser les primes offertes par les expositions aux concours agricoles, principalement dans le cas des concours d'industrie animale.

Le congrès a été marqué, de plus, d'un exposé très documenté de M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie animale, sur la situation des marchés extérieur et domestiques des produits animaux, laquelle laisse entrevoir des cours encore satisfaisants pour la production de sujets d'élevage et de boucherie de qualité.

Le congrès s'est tenu sous la présidence de M. J.-D. Langlais. de St-Philippe de Néri, qui sort de charge et sera remplacé par M. Joseph Hébert, de Bécancour, en 1959. L'assemblée a ratifié la liste des membres du Conseil d'Administration comme suit: l'hon. Wilfrid Labbé, 1er vice-président (chevaux Percherons); M. Origène Gatien de St-Dominique de Bagot, 2e vice-président (bovins Holsteins); M. Jean Paul Lagacé, de St-Hyacinthe (bovins Ayrshires); M. C. N. Abbott, de Varennes (bovins de boucherie); M. Pierre Veillon de Sweetsburg (bovins Jerseys); M. J. A. Ste-Marie de Lennoxville (chevaux Belges); M. Amédée Gagnon, de Rivière-Ouelle (Eleveurs de porcs); M. Geo. E. Mayrand, 316 rue Bridge, Montréal (Eleveurs de moutons) et M. J. D. Langlais, de St-Philippe de Néri (bovins canadiens).

On sait que le nouveau président préside également le Conseil d'Administration des Eleveurs de chevaux de race Canadienne.

Les communiqués doivent être signés

Nous attirons une fois de plus l'attention de nos abonnés et de toutes les personnes qui nous adressent des communiqués ou articles pour publication dans le "Saint-Laurent", de voir à signer leurs écrits.

Comme nous l'avons souvent rappelé déjà, il est inutile de faire parvenir à la rédaction quelque manuscrit que ce soit, s'il ne porte pas l'indication de son auteur.

Devant la persistance de certains à nous adresser quand même des communications auxquelles ne sont jointes aucune signature, nous tenons à répéter que ces communications prennent toujours, et prendront inévitablement le chemin du panier.

j.n.o. — La Rédaction

Appel du Chef Edouard Thériault à tous les automobilistes

Il est de mon devoir de mettre en garde tous mes concitoyens contre les abus de vitesse dans nos rues. Je dois signaler tout particulièrement à l'attention des conducteurs de taxis, des livreurs de pain et de lait ainsi qu'à tous les autres distributeurs, camionneurs ou autres usagers de la voie publique, que les infractions de vitesse seront à l'avenir, sujettes à des sanctions des plus sévères.

A la demande des autorités de la Cité et du public en général, votre Département de Police doit prendre les dispositions nécessaires pour enrayer tous ces excès de vitesse.

Nous considérons que les vitesses de 30 milles à l'heure pour les automobiles et de 20 milles à l'heure pour les camions et autobus sont des vitesses assez élevées pour nos rues étroites et remplies de voitures en stationnement.

Toute personne prise en défaut pour excès de vitesse sera assignée en Cour Municipale et sera passible d'une amende de $40.00 et les frais. En plus, elle est passible de perdre son permis de conduire pour une période de trois mois.

Nous savons tous que la circulation durant les mois d'hiver est très dangereuse, vu la présence de neige ou de glace sur la chaussée et tous les jours nous avons à faire enquête pour de nombreux accidents. Ces accidents sont en majeure partie attribuables à un excès de vitesse, dû à la négligence du conducteur, qui, freinant subitement pour éviter un obstacle, perd le contrôle de sa voiture, qui se met à glisser sur la chaussée glacée ou enneigée.

Il faut nécessairement ralentir la vitesse de sorte à ne pas s'exposer à perdre le contrôle lorsqu'il faut freiner soudainement. S'il faut aller 10 milles à l'heure pour garder un plein contrôle de sa voiture, allons à 10 milles à l'heure.

Il est aussi opportun de mentionner à ce temps-ci de l'année, que tout automobiliste doit prendre soin de ne pas éclabousser les piétons. Encore une fois, surveillez votre vitesse.

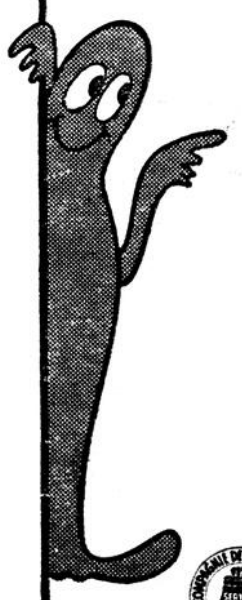
E. Thériault, Chef.

Ste-Rose du Dégelé

OUVERTURE DE COURS:

Récemment a eu lieu à l'Externat du St-Rosaire, l'ouverture des Cours de Préparation au Mariage. Plus de 24 jeunes gens et jeunes filles se sont inscrits à ces cours qui se donnet deux fois la semaine.

Avis important à nos abonnés de Rivière-du-Loup



A compter du 16 mars, vous pourrez payer vos comptes de téléphone, **sans frais supplémentaires**, à ces deux nouveaux bureaux de perception:

CAISSE POPULAIRE
62, rue Témiscouata
Paroisse de St-Ludger
Rivière-du-Loup
et
Mme PAUL-EMILE MICHAUD
60, rue Fraserville
Rivière-du-Loup

(Il s'agit là de bureaux de perception seulement)

Pour tous autres renseignements au sujet de votre compte ou du service, veuillez appeler le bureau d'affaires de Rivière-du-Loup: UNion 2-3501, et votre préposée du service se fera un plaisir de vous être utile.

Le Gérant,
J. R. G. C. GIRARD

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

POTAGES AU POISSON . . . "SITÔT DIT, SITÔT FAIT"



"Sitôt dit, sitôt fait."

Quand vous faites une marmite de potage au poisson, vous vous rendez compte comme cette vieille expression convient bien au plat exquis que vous préparez. Et comme il est approprié pour le Carême! Au mois de mars, le vent aiguise l'appétit. Et tous vos affamés rentrent pour le souper, prêts à manger tout ce qu'ils trouveront. Comme l'ont constaté les anciens colons de la Nouvelle-Angleterre et des Maritimes, le meilleur moyen de combattre les vents de mars est de servir une marmite fumante de bouillon appétissant, débordant de produits de la mer et de légumes.

De nombreux festins historiques eurent lieu autour d'un potage bien relevé. Qui n'a pas lu Moby Dick . . . et rêvé d'un énorme bol de potage au poisson comme celui qui parfumait l'air des auberges de Nantucket! Les descriptions des villages français ou italiens situés au bord de la mer mentionnent souvent de succulentes soupes savamment mijotées, faites de légumes et de poisson—comme celles que nous pouvons déguster des côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique.

D'un littoral à l'autre, aux Etats-Unis et au Canada, les membres de la famille accourent à la cuisine quand le délicieux fumet d'un potage au poisson s'en échappe. Et, souvent, ils trouvent maman affairée . . . à mélanger des boîtes de soupes préparées pour faire de délicieux potages au poisson à la mode de 1959. Des soupes succulentes qu'elle peut réussir—sans avoir à aller au bord de l'océan ou d'une rivière.

Soupe aux Légumes et au Crabe

1 boîte (10 onces) de soupe crème de champignons condensée
1½ boîte à soupe de lait
1 boîte (10 onces) de soupe aux légumes à la végétarienne condensée
1 tasse de crabe cuit, défait en paillettes (petite boîte)

Mélangez la soupe aux champignons avec le lait; ajoutez en remuant la soupe aux légumes à la végétarienne et le crabe; faites chauffer. Garnissez avec du zeste de citron râpé, si désiré. 6 portions.

Egayez le Déjeuner avec du V-8

Ajoutez du piquant au déjeuner en servant du jus V-8 d'un beau rouge vif. Glissez un quartier de citron sur le bord de chaque verre pour ceux qui aiment un goût plus acidulé. Par une froide matinée, faites chauffer le jus pour en faire un breuvage réconfortant. Il mettra en appétit et contribuera à faire apprécier les oeufs au jambon et les rôties à la cannelle.

De la Soupe en l'Honneur de la St-Patrice

Pour fêter la St-Patrice comme il se doit, une note de couleur verte sur votre table est indispensable. Commencez par des bols de soupe aux pois verts ou de soupe crème d'asperges bien chaude. Décorez chaque bol d'un peu de crème fouettée (non sucrée) ou de crème sure. Un brin de cresson sur le dessus ressemblera tout à fait au trèfle traditionnel. Pour une garniture différente, coupez des croûtons en forme de trèfle. Puis, servez un ragoût irlandais ou votre mets de fête préféré.

La page Féminine

NEIGES D'HIVER ET REPAS DE CAREME

Neiges d'hiver et repas de carême ..... voilà deux des principaux casse-tête des ménagères qui se soucient de préparer des repas appétissants. Dans la plupart des familles, les pommes de terre sont à la base des menus de tous les jours. Quelle que soit l'époque de l'année, quelle que soit la température qui sévit, voici une nouvelle recette de pommes de terre qui ne pourra manquer de plaire surtout pour accompagner les plats de poisson ou de fromage que nous aimons bien manger avant Pâques.

Cette recette ajoute une touche délicieuse aux anciennes croquettes de pommes de terre, elle est tout ce qu'il y a de plus facile à préparer. Plus besoin de peler ou de hacher les oignons, plus de larmes versées dans le bol à mélanger. Pourquoi se servir des oignons frais quand l'emploie de la soupe à l'oignon déshydratée est si facile? Essayez et voyez le résultat.

Croquettes à la purée de pommes de terre

½ enveloppe de soupe à l'oignon déshydratée.
4 tasses de pommes de terre en purée (on peut aussi utiliser deux enveloppes de 3½ onces de pommes de terre déshydratées; préparées suivant la recette inscrite sur la boîte).
1 tasse de miettes de pain
graisse à friture.

Verser l'enveloppe de soupe à l'oignon déshydratée dans la purée de pommes de terre et mélanger ..... environ trente minutes avant de vous en servir, afin d'en faire bien imprégner le goût. Faire des croquettes que vous enroberez de miettes de pain. Faire brunir des deux côtés dans la graisse sur un feu moyen. Cette recette sera suffisante pour 4 ou 5 personnes.

Régalez votre famille et épargnez votre temps en essayant ce nouveau plat de pommes de terre. Il sera promu au rang de favori dès que vous l'aurez servi.

Coral Reef



Un ensemble flamboyant dans un mélange laine et Mohair de Artex Wollens Ltd., présenté à la collection printemps-été 1959 de l'Association des Couturiers Canadiens. Dessiné par Rodolphe de Toronto, ce manteau-tunique au large col est porté sur une robe ajustée, faisant ressortir la ligne de hanche incurvée préconisée pour 1959.

Squateck

M. et Mme Rosario Lebel, M. et Mme Jean-Marie Lebel, Mme Yvon Michaud et Mlles Simone et Odette Lebel, tous de St-Basile, N.B., sont en visite chez des parents à Squatteck.



Secrets de Femmes...

PAR

Mona Routier

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE MANNEQUIN PAR CORRESPONDANCE MONA ROUTIER

CETTE ANNEE, PAS DE MODE!

Il n'y aura pas de mode cette année. Je parle de ces modes passagères qui ont popularisé les lignes "A" jusqu'à "Z", le sac, la chemise, le trapèze et quoi encore.

Il y aura une mode faite de simplicité et qui permettra enfin au corps féminin de prendre le dessus sur le vêtement.

Le style Chanel, un style sobre, élégant, féminin, qui a survécu à toutes les inventions diaboliques des autres couturiers français, dominera tant en Europe qu'en Amérique.

C'est un juste retour des choses, ce retour à la ligne naturelle.

La ligne naturelle va mettre en valeur les femmes féminines, les femmes qui ont pris la peine de s'étudier pour connaître les couleurs qui les avantagent le mieux, le maquillage qui les enjolive, la coiffure qui leur convient. Le moindre petit détail va compter, surtout que l'habit, cette année, ne fait pas le moine!

Je mets mon courrier à votre disposition, si je peux vous conseiller dans le charme, l'élégance et la beauté. Ecrivez-moi à Case postale 244, Westmount. Je vous répondrai personnellement.



Traitez votre anémie ECONOMIQUEMENT

Depuis des générations les femmes se fient aux bonnes PILULES ROUGES pour combattre la faiblesse, la pâleur et les troubles dus à l'anémie. Ce tonique bien connu, à base de fer, aide à fournir au nouveau sang l'hémoglobine essentielle. Aidez-vous aujourd'hui même, en achetant les...

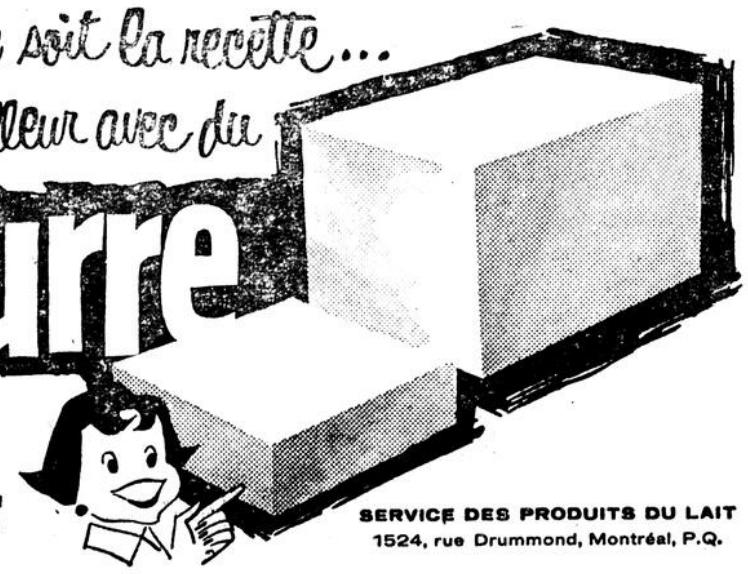
PILULES ROUGES AMÉLIORÉES

Tonique à base de fer préparé contre l'anémie.

Cie Chimique Franco-Américaine Limitée

5-59

Quelle que soit la recette... c'est meilleur avec du beurre



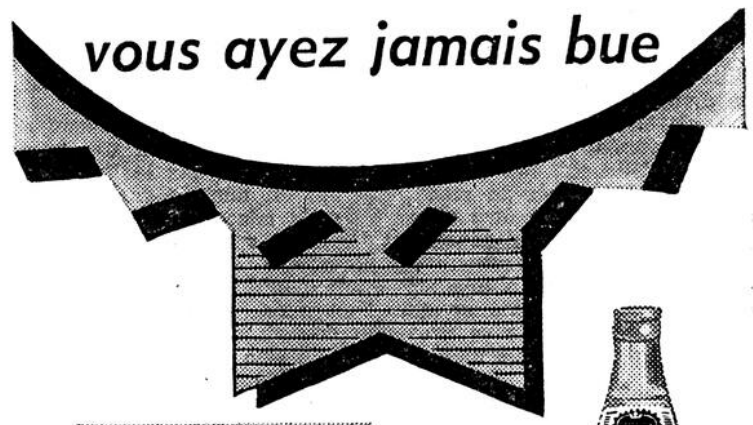
Gratis! Ecrivez aujourd'hui même pour obtenir notre recueil de recettes de "pâtisseries et bonbons au beurre populaires dans les ventes de charité".

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT
1524, rue Drummond, Montréal, P.Q.

Dow

GARANTIE

la meilleure bière que vous ayez jamais bue



GUARANTEED the best ale you have ever tasted UNION MADE — GUARANTEE GARANTIE — GARANTIE la meilleure bière que vous ayez jamais bue FABRICATION SYNDICALE



parce qu'elle est "climatisée"

9-14F-W

La Semaine de l'Education au Témiscouata

A Ste-Rose du Dégelé

Ste-Rose du Dégelé (DNC) — Une personnalité au service d'une cause, telle s'est révélée Mlle Andrée Ouellet, institutrice de St-Hubert, présidente du Syndicat des Institutrices du Témiscouata, dans la conférence qu'elle a prononcée à l'Ecole Normale de Ste-Rose, lundi le 2 mars, en marge de la Semaine de l'Education.

En présence du personnel de l'institution et du personnel enseignant de Ste-Rose, Mlle Ouellet a développé le thème de la solidarité professionnelle, devoir civique. Cette dernière a dit entre autres, que "les professeurs groupés dans leur association professionnelle, comprennent leur devoir de justice et de charité sociale, et qu'ils se doivent d'être des membres actifs et convaincus dans leur association". A Ste-Rose, Mlle Ouellet a souligné en passant qu'elle était heureuse de saluer des membres syndiqués à cent pour cent près.

On remarquait dans l'assistance, outre M. l'abbé Léonard Belzile, principal de l'Ecole Normale, qui a adressé la bienvenue aux invités, M. l'abbé Rodier Voisine, vicaire de Ste-Rose du Dégelé, la R. Mère Marie de Ste-Eugénie, supérieure et directrice de l'Ecole Normale, le R. F. Emile Charron, directeur, et les RR. FF. du Collège St-Pierre; M. Rosaire Plourre, professeur, président du Cercle Pédagogique de Ste-Rose, Mme Florian Dupuis, institutrice, présidente du Comité de la Semaine de l'Education à Ste-Rose, et les institutrices de la paroisse. Un programme de musique vocale a été exécuté au cours de la soirée par les normaliennes. La conférencière a été saluée et remerciée par Mlle Louise Pelletier.

PROMPT SOULAGEMENT DES
PIEDS FATIGUÉS
LINIMENT
"TRIOMPHE DE LA DOULEUR"
MINARD

Condoléances des Commissaires

A une session des Commissaires d'Ecoles pour la municipalité de la Cité de Rivière-du-Loup tenue au lieu ordinaire des séances, en l'Ecole St-Louis de Gonzague, mercredi le 4 mars 1959, conformément à l'ajournement du 25 février 1959.

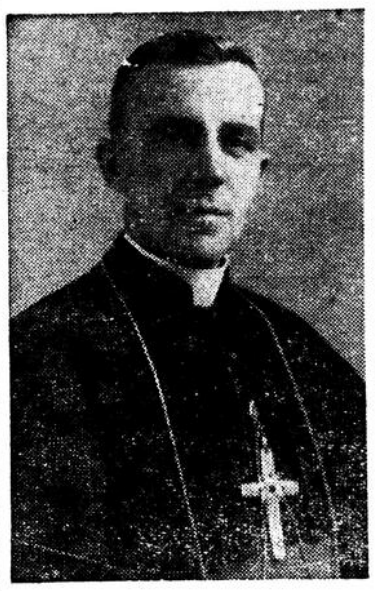
Etaient présents: M. Antonio Chassé, président; MM. les commissaires Henri Bélanger, P.-Eugène Viel et André Crevier formant le quorum des dits commissaires sous la présidence de M. le Président.

Il est unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté:

Les Commissaires d'Ecoles pour la municipalité de la Cité de Rivière-du-Loup ont appris avec un profond regret le décès de Mlle Thérèse Bluteau, nièce de M. L.-N. Ménard, Inspecteur d'Ecoles de cette municipalité, et ils le prient ainsi que madame Ménard et les autres membres de la famille d'agréer l'expression de leurs plus vives et sincères condoléances.

A. Chassé, prés.
L. Chénard, sec.-trés.

A Rome



Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, prendra l'avion le 31 mars pour son voyage "ad limina" à Rome. M. l'abbé Laurentin Lévesque accompagnera Son Excellence.

A St-Louis du Ha! Ha!

A l'occasion de la semaine de l'éducation, du 1er au 7 mars dernier, le personnel enseignant, les parents des élèves et la population en général ont manifesté leur encouragement par une nombreuse assistance lors de la grande manifestation tenue jeudi soir, le 5 mars, à la salle du couvent.

M. le curé, M. le vicaire, les Révérendes Soeurs du St-Rosaire et M. le professeur Benoit Caron rehaussèrent la soirée de leur présence.

Le programme était le suivant:

1 — Chant par les institutrices.

2 — Interview sur l'éducation et le civisme par Mlles Aurore Dubé, Anita Pelletier, Jeannine Bossé et Monic Lavoie.

3 — Chant par la chorale paroissiale.

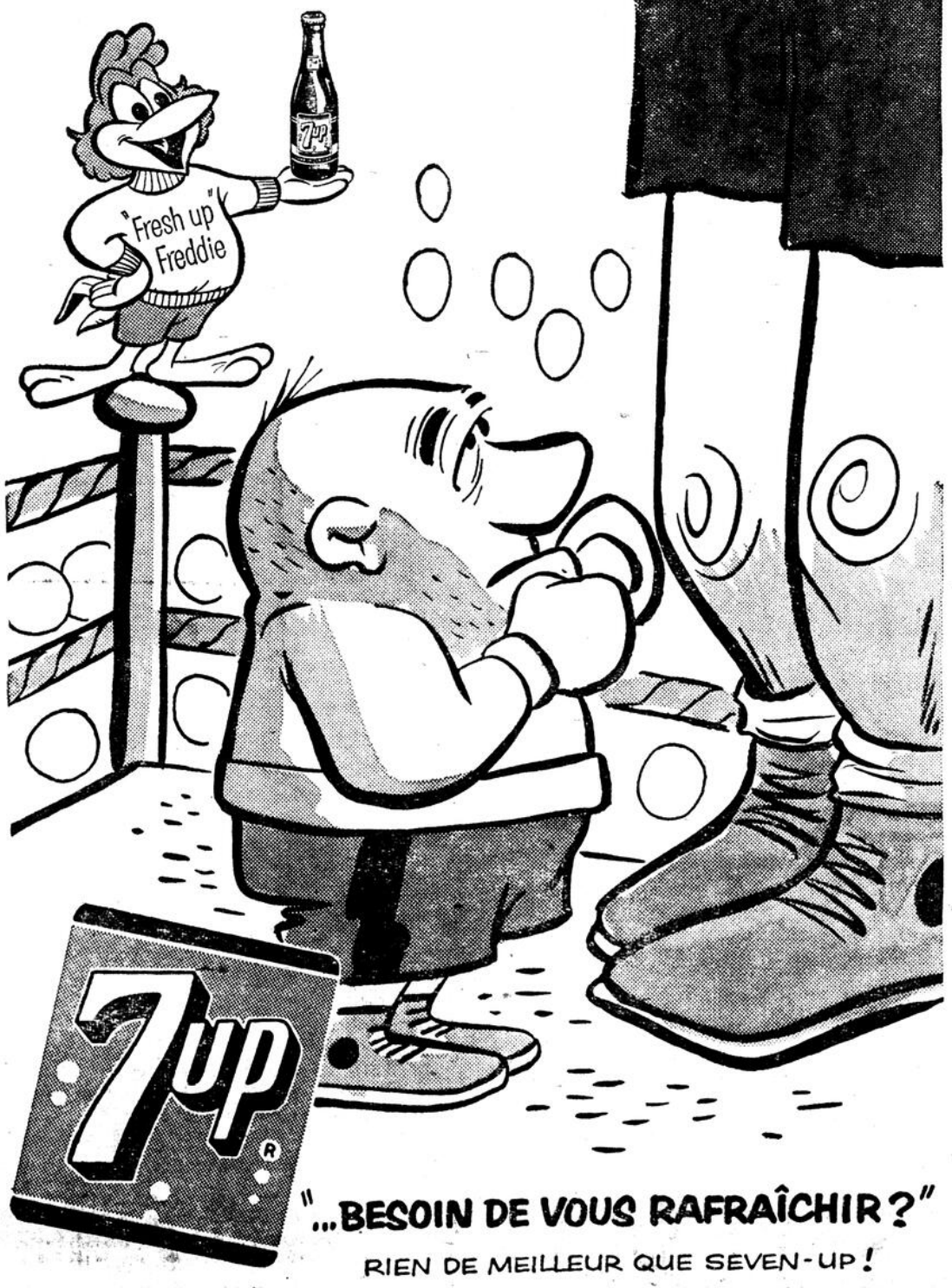
4 — Conférence par M. l'abbé Jean Marc Gendron.

5 — Chant "La Jeunesse", par la chorale du couvent.

6 — M. le curé et M. Benoit Caron adressèrent des paroles encourageantes aux parents et maîtres concernant les devoirs envers leurs enfants.

La soirée, sous la direction de Mlle Aurore Dubé, présidente, se termina par le chant de notre hymne national O Canada.

DEMANGEAISON ARRÊTÉE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS
Dès la première application, la **Prescription D.D.D.** — liquide adoucissant et rafraîchissant — soulage les démangeaisons aiguës causées par l'eczéma, l'irritation du cuir chevelu, les éruptions et autres genres de démangeaison. Non graisseuse et ne tache pas. Flacon d'essai, 35c, doit satisfaire, ou l'argent sera remis. Demandez la **Prescription D.D.D.** à votre pharmacien.





LE MONDE À PROTÉGER
avec le
CORPS EXPÉDITIONNAIRE INTERNATIONAL

Comme ses compagnons des dix pays mandatés par les Nations Unies au Moyen-Orient, le soldat canadien accomplit sa mission de paix.

Qu'il soit magasinier, ingénieur, technicien en communications, médecin, son but est toujours le même, et il le poursuit avec enthousiasme, avec ténacité, avec fierté.

Sur les bords de la Méditerranée ou dans le désert, à des milliers de milles de son pays et du Saint-Laurent, notre soldat du Corps expéditionnaire international s'emploie à protéger le monde . . . à protéger le Canada.

"UN BUT BIEN DÉFINI"

Voici



la caisse
qui contient
la bouteille



qui
a la capsule



et l'étiquette



qui portent
le symbole



de la bière
brassée avec
le houblon
sans graines,



plus dispendieux, pour en éliminer toute trace de goût amer désagréable...

ESSAYEZ-LA
VOUS VERREZ!

Buvez
O'Keefe
La Bière Douce!

Notes historiques sur Cacouna

(Douzième article)

LES VISITES PASTORALES A CACOUNA — 1814-1958

1—Le 14 juillet 1814 par Mgr Jos. Octave Plessis, évêque de Québec.

2—Le 6 juillet 1822, par Mgr Jos. Octave Plessis, évêque de Québec.

3—Le 11 juillet 1826 par Mgr Bernard Claude Panet, évêque de Québec.

4—Le 13 juillet 1833, par Mgr Joseph Signay, evêque de Québec.

5—Le 17 juillet 1833, par Mgr Joseph Signay, evêque de Québec.

6—Le 17 juillet 1843, par Mgr Joseph Signay, évêque de Québec

7—Le 25 juin 1849, par Mgr Pierre Flavien Turgeon, évêque de Sidyme, coadjuteur de Québec.

8—Le 6 juillet 1855, par Mgr Charles François Baillargeon, évêque de Tloa, coadjuteur de Québec.

9—Le 7 juillet 1860, par Mgr Charles François Baillargeon, évêque de Tloa, coadjuteur de Québec.

10—Le 20 juillet 1865, par Mgr Charles François Baillargeon, évêque de Tloa, coadjuteur de Québec.

ERECTION DU DIOCESE DE RIMOUSKI 1867

11—Le 20 juillet 1869, par Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 211.

12—Le 13 juillet 1872, par Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 155.

13—Le 22 juillet 1877, par Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 241.

14—Le 21 juillet 1881, par Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 156.

15—Le 19 juillet 1885, par Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 149.

16—Le 5 octobre 1892, par Mgr André Albert Blais, évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 197.

17—Le 3 juillet 1896, par Mgr André Albert Blais ,évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 120.

18—Le 15 juin 1900, par Mgr André Albert Blais. Enfants confirmés: 119.

19—Le 31 mai 1904, par Mgr André Albert Blais, évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 137.

20—Le 31 mai 1907, par Mgr A. A. Blais. Enfants confirmés: 105.

21—Le 31 mai 1911, par Mgr A. A. Blais. Enfants confirmés: 231.

22—Le 27 juin 1921, par Mgr Jos. Romuald Léonard, nouvel évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 200.

23—Le 3 juin 1925, par Mgr Jos. R. Léonard. Enfants confirmés: 116.

24—Le 27 août 1930, par Mgr Georges Courchesne ,nouvel évêque de Rimouski. Enfants confirmés: 156.

25—Le 2 septembre 1933, par Mgr Georges Courchesne. Enfants confirmés: 189.

26—Le 31 juillet 1937, par Mgr Georges Courchesne. Enfants confirmés: 105.

27—Le 1er juin 1941, par Mgr Georges Courchesne. Enfants confirmés: 91.

28—Le 17 juin 1945, par Mgr Georges Courchesne. Enfants confirmés: 115.

29—Le 15 juin 1949, par Mgr Georges Courchesne. Enfants confirmés: 106.

30—Le 10 septembre 1953, par Mgr C.-E. Parent. Enfants confirmés: 134.

31—Le 10 septembre 1957, par Mgr C.-E. Parent. Enfants confirmés: 123.

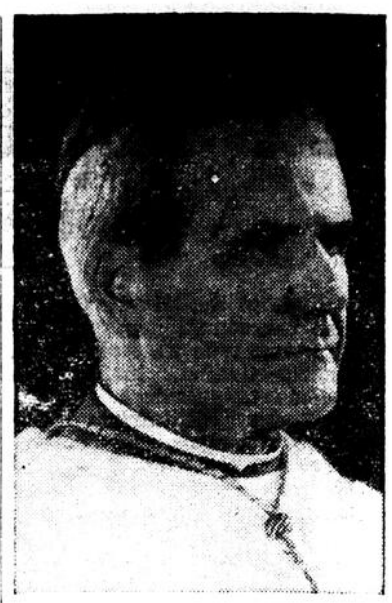
TOTAL DES VISITES DE L'EVEQUE — 1814-1958

Mgr J. Oct. Plessis: 2 visites.
Mgr B. Claude Panet: 1.
Mgr Jos. Signay, 3.
Mgr P. Flavien Turgeon, 1.
Mgr C.-Frs. Baillargeon, 3.
Mgr Jean Langevin, 5.
Mgr A. A. Blais, 6.
Mgr J. R. Léonard, 2.
Mgr Geo. Courchesne, 6.
Mgr C.-E. Parent, 2.

Total des visites: 31

Total des enfants confirmés: 5281.

Nous imprimons pour plaire. — Consultez l'Imprimerie du "Saint-Laurent" Ltée



S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, clôturera la grande neuvaine qui a débuté à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal le mardi 10 mars. Le 19 mars au soir, jour de la fête de saint Joseph, Son Eminence célébrera une messe pontificale dans la basilique. C'est au cours de cette messe qu'il donnera son message annuel à tous les travailleurs.

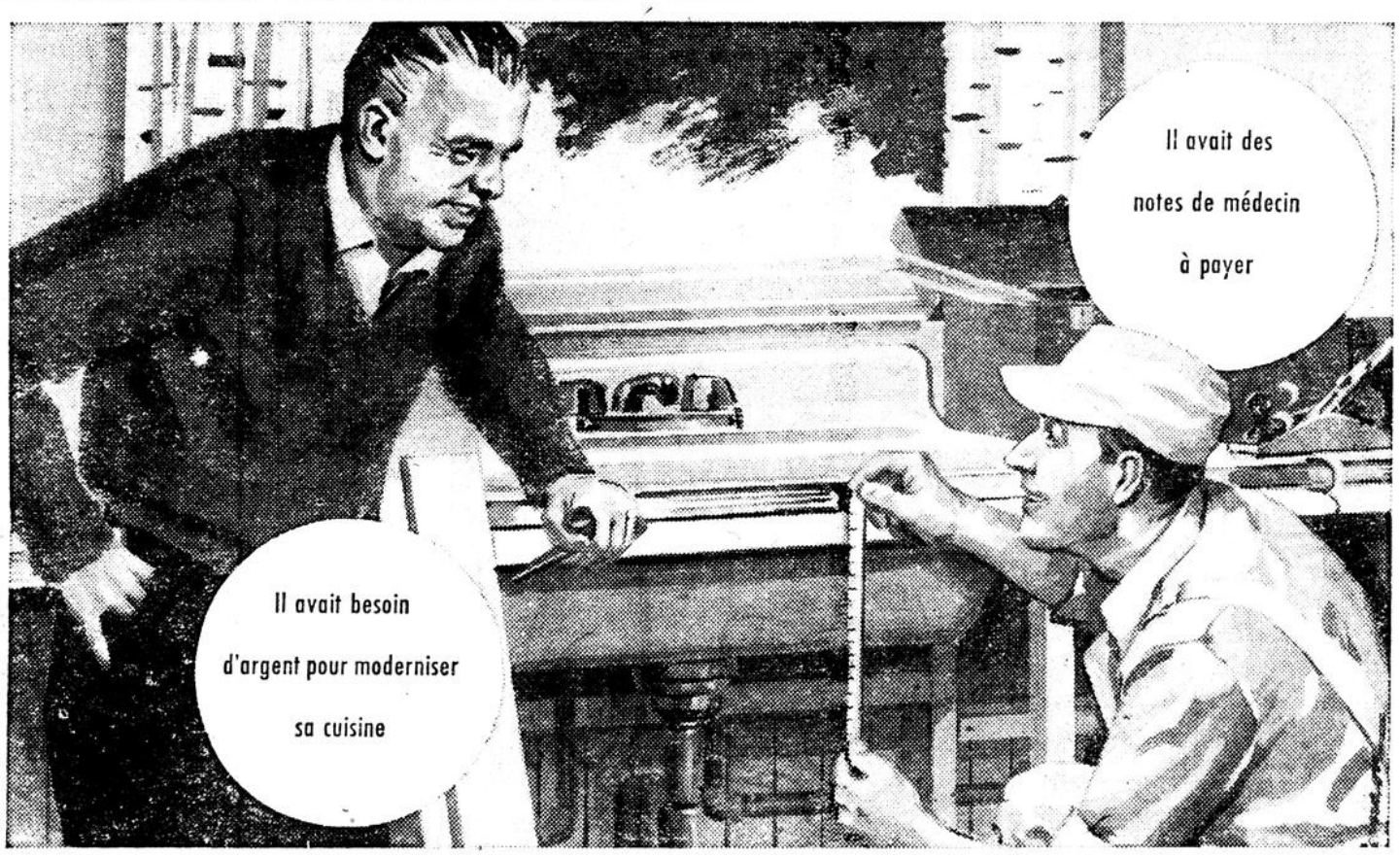
Tél. UN 2-2238 Rivière-du-Loup 112 Joly

Laiterie L. & E. Nadeau

Lait et Crème pasteurisés

Crème à fouetter.

Distributeur de la crème glacée BORDEN



... aussi empruntent-ils à la banque

Vous devez payer des frais de ménage imprévus? Vous voulez faire un achat important? Vous avez besoin d'argent pour acquitter vos impôts ou pour parer à un cas d'urgence? Les banques à charte font tous les jours des prêts personnels dont l'objet est précisément d'aider les particuliers à faire face à des situations comme celles-là.

Vous ne demandez pas une faveur lorsque vous entrez dans une banque pour conclure un arrangement en vue d'un prêt personnel. Le gérant saisit avec empressement toutes les occasions de faire des prêts que l'emprunteur remboursera par versements, à sa convenance, en prélevant sur son salaire ou ses revenus.

Et puis, dans une banque à charte, vous pouvez toujours compter sur un accueil cordial et sur la plus grande discrétion, que vous fassiez un emprunt ou que vous utilisiez quelqu'un des autres services qu'elle met à votre disposition.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Pour vous distraire, écoutez CJFP 1400 à votre cadran



WILLIAM OYIBO, professeur de catéchisme à l'école d'Ogonagi, à Ayankba, avec ses élèves. Il envoie sa photo (prise au mois de février 1959) en guise de reconnaissance envers ses bienfaiteurs. En effet un groupe de jeunes gens, dont plusieurs du Témiscouata et de Rivière-du-Loup, en particulier de St-Hubert, St-Clément, St-Cyprien, Squatteck, Auclair, Ste-Rose, Notre-Dame du Lac, St-Eusèbe, St-Modeste et Trois-Pistoles, lui envoient chaque mois le nécessaire pour son entretien. Ayangba est une mission des Pères du Saint-Esprit, dans la Préfecture Apostolique de Kabba, en Afrique. Son courrier passe par le Père Directeur, Petit Séminaire des Missions, Limbour via Hull, P.Q.

Nomination de M. J. Marion

M. T. Denis Jotcham, vice-président de Faster Advertising, annonce la nomination de M. Jean Marion au poste de directeur des relations extérieures de Continental Public Relations, une division de Foster Advertising à Montréal. M. Marion apporte une longue expérience dans le domaine journalistique et celui des relations extérieures.

TUILES LINOLEUM PUR

3 32 EPAIS

15 COULEURS

.09

Valeur régulière de 16¢ chacune

Quelques-unes avec légères imperfections

1,000,000 de tuiles à votre choix

Coté & Godbout Inc.

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Téléphone No: 150

TROIS-PISTOLES, Qué.



De nos jours, on ne voit pas souvent une voiture montée sur blocs, – pourtant trop parmi nous gardent encore d'autres vieilles habitudes et remettent au printemps des travaux qui pourraient tout aussi bien être exécutés l'hiver. Faites exécuter ces travaux DÈS MAINTENANT et – APPUYEZ VOTRE CAMPAGNE D'EMPLOI D'HIVER!

VOYEZ LE GARAGE

Arthur Sirois Limitée

57 rue Fraser — Rivière-du-Loup

● Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures ●

Fête sportive à Notre-Dame du Lac

Notre-Dame du Lac (DNC) — Notre-Dame du Lac a été, dimanche le 21 février, le théâtre d'un festival d'hiver organisé par "Le Rucher". Les organisateurs de cette fête sportive ont su intéresser le public avec un programme des mieux agencés.

Au cours de l'après-midi, une partie de hockey a mis aux prises le club de Clairs, N.B. avec celui de Notre-Dame du Lac.

En dépit d'un froid sibérien qui semblait vouloir immobiliser les personnes et les choses, une belle assistance s'est rendue à la patinoire pour voir se disputer une des parties les plus enlevantes de la saison. A l'issue de cette joute, jouée de part et d'autre avec un esprit sportif la victoire chaudement disputée a été concédée à l'équipe de Notre-Dame du Lac au compte de 4-3.

Entre les deuxième et troisième périodes, une partie de ballon-balai jouée par les demoiselles de Notre-Dame du Lac a fait vivre d'heureux moments de détente aux spectateurs. Ces jeunes filles ont su intéresser l'assistance par leur jeu à la fois intéressant et amusant.

Le soir, à la suite d'allocutions de circonstance, s'est déroulée une parade masquée. Les participants, vêtus des costumes les plus disparates, se sont livrés à des évolutions sur glace, pendant que les juges déterminaient soigneusement les gagnants des magnifiques prix qui leur ont été alloués sous les yeux enjoués des spectateurs.

Le couronnement de la Reine s'est révélé le clou de la soirée. Cette dernière, Mlle Huguette Bélanger, de Notre-Dame du Lac et ses dames d'honneur, ont fait excellente figure. Le festival a été clôturé par la proclamation des vainqueurs de la parade, la remise des prix octroyés à ces dreniers et des remerciements de la direction à l'assistance.

Local industriel acquis par la Cité

Le Conseil a accepté en principe, lundi soir, une offre de M. J. Kogan, de vendre à la Cité l'ancien immeuble de la Galvanor, évalué à $14,000.00, pour $7,000.00. Ce dernier montant devrait être éventuellement payé par l'acquéreur, jusqu'à extinction, sous forme d'acquittement de taxes dues par le vendeur.

Avant de prendre une décision définitive concernant cette transaction, le maire et les échevins devaient aller visiter la bâtisse en question.

Coût raisonnable du dégèlement des entrées d'eau

Une enquête effectuée par le Conseil auprès des préposés au dégèlement des entrées d'eau, a révélé que la somme de dix dollars perçue du contribuable pour effectuer chaque opération du genre, est non seulement loin d'être trop élevée, mais s'avère inférieure aux déboursés encourus pour assurer ce service à ses usagers.

A ce sujet, le maire a dit que lui-même et ses collègues avaient considéré la possibilité de rendre le dégèlement des entrées d'eau exempt de frais pour le contribuable, mais que la chose se révélait impossible à cause du coût d'exécution de cette opération, les trois personnes qui y sont affectées travaillant souvent à temps double. Il faut aussi tenir compte du coût de déplacement de l'appareil de dégèlement, évalué à $7.000.00 et de la quantité de courant électrique requise pour obtenir la reprise de la circulation de l'eau dans les entrées.

Quant à l'éventualité de faire assumer par tous les contribuables le coût du dégèlement des entrées, le maire a noté qu'il ne saurait en être question en raison d'un certain nombre de facteurs qui ne donneraient pas justice aux payeurs de taxes.

La question a été amenée devant le Conseil lors de la séance du 9 mars, par l'échevin Charles St-Pierre. A l'issue de la réunion, le maire et les échevins ont siégé, à l'invitation de M. P.-E. Ouellet, président du Comité de Voirie, dans le but d'étudier la question de manière plus approfondie.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60F

HOMMES DEMANDES

pour apprendre le métier de mécanicien

AUTO — DIESEL

SOUDURE

Pour plus amples informations, écrivez à

Case 220-I

Le "Saint-Laurent"

Rivière-du-Loup

Nom .....

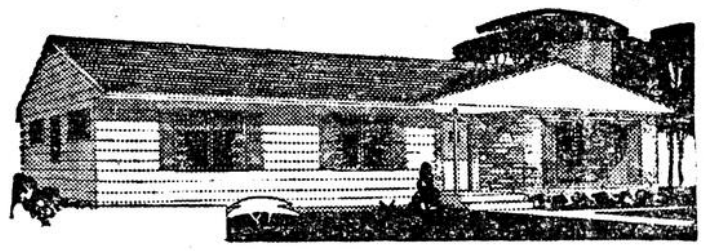
Adresse .....

Comté .....

Occupation .....

Age .....

17-20-p.-p.



IMMEUBLES O. RIOUX

Tél. UN 2-2600 — Rivière-du-Loup — Rés. UN 2-3664

176 rue Lafontaine — C. Postal 208

Directeur de l'Association des Courtiers de la Province de Québec

Nous avons un besoin urgent de propriétés dans toutes les parties de la ville.

Les "3 GRANDS" avantages d'un soulier: Elégance, confort et qualité

Vous les trouverez TOUS ici dans vos modèles préférés



"Je l'aime autant pour sa belle couleur de cuir de Cordoue que pour son confort sans pareil"



Modèle Oxford à 3 oeillets dans une nouvelle teinte élégante. Confortable, habillé. Semelles de cuir Weatherflex tenant les pieds au sec.

Sport Élégant HEWETSON



Qualité Elégance Confort

Nous ne serons que trop heureux de vous indiquer les incomparables avantages qui ont fait de ces chaussures les plus populaires au pays.

Nous offrons les chaussures de HEWETSON of CANADA

Notre assortiment de caoutchoucs légers pour le printemps est au complet. Vous êtes invités à faire votre choix.

J. L. Beaulieu

544, LAFONTAINE — TEL. 3012

LE MAGASIN OU L'ON VOUS CHAUSSE MIEUX

Grande Finale de Liquidation

DE TOUTE LA CONFECTION ET MERCERIE POUR HOMMES





Commencera mercredi le 18 mars

A 9 HEURES A. M.

HABITS

Messieurs vous avez tous les moyens d'épargner $25. et $30. et même plus sur ces confections impeccables. Modèles à 2 ou 3 boutons, toutes les grandeurs de 35 à 42. Incomparables valeurs pour le prix. Voyez par vous-mêmes. Confection en worsted tout laine de très belle qualité. Coupe à la dernière mode. Couleurs assorties. Valeurs jusqu'à $69.50.

A liquider $39.50

CHAPEAUX

En feutre fourrure dans les prix se vendant jusqu'à $10.95. Couleurs assorties. Grds. 6½ à 7½.

Pour le prix de

95c



PALETOTS

Paletots d'hiver et de printemps pour hommes. Des collections remarquables sont offertes à un prix qui vous fera épargner. Tissus tweed anglais, coupe à la mode, teintes populaires. Grandeurs 34 à 40. Valeurs régulières de $59.50 à $69.50. Prix variant de

$29.50 à $37.50

Une autre collection de paletots, valeurs régulières de $35. à $59.50

A sacrifier $10.95

Nous avons réuni en un lot attrayant un grand nombre de complets. Des valeurs jusqu'à $75.00.

A liquider $9.95 et $19.95

Sport Coats en tweed de très belle valeur. Couleurs

Camisoles et caleçons, qualité Balbriggan Penmans, en coton.

Réduits à 95c

Combinaisons en coton, qualité Balbriggan.

Réduites à $1.75

Foulards en laine et en soie.

Réduits à 95c

Bas courts en nylon, stretch.

Réduits à 65c – 69c 75c et 95c

Robes de chambre pour hommes et jeunes gens, en flanelle de laine et en soie, motifs et coloris variés. Tailles: petite et médium. Régulier $19.95.

A liquider $9.95

Pantalons pour enfants, assortis de couleurs. Valeurs régulières de $6.95 et $7.95.

Seulement $2.50

Sport Coats en tweed de très belle valeur. Couleurs assorties. Val. de $24.50 à $35.00.



$4.95 – $7.95



Gilets d'été

En coton et tricot avec manches courtes. Collet rond ou collet ouvert, avec 3 boutons. Couleurs assorties.

69c $1.39 $1.69

GILETS EN LAINE

Gilets en laine, assortis de couleurs et modèles, avec boutons ou pullover et collet tourné ou en V, avec manches. Régulier $8.95 à $10.95.

A liquider $4.95



Gilets en laine, collet en V, pas de manches, assortis de couleurs.

A sacrifier $3.25

Robes de chambre en édredon

A liquider $4.95

Combinaisons en coton, qualité Balbriggan.

Réduites à $1.75



Camisoles Penmans 95, grandeur 34.

Réduites à $3.00

SOUS-VETEMENTS

Camisoles en laine, grandeur 36.

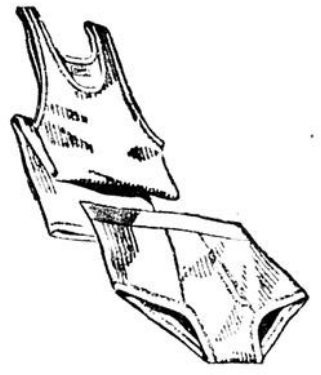
Réduites à $2.50

Camisoles en coton ouaté.

A liquider $1.15

Camisoles en tricot.

Réduites à 79c



Shorts en broadcloth, modèles Boxeur, val. régulière de $1.50.

A liquider 79c et 95c

Bas courts en nylon, stretch.

Réduits à 65c – 69c 75c et 95c

Costumes de bain en latex, couleurs et grandeurs assorties. Valeurs régulières de $3.95 et $4.95.

Pour seulement $1.95

Vestons TV, vestons d'appartements, longueur trois-quarts, en soie. Grandeur médium.

A liquider $9.50



SOULIERS

De marque Scott Mc Call et Astoria, couleur brune, grandeurs 10 et 10½. Valeurs régulières de $19.95.

A liquider $3.95



Shorts en tricot, modèle Jockey.

Réduits à 79c

Pyjamas en flanellette et broadcloth. Régulier $3.95 et $4.95.

A sacrifier $2.25

Pantalons pour enfants, assortis de couleurs. Valeurs régulières de $6.95 et $7.95.

Seulement $3.50

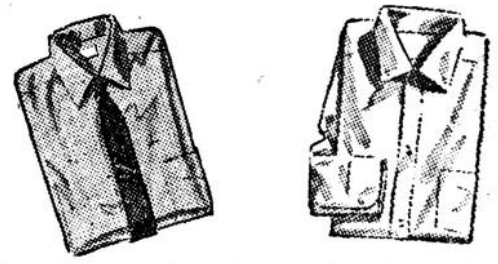


Cravates assorties.

49c et 95c

Gants de toilette en cuir, couleurs assorties, non doublés.

A liquider $1.95



Chemises de toilette en fin broadcloth, couleurs assorties, marque BVD, grandeurs 14 et 16.

Pour $1.95 et $2.75

Chemises blanches en broadcloth, grandeurs 16½, 17, 18, marque BVD.

Réduites à $1.95

Chemises sports de couleurs assorties. Des valeurs jusqu'à $7.95.

A liquider $1.79

Toutes les lignes pour hommes subissent le sort de la Grande Vente de Liquidation à des prix sans réserve.

Au Magasin Laforest Inc.

592 Lafontaine Rivière-du-Loup

AU MAGASIN LAFOREST INC.

DE RIVIERE-DU-LOUP 592 LAFONTAINE

OPINIONS en LIBERTÉ

Sous cette rubrique, nous reproduisons ici les lettres que nous recevons, et traitant de sujets d'intérêt public. Ces "opinions en liberté" n'engagent cependant en rien la responsabilité du "Saint-Laurent".

BONNE NOUVELLE

Rivière-du-Loup,
8 mars 1959

M. le Directeur,
Le "Saint-Laurent",
Rivière-du-Loup, P.Q.
Monsieur,

En lisant le numéro de la semaine dernière du "Saint-Laurent", beaucoup de vos lecteurs et lectrices ont dû comme moi, pousser un soupir de satisfaction en voyant que le Foyer-Patro va entreprendre une campagne locale d'assainissement de la presse jaune.

C'est vraiment encourageant de constater que, même s'il n'est pas encore en opération, le Foyer-Patro prend déjà ses responsabilités en s'attaquant à ce que je considère l'une des causes les plus importantes, sinon la première, de la délinquence juvénile: la mauvaise littérature.

Aussi je n'ai pas pu m'empêcher de féliciter de ce geste, par votre entremise, la direction du Foyer-Patro, qui je l'espère, aura dans la tâche qu'elle entreprend tout l'appui qu'elle mérite.

Il est évident qu'entre les mains de personnes aussi soucieuses de leur bien-être moral, nos jeunes vont être enfin en sécurité, et, quant à moi, j'ai bien hâte au jour où le Centre de Loisirs va enfin ouvrir ses portes.

Même dans une ville comme la nôtre, il y a tant de dangers auxquels nos enfants sont exposés! Avec cela que certains semblent vouloir profiter du fait qu'ils ne connaissent pas le danger et ne réfléchissent pas toujours au bien et au mal avant de tout écouter, de tout regarder et de tout lire! Malgré nos efforts pour savoir où ils vont et ce qu'ils font dans leur temps libres, on ne peut pas les suivre partout!

Et cette débâcle de mauvais journaux! Un moment on avait cru que la pourriture était disparue des magasins de journaux. Malheureusement, les promesses n'ont pas été tenues et présentement c'est à se demander si ce n'est pas pire qu'avant.

Voilà pourquoi je trouve très bien, qu'avant que nos garçons et nos filles puissent trouver au Centre de Loisirs tout ce qu'il faut pour s'amuser, il y ait des âmes charitables pour travailler à leur ôter de dans les mains et l'esprit des journaux, des images et des histoires qui les salissent et leur excitent l'imagination.

Avec mes remerciements, croyez à ma reconnaissance pour la publication de ma lettre dans "Opinions en Liberté".

Mère inquiète

Remerciements des Filles d'Isabelle

La partie de cartes organisée par le Cercle local des Filles d'Isabelle a eu lieu le 23 février dernier à la Salle Paroissiale de St-François-Xavier, et a remporté un beau succès. Outre l'âme dirigeante de cette initiative, Mme Achille Pelletier, on remarquait aussi parmi l'équipe qui a contribue à sa réussite, M. l'abbé Noël-Emile Lizotte, aumônier du Cercle et M. L.-P. Dubé, animateur de la soirée. Un grand nombre de superbes prix de présence a été distribué au sort parmi le public considérable venu encourager les Filles d'Isabelle.

Mme Charles Lavoie a été la gagnante de la grande râfle, en l'occurence, un magnifique service de vaisselle. Lors de la mise en râfle d'une couverture de laine et d'un panier de provisions, la chance a favorisé Mme J.-C.-A. Martin et Mme W.-H. Martinette.

Le Cercle est heureux de remercier tous ceux et celles qui près comme de loin ont coopéré au succès de cette partie de cartes, un merci particulier allant aux personnes qui se sont dévouées dans l'ombre aux tâches les plus ingrates, ainsi qu'aux nombreuses dames de l'extérieur qui avaient accepté de prêter leur concours en vendant des cartes d'admission et billets de râfle et en assistant à la partie de cartes.

Les organisateurs expriment aussi leur reconnaissance envers la Maison Méthot & Gagné qui a fourni les liqueurs et à la Compagnie Légaré Limitée, pour avoir permis l'usage d'une de ses montres à l'exposition des prix de râfle et de présence.

Les Filles d'Isabelle profitent également de l'occasion pour rappeler à toutes celles qui désirent se dévouer au bien-être de ceux que le sort a moins favorisés, que le Cercle leur est ouvert en tout temps, et qu'elles y seront des mieux accueillies. Pour se renseigner sur les conditions d'entrées, elles n'ont qu'à s'adresser à la Régente, Mme Achille Pelletier, 9 rue Du Rocher, Téléphone: UN 2-2580.

Chez les Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles

M. J. Antoine Lauzier, Grand Chevalier, a présidé récemment l'assemblée mensuelle du Conseil 3917 de Trois-Pistoles des Chevaliers de Colomb, à laquelle le chanoine Louis David Rioux, curé de la paroisse Notre-Dame des Neiges, assistait en qualité d'invité d'honneur.

M. Lauzier a souhaité à ce dernier la plus cordiale bienvenue à la réunion, à laquelle étaient présents de nombreux officiers et membres du Conseil 3917.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, lu auparavant par le secrétaire archiviste, M. J. Armand Lévesque et l'approbation du rapport des finances du Conseil, par M. Robert Lévesque, secrétaire financier ,ont été suivies de la présentation à l'attention des participants, des diverses questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion.

Parmi les décisions prises à cette assemblée, on note en particulier le choix de M. J. Antoine Lauzier, Grand Chevalier, de M. Robert Lévesque, secrétaire financier, comme délégués et de MM. Jean Louis Deschênes, chancelier et Roméo Drapeau, comme substituts au Congrès Provincial des Chevaliers de Colmb, qui se tiendra les 16 et 17 mai prochains, dans la Métropole à l'Hôtel "Reine Elisabeth".

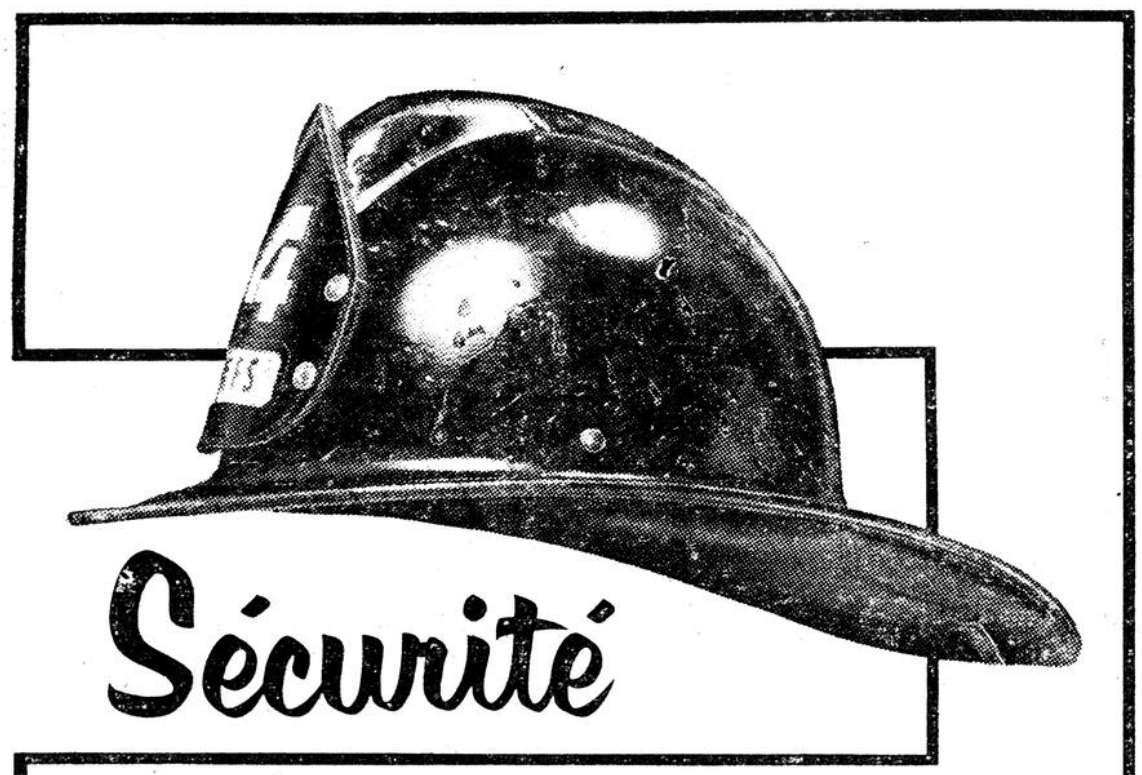
L'assemblée a aussi voté à la proposition de M. Gérard Desrosiers, maire de Trois-Pistoles et ex-Grand Chevalier du Conseil 3917, un octroi de $50. pour l'achat de livres devant aller à la bibliothèque de T.-Pistoles, ouverte au public de l'endroit il y a un mois. Invité à porter la parole M. le chanoine Rioux s'est dit heureux d'avoir eu l'opportunité d'assister à la réunion, pour inciter ensuite les Chevaliers du Conseil de Trois-Pistoles à faire oeuvre constructive. Il a été remercié par M. Gérard Desrosiers.

DESJARDINS LIMITEE

Manufacturiers et Commerçants

Machines agricoles et de scierie
TRACTEURS - SILOS
Fondeurs: fonte, cuivre, aluminium

St-André de Kamouraska, P.Q. **Tél.: 7**



Sécurité

...à volonté

Le casque d'un pompier symbolise la sécurité. Il en est de même de votre police d'assurance-incendie.

Dès que le feu éclate, les pompiers sont sur les lieux, prêts à risquer leur vie pour protéger la vôtre et vos biens. Et dès que le feu éclate, l'assurance-incendie intervient pour compenser des pertes financières désastreuses.

Chaque semaine, 1,400 incendies se déclarent dans l'une ou l'autre des provinces canadiennes. Les compagnies émettant des polices d'assurance-incendie sont appelées à verser annuellement *plus de cent millions de dollars* en indemnités. Et pourtant, presque tous ces incendies, qui causent la mort de plus de 500 Canadiens chaque année, peuvent être évités.

L'assurance-incendie protège vos biens. Mais vous seul avez le pouvoir de protéger des vies.

La prudence est un bon placement . . . elle épargne des vies, elle contribue à abaisser le coût de l'assurance. Soyez prudent.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

porte-parole de plus de 200 compagnies concurrentes d'assurances feu, automobile et accidents



La meilleure protection pour votre moteur

Votre voiture représente un placement coûteux. Il est donc impérieux de lui assurer la meilleure protection possible. L'huile à moteur Shell X-100 Premium s'adapte *automatiquement* aux exigences imposées par les variations de température. Elle enraye l'effet mordant des acides . . . prolonge la durée du moteur. Passez nous voir *dès aujourd'hui*. Exigez l'huile à moteur Shell X-100 Premium.

SHELL

Station Service Shell
119 Fraser UN 2-2627
RIVIERE-DU-LOUP

PRIX Réduits

Profitez de nos spéciaux sur les ustensiles de cuisine en aluminium.

REDUCTION DE 25% A 50%

DURANT TOUT LE MOIS DE MARS

ARTHUR - L. PELLETIER

QUINCAILLERIE

450, rue Lafontaine **Rivière-du-Loup**

Nouvelles REGIONALES

Ste-Hélène

Mlle Yvonne Cloutier:

La semaine dernière est décédée en cette paroisse à l'âge de 50 ans et 8 mois, Mlle Yvonne Cloutier, fille de M. et Mme Aubert Cloutier, de St-Aubert de L'Islet, décédés.

Elle laisse pour pleurer sa perte sa soeur et son beau-frère ,M. et Mme Rosario Picard, de Ste-Hléène, de nombreux neveux et nièces et autres parents.

Le service fut chanté en cette paroisse le 24 février et l'inhumation au cimetière de St-Aubert.

M. Léo St-Pierre portait la croix. Le corps était porté par MM. Philippe Levasseur, Louis Lévesque, Ludger Ouellet et Pierre-A. Couturier.

Le service fut chanté par M. l'abbé Robert Landry, vicaire.

Ste-Rose du Dégelé

DECES:

Le 19 février est décédée à l'Hôpital de Notre-Dame du Lac, dame Philippe St-Pierre née Anne-Marie Gagnon, à l'âge de 55 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses filles: Mlles Béatrice, Louise et Colombe, de Ste-Rose. Ses fils: Maurice de Montréal, Léandre d'Arvida et Armand, de Ste-Rose. Sa belle-fille: Mme Maurice St-Pierre née Thérèse Michaud. Son frère: M. Joseph Gagnon de Montréal. Ses soeurs: Mme Alcide Ruest de Cabano et Mlle Gabrielle Gagnon de Rivière-du-Loup. Ses beaux-frères et belle-soeur: M. Alcide Ruest de Cabano et M. et Mme Albert Blanchet, de Ste-Rose.

Son service fut chanté par M. l'abbé J. E. Adélard Beaulieu, curé de Ste-Rose, assisté de M. l'abbé Léonard Belzile, principal de l'Ecole Normale et de M. l'abbé Rodier Voisine, vicaire.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison J. Sylvio Michaud.

Nos vives sympathies.

Rivière-Ouelle

VA ET VIENT:

M. Lucien Guignard, de Québec visitait ses parents, M. et Mme Raoul Guignard, récemment.

Mme Edouard Gagnon a passé une semaine à St-Philippe de Néri, l'invitée de parents et d'amis.

M. Antonio Lévesque, de St-Germain chez M. Alain Lévesque dernièrement.

M. Laurent Bérubé de Ste-Anne de Beaupré était chez M. Horace D'Anjou à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Horace D'Anjou.

Mlle Madeleine Martin, g.b.g. est présentement en service à l'Hôpital St-Joseph de Thetford Mines.

M. Arthur D'Anjou est de retour d'un voyage d'affaires à St-Agapit.

Squateck

BAPTEMES:

Le 1er février: André, Sylvain, enfant de M. et Mme Gabriel Lebel (Colette Dumont). Parrain et marraine: M. et Mme André Alb. Lebel, grands-parents de l'enfant.

Le 5 février: Lucienne, Jeannette, enfant de M. et Mme Emile Dubé (Annette Talbot). Parrain et marraine: M. Lucien Sirois et Mlle Yvonne Dubé.

Le 9 février: Jean-Claude, enfant de M. et Mme Jean Marc Caron (Rosanne Dupuis). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Antoine Caron, grands-parents de l'enfant.

Le 11 février: Mario, enfant de M. et Mme Paul Robichaud (Aline Parent), Parrain et marraine: M. Joseph Asselin et Mlle Rose-Anna Morneau, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 février: Lisane, Linda, enfant de M. et Mme Cyrice Aubut (Marielle Michaud). Parrain et marraine: M. Adrien Caron et Mlle Yvette Aubut, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 février: Denise, Annie, enfant de M. et Mme Gérald Morin (Véronique Bourgoin. Parrain et marraine: M. et Mme Raphael Bourgoin, grands-parents de l'enfant.

Le 15 février: Yvon, enfant de M. et Mme Paul Emile Lévesque (Rose-Aline Bourgoin). Parrain et marraine :M. et Mme Georges E. Bourgoin, grands-parents de l'enfant.

Le 2 mars: Joseph, Léon, Jeannot, enfant de M. et Mme Lucien Pelletier (Eugénie Beaulieu). Parrain et marraine: M. et Mme Léon Pelletier, professeur à l'Ecole de Métiers de Rivière-du-Loup, oncle et tante de l'enfant ,représentés par M. et Mme Armand Morneau.

Double mission de secours du Ministère des Transports

Notre-Dame du Lac (DNC) — La population de Notre-Dame du Lac a été témoin d'un spectacle inusité, dans la soirée du 2 mars dernier, lorsqu'un appareil du Ministère des Transports s'est posé sur la glace du lac Témiscouata, en face de cette localité.

Les services de cet avion avaient été obtenus par le Dr Jacques Dubé, médecin en charge de l'Hôpital de Notre-Dame du Lac, afin de transporter une patiente de cet hôpital, Mme Léo Ouellet, de St-Juste du Lac, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le lendemain, le même avion a ramené à Notre-Dame du Lac, le Dr Dubé, qui avait accompagné sa patiente dans la Métropole.

La semaine précédente, répondant à une autre demande du Dr Dubé, le Ministère Fédéral des Transports avait permis le transfert par avion, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, de Mme Léo Plourde. Mme Plourde était aussi hospitalisée à l'Hôpital de Notre-Dame du Lac, où elle se trouvait dans un état critique.

On nous informe de bonne source, que grâce à ces initiatives de transport d'urgence, l'état des patientes s'est amélioré.

ATTENTION!
Vendeurs et Acheteurs

Avez-vous un commerce ou une propriété à vendre? Désirez-vous acheter un commerce ou une propriété? L'Union Provinciale d'Immeuble du Bas St-Laurent Enr. met des agents à votre service dans toute la province. C'est la seule organisation du genre au Canada pour vous mieux servir.

Nous nous spécialisons dans les transactions d'hôtels, garages et Stations de Service pour lesquelles nous sommes en mesure d'obtenir le financement nécessaire.

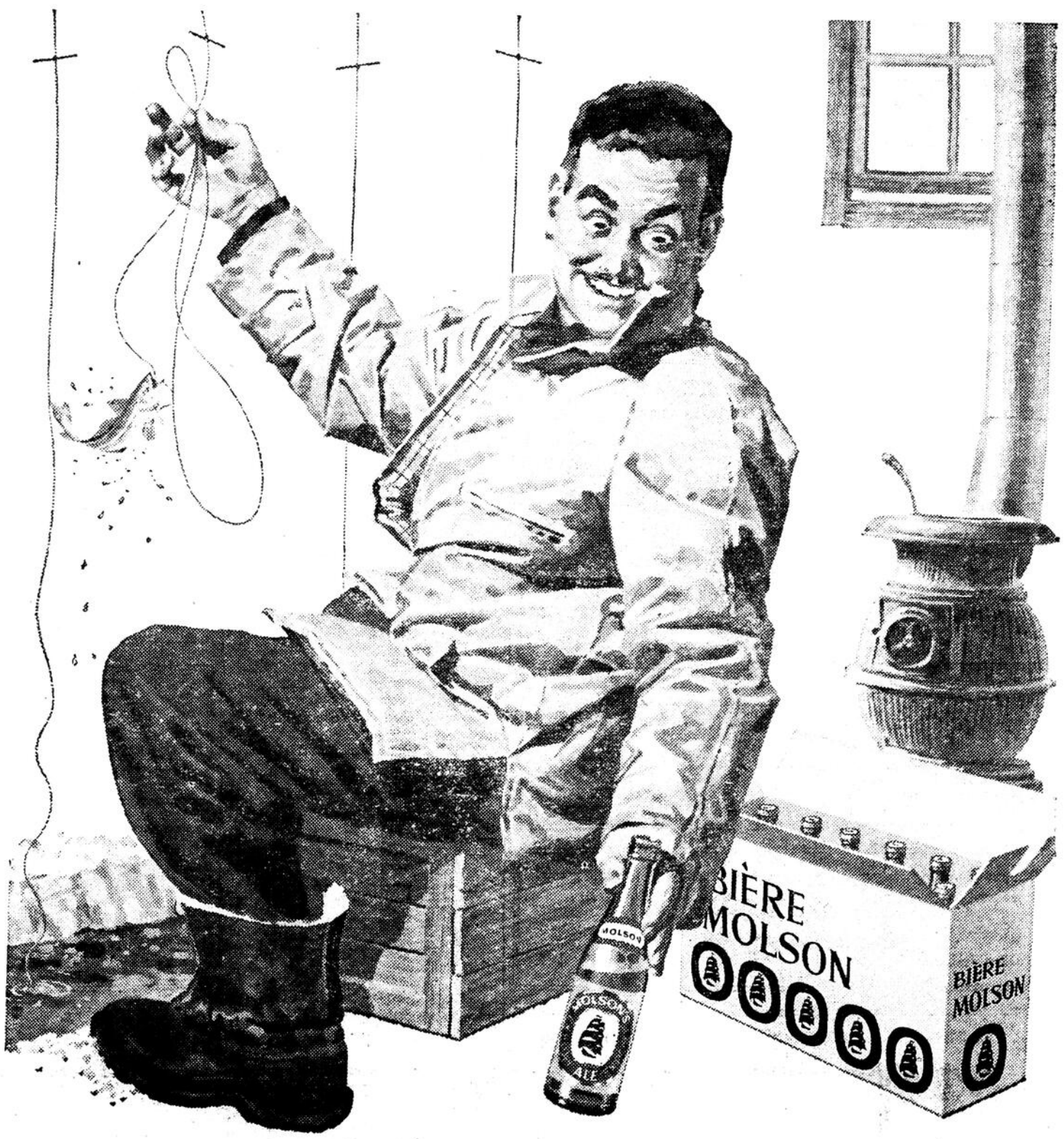
L'UNION PROVINCIALE D'IMMEUBLE DU BAS ST-LAURENT ENR.
Paul d'Astous, gérant
St-Alexandre, Kam. **Tél. 46s2**



24 rue Dollard, UN 2-2147

Léopold Lafresnaye

Manufacturier de Monuments Funéraires et pierre de construction Briques de toutes couleurs



La vie a ses bons moments...
prendre une **MOLSON** c'est agréable
La bière de chez nous

ROLAND CHAMBERLAND
ARPENTEUR GEOMETRE
Bornage, Subdivision, Description, Plan et Certificat de localisation, etc.
28 rue de la Cour — En face du Palais de Justice
Tél. UN 2-2246 — RIVIERE-DU-LOUP — B. P. 101

J. MAURICE CLOUTIER
Ingénieur Conseil
ARPENTEUR GEOMETRE
Tél. UN 2-3441 — 20 rue de la Cour
Rivière-du-Loup

CHASSE & CHASSE
AVOCATS
C. P. 146 — 30 rue de la Cour — Tél. UN 2-2585
En face du Palais de Justice
Georges Chassé, B.A., L.L.L. — Henri Chassé, B.A., L.L.L.

LOUIS DUGAL, B.A., LL.B.
AVOCAT
2, rue de la Cour — Edifice Pharmacie Belle
Tél. UN 2-2631 — C. P. 53
Rivière-du-Loup, P. Q.

LUCIEN BEDARD
NOTAIRE
108, rue Lafontaine — Rivière-du-Loup
Tél. Bureau: UN 2-2582 — Résidence: UN 2-3268

PHARMACIE BELLE
En face de l'église St-Patrice
Vos prescriptions seront remplies avec soin par
Rémi Belle
Pharmacien-Chimiste - Diplômé de l'Université de Montréal

Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
COMPTABLES AGREES
Montmagny — Rivière-du-Loup
Rivière-du-Loup, 41 de la Cour, Tél. UN 2-3546

ROSAIRE GENDRON
B.A., M.S.C., R.I.A. — SYNDIC LICENCIE
41 rue de la Cour
Tél. Rés.: UN 2-2038 — Tél. Bureau: UN 2-3546
Rivière-du-Loup, P. Q.

Dr Paul Ed. Martin, D.C.N.D.
CHIROPRATICIEN-PHYSIOTHERAPISTE
Diplômé de The American Institute of Science et Indiana Chiropratic College
Heures de bureau: du lundi au vendredi de 2 à 5 heures p.m. sur rendez-vous et de 7 à 11 heures le soir, sans rendez-vous.
65 rue Iberville — RIVIERE-DU-LOUP — Tél. UN 2-2116

Dr CAMILLE LEVEILLE
MEDECIN VETERINAIRE
36 rue de la Cour — Tél. Jour et Nuit: UN 2-2628
En face du Palais de Justice
Rivière-du-Loup, P. Q.

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCES GENERALES
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie
Bureau: 17 de la Cour — Tél. UN 2-2595
Résidence: 47 de la Cour — Tél. UN 2-3269
Rivière-du-Loup

19, rue Martin — Tél. UN 2-2404
P. A. GAGNE
ASSURANCES
Rivière-du-Loup — P. Qué.

Tél. UN 2-2444 — Rivière-du-Loup — 20 de la Cour
J. ANDRE BOURDEAU, D.C.
JEAN BOURDEAU, D.C.
Ajustement complet de la Colonne Vertébrale
NERVO-COPE — RAYON X — MICRO-DYNAMETRE
HEURES DE BUREAU
Lundi au Vendredi: 9 à 12 — 2 à 5 — 7 à 10 heures
Samedi: 9 à 12 ou sur appointement.
A DOMICILE SUR DEMANDE
Membre de La Faculté des Chiropraticiens du Québec

LA VIE RELIGIEUSE

L'HEURE DES MESSES

Voici l'horaire des messes le dimanche et sur semaine dans les trois paroisses de la ville.

Saint-Patrice — Le dimanche: 6.30 — 8.00 — 10.00 heures grand'messe paroissiale — 11.30 heures a.m.
Sur semaine: 6.15 — 7.00 — 8.00 heures a.m.

Saint-François-Xavier — Le dimanche: 6.00 — 7.30 — 9.30 grand'messe paroissiale — 11.00 heures a.m.
Sur semaine: 6.30 — 7.00 — 7.30 — 8.00 heures a.m.

Saint-Ludger — Le dimanche: 7.30 — 9.30, grand'messe paroissiale — 11 heures a.m.
Sur semaine: 6.30 et 7.15 heures a.m.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Vendredi le 13 mars:
De la Férie.

Samedi le 14 mars:
De la Férie.

Dimanche le 15 mars:
Dimanche de la Passion. — La liturgie accentue le caractère de tristesse dont le Carême porte, pour une part, l'empreinte. Au début de la messe, le Gloria disparaît; dans les églises, les crucifix et les statues sont voilés. L'heure approche où l'homme va mettre le comble à ses crimes; mais cette heure sera aussi celle du salut, celle où le sang rédempteur va couler. Le Vendredi saint, le voile qui cache la croix sera arraché solennellement dans nos églises. Autrefois, en France, c'était un grand voile, semblable à celui qui coupait en deux le temple de Jérusalem et qui cachait le sanctuaire, qui était tendu dans les églises. Il cachait le choeur tout entier. Au moment où Notre-Seigneur mourut sur la croix, ce voile du temple se déchira du haut en bas. Dieu nous montrait ainsi que le sanctuaire du ciel était ouvert, nous explique l'Epitre aux Hébreux, dont un passage nous est lu à la messe du dimanche de la Passion. Les messes de la semaine qui suit insistent toutes sur la faute de l'homme et sur la gloire du Christ triomphant par son sacrifice.

Lundi le 16 mars:
De la Férie.

Mardi le 17 mars:
Saint Patrice, Evêque et Confesseur. Ce saint Evêque est l'Apôtre et le patron de l'Irlande. Il la convertit presque toute entière et en fit l'Ile des Saints. Saint Patrice est mort en 464.

Mercredi le 18 mars:
Saint Cyrille de Jérusalem, Evêque, Confesseur, Docteur de l'Eglise. Ses instructions adressées aux catéchumènes pour les préparer au baptême sont très précieuses pour la théologie. Il fut persécuté par les Ariens et chassé de son siège épiscopal. Il mourut à Jérusalem en 386.

Jeudi le 19 mars:
Saint Joseph, époux de la B. V.M., Patron de l'Eglise Universelle et du Canada. — Bien qu'il fut issu de race royale, saint Joseph était charpentier de son état. Telle était sa vertu et surtout sa pureté, que Dieu le choisit pour être l'Epoux de Marie et père nourricier de Jésus. Il est le modèle des vierges, des époux, des pères de famille et des ouvriers.

Délégué du diocèse

M. l'abbé Ronald Landry, directeur du Centre de Radio, Cinéma et Télévision pour le diocèse de Ste-Anne, a assisté à ce titre, à Montréal, du 28 février au 2 mars, à la rencontre nationale des directeurs et responsables des centres diocésains de la Radio, du Cinéma et de la Télévision, au Centre diocésain d'Action Catholique, présidée par M. Paul Sauriol, président de ce Centre.

L'une des principales décisions prises lors de ces sessions d'étude, auxquelles ont participé Son Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, a été d'étendre le champ d'action des Centres diocésains à la presse.

Toujours fatigués?



Lassitude, nervosité, manque d'appétit indiquent souvent le besoin d'un tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles PILULES MORO, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES
MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"
2-56R

Jean-Paul Bérubé C.R.
Antonio Dubé, L.L.L.
Bérubé & Dubé
AVOCATS
17 de la Cour — UN 2-2467

Dr H. Provencher
Chirurgien Dentiste
337 Lafontaine, UN 2-3400
Rivière-du-Loup Centre

Dr A. Couturier
Bureau: 500 Lafontaine
Tél. Bureau: UN 2-2242
de 12h. 30 p.m. à 8h. p.m.
Rés. UN 2-2221

Dr Yves Godbout
Médecine Générale
Téléphones:
UN 2-3438 - UN 2-2242
500 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup

Dr J. Boulanger
SPECIALISTE
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
Hôpital de Rivière-du-Loup
Tél. UN 2-3541
Bureau le 1er et 3e lundi de chaque mois

Dr L. Caron
Chirurgien Dentiste
Bureau:
596 Lafontaine, UN 2-2368
Rivière-du-Loup Sta.

Dr Hugues Ferland
Médecine Générale
St-Jean de Dieu

Dr Ant. Paradis
Spécialiste en
Chirurgie Générale
54 Amyot — UN 2-2323
Rivière-du-Loup, Centre

David-E. Rioux
Avocat et Procureur
506 Lafontaine UN 2-2382
Rivière-du-Loup

Dr Luc LeBel
Médecin-Chirurgien
UN 2-2993 — 115 St-André
Rivière-du-Loup

Michel Lemieux
AVOCAT et PROCUREUR
UN 2-2496, 19 de la Cour
Rivière-du-Loup

Dr J.-A. Darisse
7 Beaubien — UN 2-3421
Rivière-du-Loup

Gérard Lebel
AVOCAT
16 de la Cour — UN 2-2211
Rivière-du-Loup

Dr J.-André Lessard
Chirurgien Dentiste
UN 2-3486, 463 Lafontaine
Rivière-du-Loup

Chs.-Eug. Pelletier
L.S.C.C.A.
Comptable Agréé
TROIS-PISTOLES

Dr L. Pelletier
Chirurgien Dentiste
UN 2-2588 — 102 Lafontaine
Rivière-du-Loup

J.-P. Pérusse
B.A., LL.L.
Notaire
St-Pascal, Cté Kam.

Dr L. Paradis
SPECIALISTE EN
CHIRURGIE GENERALE
54 Amyot — Tél. UN 2-4229
Rivière-du-Loup Centre

Accordeur de pianos
PROFESSIONNEL
Georges V. Lavoie
UN 2-2039 — 62 Bellevue
Rivière-du-Loup

Dr Jean Jourdain
MEDECIN VETERINAIRE
444 Lafontaine — UN 2-3375
JOUR ET NUIT

LABELLE & LABELLE
ARCHITECTES
HENRI S. LABELLE, F.R.I.C.
HENRI P. LABELLE, M.R.I.C.
Tél. UN 2-3735 Rivière-du-Loup 294 rue Lafontaine

ROBERT DIONNE
ASSURANCES GENERALES
Taux spéciaux pour risques de commerces
(Marchands, restaurants, hôtels, scieries, etc.)
113 Amyot Tél. UN 2-4813
Rivière-du-Loup

St-Paul de la Croix

Lors de la réunion des institutrices, tenue à l'école du village de St-Paul de la Croix, récemment, a eu lieu l'élection d'officières du conseil formé par ces dernières. Mlle Rachel Lévesque a été reportée à la présidence pour un nouveau terme et Mlle Constance St-Pierre a été élue secrétaire. Mlles Lévesque et St-Pierre remercient leurs compagnes et compagnon pour cette marque de confiance.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

St-Jean de Dieu

Le 24 février est décédé à l'âge de 88 ans et 8 mois, M. Thomas Jean, époux en premières noces de dame Marie Paradis et en secondes noces de dame Marie Thériault.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Joseph de Montréal, Eugène de St-Jean, Félix de Ste-Rita, L.-Philippe de Rimouski, Alfred de Salem, Omer et Antoine de St-Jean. Ses filles: Mme Irénée Soucy (Anna) de Guy, Alberta, Mlle Léontine Jean de St-Anaclet, Mme Wilfrid Caron (Marie-Louise) de St-Eugène de Gratham, Mme Rosaire Gagnon (Délima) de St-Médard, Mlle Alice Jean de Québec, Mme W. Soucy (Adrienne) de Squateck, et Mlle Julienne Jean de St-Jean. Ses gendres et belles-filles: MM. Irénée Soucy, Wilfrid Caron, Rosaire Gagnon, Wilfrid Soucy, Mmes Eugène Jean (Marie Dubé), Félix (Hélène Drapeau), Isidore Jean (Marie Gagnon), Louis Philippe Jean (Clémence Bouillon), Omer Jean (Hélène Soucy), Antoine Jean (Arthémise D'Amours). Ses soeurs: Mme Rémi Beaulieu (Desneiges) de St-Hubert, Mme David Dionne (Marie-Louise) de Fall River.

Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces et petits-enfants parmi lesquels on remarquait Soeur Marie de St-Valère des Soeurs du St-Rosaire; Soeur Marie du St-Sachement, des Soeurs de la Miséricorde; Soeur St Frédéric-Marie, des Soeurs de la Présentation de Marie.

M. le chanoine Félix Jean, curé de St-Anaclet, neveu du défunt chanta le service en l'église de St-Jean de Dieu. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Parent. M. Roger Jean portait la croix. Les porteurs du corps étaient MM. Robert, Léonard, Lazare Jean, Léonard Gagnon, Benoît Jean, Henri Malenfant, tous petits-fils du défunt. La quête fut faite par MM. Valère et Daniel Jean.

La maison Antoine Santerre, de St-Subert, avait la direction des funérailles.

Nos condoléances.

Squateck

Le 24 février: Jean-Louis, enfant de M. et Mme Réal Michaud (Yvette St-Jean). Parrain et marraine: M. et Mme Cléophas Michaud, grands-parents de l'enfant.

L'économie canadienne a repris sa marche

Montréal. — Il y a de plus en plus de signes que l'économie canadienne a repris sa marche en avant, si l'on en croit la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, qui brosse un tableau de l'économie nationale en 1958 et considère les perspectives de 1959.

"L'an dernier, à ce moment-ci, il y avait déjà presque douze mois que s'était arrêté l'élan de l'économie canadienne ..... et il n'y avait guère d'indices de conditions meilleures", nous dit la Revue. "Aujourd'hui, à regarder les résultats de 1958, l'on constate que, de bonne heure cette année, il y a eu un changement net des tendances, qui a permis à l'économie de reprendre sa marche en avant. Mais l'élan est encore faible, marqué d'à-coups et de poussées contraires".

Pour l'avenir, la B de M dit qu'en dépit du chômage grandissant (361,000, ou 5.9 pour cent de l'effectif des travailleurs, en quête de travail), "il y a de plus en plus de signes que la demande des biens et services canadiens tend à se raffermir et s'uniformiser".

A ce point de vue, la large reprise de l'activité industrielle aux E.-U. est "particulièrement encourageante" dit la Banque. "Il semble donc probable, prédit la revue, que l'économie canadienne va obéir à des influences plus favorables, venant en partie du sud, et reprendre sa marche en avant".

Pour moins de 12c par semaine
ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL
LA PRESSE
le plus grand quotidien Français d'Amérique
Tarifs d'abonnements
1 an: $6.00 — 6 mois: $3.00
toujours payable d'avance
Veuillez vous adresser à notre représentant:
M. ROBERT LANGLAIS
Tél. UN 2-2729 C. P. 398
Rivière-du-Loup

Un bon calcul...
comptez sur la 50


Brassée dans le Québec au goût du Québec par **LABATT**
...Y'A RIEN QUI LA BATTE!

Bertin & FILS LTEE.
DECORATEURS — MANUFACTURIERS
TAPIS — REMBOURRAGE — DRAPERIES
MATELAS — MEUBLES EXCLUSIFS
382 rue St-Germain RIMOUSKI TEL. RA 3-6555
60 rue Ste-Anne RIVIERE-DU-LOUP TEL. UN 2-3595

Examen de la Vue Ajustement de Lunettes
H. BELANGER, o.d.
OPTOMETRISTE - OPTICIEN
Bureau chez A. SAVARD, bijoutier
Tél. UN 2-2938 Rivière-du-Loup

A. SAVARD
BIJOUTIER
Edifice Belle Rivière-du-Loup, Centre
Inspecteur des montres du C. N. R.
Tél. UN 2-2893 320 Lafontaine

L. N. LAVOIE ENR.
ASSURANCES GENERALES
Tél. Bureau: UN 2-2592 86, rue Beaubien
Rivière-du-Loup

GERARD SIMON
ASSURANCES GENERALES
Tél. UN 2-3569 279-A Lafontaine
Rivière-du-Loup

L. P. LAROUCHE
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Automobile — Etc.
Taux spéciaux pour cultivateurs
Tél. UN 2-3662 Cacouna

Tél. UN 2-2525 9, rue du Domaine
J. ALPHONSE RATTE & FILS LTEE
ENTREPRENEURS GENERAUX
Rivière-du-Loup, Qué.

Tél. Résidence: UN 2-2030 114, Hôtel de Ville
Bureau: UN 2-3528
E. MORIN & FRERES LTEE
CONTRACTEURS GENERAUX
Rivière-du-Loup, Qué.

MARC-ANDRE RIOUX
Directeur Funéraire — Embaumeur diplômé
Trois salons modernes et accommodation gratuite
Service d'Ambulance Cadillac — Passagers assurés
169 Lafontaine 61 Témiscouata
Tél. Bureau: UN 2-2668 Tél. Résidence: UN 2-3866
Service Jour et Nuit — Rivière-du-Loup

Maison GILLES BERNIER Enr.
ENTREPRENEUR FUNERAIRE
Tél. UN 2-2751 226 Lafontaine
Rivière-du-Loup

J. B. VOYER & FILS
ASSURANCES GENERALES
Vie — Incendie — Automobiles — Etc.
Taux spéciaux pour cultivateurs et Lacordaire
Tél. UN 2-5254 12 Thibodeau
Rivière-du-Loup

NOUS LANCONS UN APPEL

Par: Ronald Landry, ptre,
Directeur du Foyer-Patro

Le centre diocésain du Cinéma, de la Radio et de la Télévision, à l'exemple des autres diocèses et à la demande du Centre National de Cinéma, Radio et Télévision nous recommande d'intervenir sans tarder auprès des autorités de la Société Radio-Canada pour protester officiellement contre certains films présentés sur son réseau.

La politique du Centre diocésain n'est certes pas de multiplier les interventions sans raisons sérieuses, mais quand cette intervention est rendue nécessaire, il faut que l'on sache qu'il a vraiment l'appui des diocèses, des paroisses et des catholiques du Canada Français.

Nous engageons les associations, les groupements sociaux à passer des résolutions à cet effet et nous demandons aux familles de réclamer de la propreté morale sur l'écran de la télévision. Malheureusement le mal déjà fait est sans doute grand: du moins en songeant à l'avenir, devrons-nous faire tout en notre pouvoir pour protéger nos foyers.

Parents chrétiens, vous conviendrez sans difficulté du bien-fondé de cette intervention en vous rappelant certains titres de films, énumérés dans les paragraphes suivants.

Un appel est lancé à tous les corps publics et groupements sociaux pour protester immédiatement auprès des autorités concernées. Les familles sont priées également de s'adresser directement à:

M. Gérard Lamarche,
Directeur Général,
Société Radio-Canada,
Case postale 6000,
Montréal, P.Q.

Voici la lettre que le Centre diocésain a fait parvenir aujourd'hui même au directeur général de Radio-Canada.

Le 7 mars 1959

M. Gérard Lamarche,
Directeur Général,
Case Postale 6000
Montréal.

M. le directeur,

Il est de notre devoir de venir protester officiellement auprès des autorités de la Société Radio-Canada, à la suite de certains films tels que: L'étrange M. Steeve, Le désir mène les hommes, Pas d'orchidées pour Miss Blandish, Courte Tête, Cela s'appelle l'aurore, J'avais sept filles, Rose, Oh— que Mambo, L'heure de la fantaisie Une femme pour une nuit, etc.

Le Centre de Cinéma, de la Radio et de la Télévision du diocèse de Ste-Anne groupant les organismes publics et sociaux de toutes les paroisses, regrette de constater que vous montrez actuellement sur l'écran familial, (l'adultère, l'amour libre, le suicide, les manifestations sentimentales déplacées et autres exemples malsains.

Le Centre diocésain trouve également inconcevable que l'on présente dans nos foyers à quelque heure que ce soit des films cotés "à déconseiller" et à "proscrire".

Nous espérons bien M. le directeur que vous prendrez cette lettre de protestation en considération vous disant bien qu'elle reflète l'opinion de toutes les personnes soucieuses de propreté morale. Cette lettre voudrait être une critique constructive et positivce. Radio-Canada a trop d'oeuvre de mérite à son crédit pour ne pas le souligner ici et vous dire toute notre appréciation.

Croyez bien, M. le directeur, que cette intervention est rendue nécessaire en raison du fait que l'on passe à la télévision, l'après-midi et aux premières heures de la soirée, des films ou des kinés qui comportent de sérieuses réserves sur le plan moral.

Avec nos remerciements très sincères pour l'attention accordée à cette protestation officielle.

Bien vôtre,

Le Centre du Cinéma, Radio et Télévision du Diocèse de Ste-Anne de la Pocatière.

par: Ronald Landry, ptre.
directeur.
Régent Ouellet, sec.

Franc Parler . . .

(suite de la page 13)

nu, un bénéfice rémunérateur.

d)—**Le quatrième facteur est la valeur intrinsèque:** Cette valeur intrinsèque s'appelle aussi valeur de remplacement. La méthode d'estimation selon le coût de remplacement consiste à évaluer un bâtiment, un immeuble quelconque selon la somme des déboursés engagés dans sa construction, sa mise en valeur, ou encore ce qu'il en coûterait pour le reconstruire ou le remplacer, en tenant compte de la dépréciation et du dommage de la propriété.

(à suivre)

Remerciements pour sympathies

M. Salomon Michaud, de St-Epiphane et ses enfants, Gilles-Marie et Lyette, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Salomon Michaud, soit par offrandes de messes, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles.

Rouyn songe aussi à un Foyer-Patro

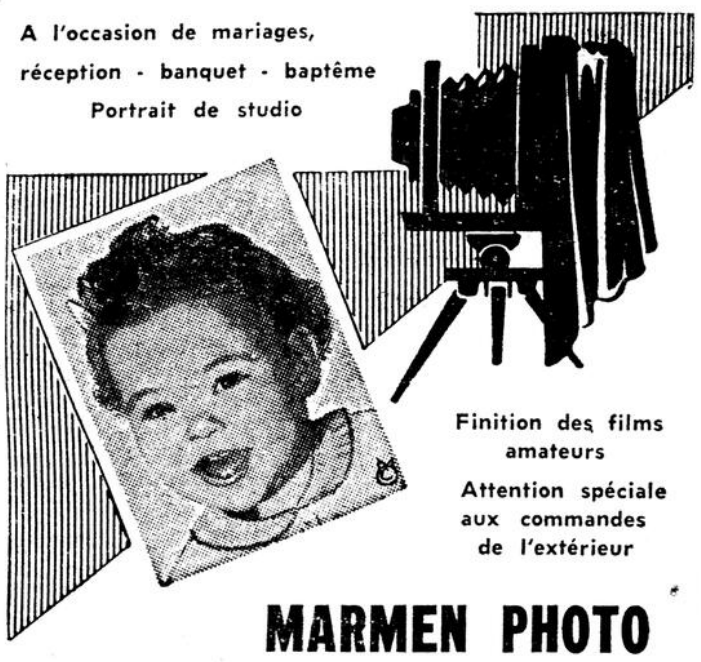
Après Chicoutimi, c'est Rouyn qui songe maintenant à imiter Rivière-du-Loup en érigeant un Foyer-Patro.

Dans une lettre adressée récemment à M. l'abbé Ronald Landry, M. l'abbé Albert Pelletier, de St-Michel Archange de Rouyn, confie à ce dernier son rêve de fonder pour les trois paroisses de la ville, un Foyer-Patro dans le genre de celui de Rivière-du-Loup, dont il demande une esquisse, s'enquérant en même temps des démarches à effectuer pour réaliser un tel projet.

Rouyn compte déjà une école de Métiers fréquentée par 160 élèves. Comme ce sera le cas à Rivière-du-Loup lorsque le Foyer-Patro aura ouvert ses portes, M. l'abbé Pelletier, dit que le nombre d'élèves de l'Ecole de Métiers de Rouyn serait doublé s'il existait un pensionnat pour accueillir les garçons des environs.

Un groupe de citoyens de Rouyn mène actuellement une enquête sur la manière dont les jeunes de l'endroit emploient leurs loisirs et songe à fonder un centre récréatif pour parer à la délinquence juvénile qui prend des proportions alarmantes. L'évêque du diocèse et les autorités municipales de Rouyn seraient déjà disposées à contribuer au financement de cette entreprise.

A l'occasion de mariages,
réception - banquet - baptême
Portrait de studio

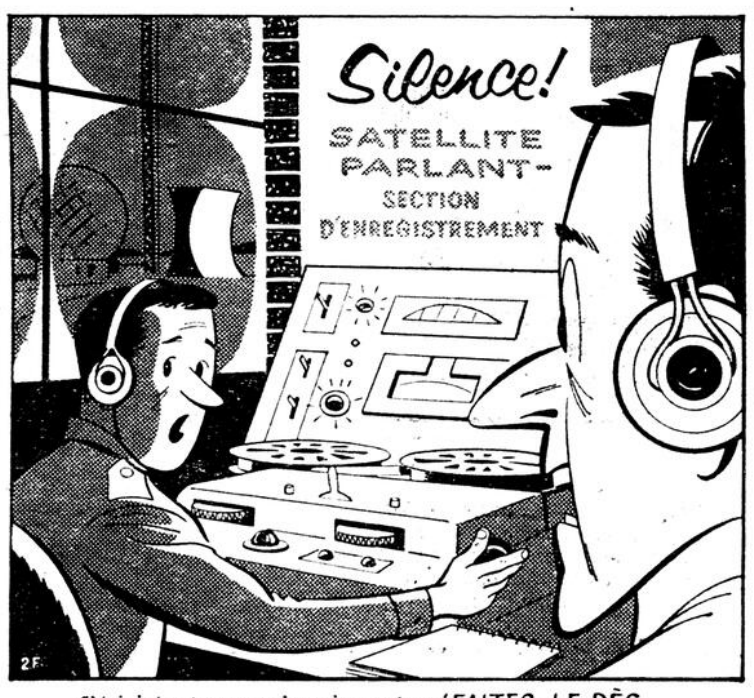


Finition des films amateurs

Attention spéciale aux commandes de l'extérieur

MARMEN PHOTO

199 Lafontaine Rivière-du-Loup, Qué. Tél. UN 2-2932



"Voici tout ce que je puis capter: 'FAITES-LE DÈS MAINTENANT - POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS'."

AGISSEZ DES MAINTENANT

La Campagne d'Emplois d'Hiver est présentement en cours dans notre collectivité.

Veuillez donc vous rappeler qu'en maintes circonstances les ralentissements d'activité et les fermetures d'établissements sont attribuables à des habitudes et traditions désuètes plutôt qu'au temps froid.

Il est possible d'effectuer en hiver beaucoup plus de travaux qu'on n'en exécute à l'heure actuelle.

Pour votre main-d'oeuvre, communiquez avec votre

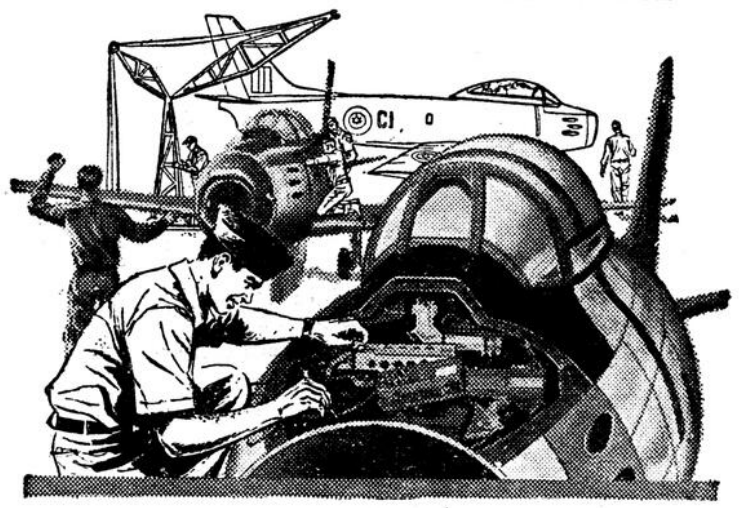
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
de la Commission d'Assurance Chômage
204 rue Lafontaine — Tél. UN 2-3571
Rivière-du-Loup



J. Y. DESROSIERS
Gérant de succursale
338 Lafontaine UN 2-3544
P. O. Box 550, Rivière-du-Loup

166 rue St-Germain
Rimouski, Qué.

Faites de l'aviation VOTRE CARRIÈRE



L'Officier d'orientation des FAR du C. sera aux endroits suivants pour vous renseigner et vous conseiller sur les différentes carrières dans les Forces aériennes royales du Canada.

Rivière-du-Loup
Hôtel de Ville
le 17 mars
2 à 7 heures p.m.

Rimouski
Edifice des Far du C.
les 18 et 19 mars
de 10 heures a.m. à
6 heures p.m.

FORCES AÉRIENNES ROYALES DU CANADA

Si vous ne pouvez pas passer voir notre conseiller d'orientation, postez ce coupon pour renseignement.

CAFQ-58-101
Centre d'orientation des FAR du C.
580 Grande Allée, Québec

Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les carrières dans les FAR du C.

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Tél.:.....
Âge..... Sexe.....
Dernière année d'étude complétée.....